



Bureau
international
du Travail

Les facteurs qui affectent les entreprises féminines : Perspectives de croissance

Le cas du Cameroun

Simone Desjardins et Annette St-Onge

Programme de promotion de l'emploi par le développement des petites entreprises
Département de la création d'emplois et du développement de l'entreprise
Bureau international du Travail – Genève

et

Banque Africaine de Développement
Agence Temporaire de Relocalisation – Tunis

Copyright © Organisation internationale du Travail 2009

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole n° 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être adressée au Bureau des publications (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

ISBN 978-92-2-219695-1 (print)
ISBN 978-92-2-219696-8 (web pdf)

Première édition 2009

Les facteurs qui affectent les entreprises féminines : Perspectives de croissance. Le cas du Cameroun

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications du Bureau international du Travail peuvent être obtenues dans les principales librairies ou auprès des bureaux locaux du BIT. On peut aussi se les procurer directement, de même qu'un catalogue ou une liste des nouvelles publications, à l'adresse suivante : Publications du BIT, Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par email : pubvente@ilo.org ou par notre site web : www.ilo.org/pblns

Imprimé par le Bureau international du Travail, Genève, Suisse

Préface

En juin 2003, la conférence annuelle du groupe de la Banque africaine de développement (BAD) a eu lieu à Addis Abeba, Ethiopie. C'était la première fois que la Banque organisait un forum spécial sur le thème des Femmes Africaines-FACEs Chefs d'Entreprises. Lors de cet évènement, la Banque a visionné son nouveau film sur les femmes africaines entrepreneurs et partagé les résultats préliminaires de ses recherches sur les FACEs. L'Initiative « Femmes Africaine Chefs d'Entreprises » de la BAD a été officiellement lancée lors de la conférence annuelle de la Banque à Kampala, Ouganda, une année plus tard.

En 2003, le forum d'Addis Abeba a insisté sur la perception de la Banque en ce qui concerne le rôle des femmes entrepreneurs dans le développement du secteur privé, dans le processus de réduction de la pauvreté, et dans celui de la croissance et le développement durables. Ce fut aussi la première opportunité pour la Banque de partager sa vision avec d'autres partenaires travaillant sur le développement en Afrique, telle que l'Organisation internationale du travail (OIT). L'OIT a été invitée à participer à ce forum et à y partager ses propres expériences sur la base d'études récentes traitant du problème de la croissance des entreprises féminines en Ethiopie, Tanzanie et Zambie. La grande complémentarité des rôles de la BAD et de l'OIT a été tout de suite évidente – la Banque spécialisée pour ses services d'aide aux finances ; l'OIT spécialisée dans la création d'emplois meilleurs et répondant davantage aux critères du travail décent dans les entreprises appartenant à des femmes.

Du fait que les deux organisations partagent la même perception du rôle des femmes entrepreneurs dans la croissance économique en Afrique, dans leur contribution à la création d'emplois, à la réduction de la pauvreté et le développement durable, elles se sont efforcées à identifier les moyens les plus adéquats pour créer un environnement favorable permettant aux femmes de créer et développer leur entreprise. Le guide conjoint BAD-OIT d'évaluation intégré pour les femmes entrepreneurs orientées vers la croissance (Growth-oriented Women Entrepreneurs, GOWE), développé au Canada et testé en Ethiopie, Kenya et Tanzanie, a été affiné et adapté au contexte Africain pour être utilisé en Ouganda en novembre-décembre 2004, ainsi qu'au Cameroun en 2006. Ce guide d'évaluation a été finalisé de façon à cerner les priorités essentielles des deux organisations. Ce document sera présenté comme un guide d'évaluation de l'OIT et de la BAD à la fin de l'année 2006.

Depuis juin 2003, nous avons eu le plaisir de constater le progrès tangible obtenu par la BAD et l'OIT dans l'étendue de leur soutien aux femmes entrepreneurs à la recherche de croissance en Afrique. Ce rapport est basé sur l'évaluation nationale au Cameroun, où la Banque a depuis longtemps des engagements, et où l'OIT a été active dans le domaine du développement des petites entreprises. Ce rapport d'évaluation donne des indications sur les prochaines étapes pour la BAD et l'OIT – ainsi que le gouvernement du Cameroun et d'autres partenaires de développement – quant à leur soutien aux femmes entrepreneurs orientées vers la croissance.

En tant que phase pilote constituée de 3 programmes d'appui, la BAD a lancé un premier programme de garantie partielle des entreprises féminines orientées vers la croissance au Kenya en 2005 et un deuxième programme au Cameroun en décembre 2006. L'OIT, à côté de la SFI/PEP en Afrique (Société Financière Internationale/Partenariat pour l'Entreprise Privée) est le principal partenaire multilatéral de la BAD pour ces programmes notamment pour la composante assistance technique. L'évaluation de la phase pilote s'inscrira dans la perspective de réplification du mécanisme

de garantie dans d'autres pays africains tenant compte des besoins spécifiques identifiés dans chacun des pays cibles. Cela pourrait aboutir à plus long terme au développement d'un Produit financier « Garantie aux PME ».

Nous désirons exprimer toute notre reconnaissance aux consultants et auteurs de ce rapport, Mme Annette St-Onge et Mme Simone Desjardins. Nous remercions également Mme. Leila Mokaddem, Economiste Principal en Investissement du Groupe de la Banque africaine de Développement et M. Gerry Finnegan du bureau de l'OIT à Lusaka, qui a été le point focal durant l'élaboration de cette étude. Nos remerciements les plus sincères vont vers nos collègues du bureau de l'OIT à Yaoundé, Mme Alice Ouedraogo, représentante résidente, et M Touré Cheaka, spécialiste en entreprise, ainsi que vers une multitude d'autres personnes et d'organisations professionnelles, des associations de femmes entrepreneurs ainsi que des services de soutien aux entreprises au Cameroun.

Mandla Sizwe V. Gantsho
Vice Présidence pour les Opérations
d'infrastructure, du secteur privé et
pour l'intégration régionale
Banque africaine de développement
Tunis

Martin Clemensson
Chef du programme pour la
promotion de l'emploi par le
développement des petites
entreprises
OIT, Genève

Table des matières

Préface	iii
Remerciements	ix
Sigles et abréviations	x
Introduction.....	xiii
Sommaire.....	xv
1. Méthodologie d'évaluation de la BAD/OIT au Cameroun.....	1
1.1 Antécédents de la mission au Cameroun.....	1
1.2 Le processus d'évaluation de la BAD/OIT	2
1.3 Le cadre d'évaluation de la BAD/OIT	3
2. Rôle des femmes entrepreneurs dans l'économie nationale	5
2.1 Le rôle des femmes dans le secteur des MPME	5
2.1.1 Définitions de PME.....	5
2.1.2 Genre et secteur des PME du Cameroun.....	7
2.1.3 La PME et la création d'emplois	9
2.1.4 Formes juridiques des entreprises – Villes de Douala et Yaoundé.....	11
2.1.5 Climat des affaires	11
2.2 L'environnement pour la femme entrepreneur et la croissance de son entreprise	12
2.2.1 Sur le plan socio-culturel	12
2.2.2 La femme entrepreneur et la croissance de son entreprise.....	16
2.3 La croissance	18
2.3.1 Défis et obstacles	18
2.3.2 Comment faciliter la croissance des entreprises dirigées par les femmes.....	19
3. Estimation des composants du cadre d'évaluation	21
3.1 Leadership – développement et coordination de politiques	21
3.2 Environnement réglementaire et juridique	23
3.2.1 Equité – Genre	23
3.2.2 Systèmes réglementaire et juridique	24
3.2.3 Procédures et formalités administratives	25
3.3 Promotion de l'entrepreneuriat féminin	27
3.4 Accès à l'éducation et la formation en entreprise	29
3.4.1 Education en entrepreneuriat.....	29
3.4.2 Formation technique liée à l'entrepreneuriat	32
3.5 L'accès au crédit et services financiers	36

3.5.1	Les PME et l'accès au crédit	36
3.5.2	Les sources de financement au Cameroun	38
3.5.3	Le financement informel	39
3.5.4	La micro finance	39
3.5.5	Des initiatives de micro finance ciblées sur les femmes	44
3.5.6	L'association des EMF	47
3.5.7	Les banques commerciales et autres établissements financiers	47
3.5.8	La femme entrepreneur et le crédit bancaire	48
3.6	Accès aux SDE et aux services d'information	50
3.6.1	Accès à l'information sur l'entreprise	52
3.7	Les associations de femmes entrepreneurs (AFE) et les réseaux	53
3.7.1	L'accès des femmes aux réseaux d'entreprises dominantes.....	53
3.7.2	Les associations de femmes entrepreneurs	54
3.8	Accès aux locaux.....	57
3.9	L'accès aux marchés	58
3.9.1	Les femmes et les activités d'exportation.....	58
3.9.2	Les PME féminines et les liens avec les chaînes d'approvisionnement	60
3.9.3	Les entreprises féminines et l'accès aux marchés publics	60
3.10	Où en est la recherche sur les femmes dans les PME dans le pays, y compris dans les PME dirigées vers la croissance	61
4.	Une approche intégrée pour soutenir les femmes dans les entreprises en croissance	62
5.	Résumé et conclusions.....	64
	Références.....	67
Annexe A :	Termes de référence pour l'étude de la BAD et de l'OIT sur les Facteurs ayant une influence sur les perspectives d'expansion des femmes entrepreneurs au Cameroun	71
Annexe B :	Liste des contacts sur le terrain	75
Annexe C :	Indicateurs économiques généraux pour le Cameroun.....	81
Annexe D :	Carte matrice des organisations donnant leur soutien à la croissance des entreprises féminines	83

Liste des encadrés

Encadré 1 :	Récapitulatif des critères d'identification de catégorisation des PME, Micro très petites entreprises et artisanat au Cameroun.....	5
Encadré 2 :	Rapport de l'Atelier avec les femmes entrepreneurs au MINDIC, le 3 mars 2006 sur les défis et obstacles à la croissance de l'entrepreneuriat féminin.....	20
Encadré 3 :	Le coût de l'élégance par David Cadasse, le 9/03/2003.....	28
Encadré 4 :	Bonnes pratiques – Clubs des étudiants en entrepreneuriat	32
Encadré 5 :	Accès des femmes d'affaires camerounaises au commerce international.....	45
Encadré 6 :	Mme Foning, Femmes Chefs d'Entreprise Mondiale (FCEM) Présidente mondiale	55
Encadré 7 :	Les femmes dans l'économie mondiale – par Nathalie Domeisen.....	59

Liste des tableaux

Tableau 1 :	Nombre d'informateurs clés par type d'organisation ou de groupe de soutien	3
Tableau 2 :	Effectif des entreprises de l'échantillon selon l'activité principale et le sexe du promoteur	7
Tableau 3 :	Répartition des entreprises dont le promoteur est un homme suivant le type et l'activité principale	8
Tableau 4 :	Répartition des entreprises dont le promoteur est une femme suivant le type et l'activité principale	8
Tableau 5 :	Répartition des entreprises suivant le type et la forme juridique	11
Tableau 6 :	Pourcentage des femmes de 15-49 ans se déclarant occupées par type d'occupation et par zone	13
Tableau 7 :	Pourcentage des femmes employées dans chaque secteur	14
Tableau 8 :	Rapport salaire moyen par sexe	14
Tableau 9 :	Pourcentage des femmes de 15-49 ans qui prennent en charge les dépenses de ménage selon le sexe du chef de ménage.....	15
Tableau 10 :	Poids de la micro finance dans le paysage financier	42
Tableau 11 :	Réseau IMF les plus importants au Cameroun – au 31 décembre 2003	43
Tableau 12 :	Réseau IMF les plus importants au Cameroun – au 31 décembre 2003	43
Tableau 13 :	IMF pour les femmes	45

Schémas

Schéma 1 :	Le cadre d'évaluation de la BAD/OIT : Un environnement favorable à la croissance des entreprises féminines	4
Schéma 2 :	Une stratégie intégrée pour permettre l'expansion d'entreprises féminines au Cameroun.....	76

Graphiques

Graphique 1 : Pourcentage de femmes employées dans les entreprises publiques et parapubliques	14
Graphique 2 : L'esprit entrepreneurial des femmes s'accroît proportionnellement à l'avancement en âge	16
Graphique 3 : Les responsabilités familiales poussent au développement des capacités entrepreneuriales	16
Graphique 4 : La possession de biens personnels est proportionnelle à la réussite des affaires.....	17
Graphique 5 : Pourcentage d'étudiantes.....	30
Graphique 6 : Variations du nombre d'étudiantes	31
Graphique 7 : Répartitions inégales des IMF.....	41

Remerciements

Les outils et procédures présentés dans ce guide d'évaluation ont été développés grâce au travail effectué sur le terrain par le Groupe de Développement de l'entrepreneuriat féminin, genre et équité (WEDGE) de l'Organisation internationale du travail (OIT) et du Département du secteur privé et Microfinance (OPSM) de la Banque africaine de développement (BAD) dans les pays d'Afrique de l'est (l'Éthiopie, le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda).

Le guide d'évaluation intégrée de la BAD/OIT qui a été utilisé comme cadre d'évaluation pour le Cameroun est basé sur une approche développée par Atlantic Canada en vue de promouvoir la croissance des entreprises féminines. À partir de cette version originale, ce guide a été révisé et affiné afin de refléter les situations spécifiques des femmes entrepreneurs en Afrique. Nous remercions vivement les consultants et les auteurs de ce rapport, Mme Annette St-Onge et Mme Simone Desjardins, ainsi que Mme Leila Mokadem, Economiste Principal en Investissement de la BAD, qui a donné des commentaires approfondis et contribué au contenu de ce guide et du présent rapport d'évaluation.

Plus de 132 Camerounaises, représentant des associations de femmes entrepreneurs (AFE), des associations d'entreprises par branche d'activités, des associations d'employeurs, des membres du gouvernement, des banques commerciales, des institutions de micro finance, des universités, des organisations donatrices, des centres de recherche universitaires, ont consacré de leur temps pour des entretiens, des sessions de table ronde, afin de partager leurs vues sur les expériences vécues par des femmes entrepreneurs dans le pays, ainsi que les collègues du bureau de l'OIT à Yaoundé. L'évaluation des conditions influençant la croissance des entreprises gérées par des femmes n'aurait pas pu se faire sans leur engagement enthousiaste envers le projet.

Sigles et abréviations

ADAF	Appropriate Development for Africa Foundation
AFE	Association de femmes entrepreneurs
ANEM-CAM	Association Nationale des Etablissements de micro finance
APECCAM	Association professionnelle des établissements de crédit au Cameroun
APME	Programme d'Appui au milieu artisanal de Maroua
ASAFE	Association pour le Soutien et l'Appui à la Femme Entrepreneur
BAD	Banque Africaine du développement
BICEC	Banque Internationale du Cameroun pour l'épargne et le crédit
BICIC	Banque Internationale du commerce et de l'industrie au Cameroun
BIT	Bureau international du travail
BPCC	Bureau de promotion du commerce Canada
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
CAABWA	African Business Women's Alliance
CAMCCUL	Cameroon Cooperative Credit Union League
CCI	Centre du commerce international
CCIM	Chambre de commerce, de l'industrie et des mines
CEC PROM	Coopératives d'épargne et de crédit pour Promotrices
CEMAC	Communauté économique et monétaire des Etats de l'Afrique Centrale
CFC	Crédit Foncier du Cameroun
CIDA	Canadian International Development Agency
COBAC	Commission Bancaire de l'Afrique Centrale
COLEACP	Comité de liaison Europe-Afrique-Caraïbes-Pacifique
COOPEC	Coopératives d'épargne et de crédit
CVECA	Caisses Villageoises d'Epargne et de Crédit Autogérées
DIAL	Développement des Investigations sur Ajustement à Long Terme
DSCN	Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale

DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
ECA	Economic Commission for Africa
EMF	Etablissements de micro finance
FCFA	Francs CFA
FCEM	Femmes Chefs d'Entreprises Mondiales
FFA	Forum Francophone des Affaires
FMI	Fonds monétaire international
FNE	Fonds National de l'Emploi
FOREFAEF	Forum de réflexion sur le financement et le développement des activités économiques des femmes
GBGM	General Board of Global Ministries
GERME	Gérez mieux votre entreprise
GFAC	Groupement des Femmes d'Affaire du Cameroun
GICAM	Le Groupement Interpatronal du Cameroun
ICT	Information concernant la communication et la technologie
IDRC	International Development Research Center
IFC	International Finance Corporation
IMF	Institutions de micro finance
MCD	Ministère français de la coopération et du développement
MC2	Mutuelles Communautaires de Croissance
ME/MI	Moyenne Entreprise/Moyenne Industrie
MINASCOF	Ministère des Affaires Sociales et de la Condition Féminine
MINCOF	Ministère de la Condition Féminine
MINDIC	Ministère du Développement Industriel et Commercial
MTPEA/SI	Micro, Très Petites Entreprises, l'Artisanat et le Secteur Informel
MUFFA	Mutuelle Financière de Femmes Africaines
NEPAD	New Partnership for Africa's Development (NEPAD)
NID	Networked Intelligence for Development
ONG	Organisation non-gouvernementale
OPSD	Office for Private Sector Development
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel

PACCIA/PACT	Programme d'appui au renforcement des capacités de commerce international au service de l'Afrique
PAFEC	Patronat féminin du Cameroun
PAME	Programme d'appui à la micro entreprise
PE	Petite entreprise
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PME/PMI	Petite et Moyenne Entreprise/Petite et Moyenne Industrie
PPTE	Pays pauvres très endettés
PROPAC	The Farmers' Organization of Cameroon (PROPAC)
PRO-PME	Projet de renforcement de la PME camerounaise
RBN	Revenu Brut National
SARL	Société à Responsabilité Limitée
SDE	Services de développement de l'entreprise
SFD	Systèmes Financiers Décentralisés
SGBC	Société générale de banques au Cameroun
SNI	Société Nationale d'Investissement
SRC	Société de recouvrement de créances au Cameroun
TPE	Très petite entreprise
TUVA	Transformer une valeur ajoutée
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
WINC	Women Investment Club

Introduction

Située au creux du golfe de Guinée, la République du Cameroun, d'une superficie de 475 442 km², est bordée au nord-ouest par le Nigeria, au nord par le Tchad, à l'est par la République centrafricaine et au sud par le Congo, la Guinée équatoriale et le Gabon. La végétation est un condensé de l'Afrique intertropicale avec des forêts denses et humides au sud, des savanes au centre, la steppe au Nord et des forêts et prairies de montagnes. On distingue trois types de climats : équatorial au sud, tropical au centre et sahélien au nord. La population de 16 millions d'habitants est composée d'une mosaïque de plus de 250 ethnies et croît au taux de 2,8 pourcent par an. Le pays compte 10 provinces dont huit francophones et deux anglophones. Découvert en 1472 par les Portugais, le Cameroun fut tour à tour sous protectorat allemand, sous mandat anglais et français avant d'accéder, le 1^{er} janvier 1960, à l'indépendance. Pays potentiellement riche en ressources naturelles (cacao, café, banane, bois, tabac, coton et pétrole), doté d'un secteur industriel non négligeable et d'une logistique avantageuse avec un grand port à Douala, et un accès à la sous-région, le Cameroun produit environ 50 pourcent de la richesse de la Communauté économique et monétaire des Etats de l'Afrique Centrale (CEMAC).

Avec un revenu annuel par habitant de 924 \$US, l'indice de développement humain (IDH) est évalué, en 2004, à 0,501 classant le Cameroun au 141^{ème} rang sur un total de 177 pays. Les autres indicateurs sociaux se situent respectivement à 61,2 ans pour l'espérance de vie (2003), 67,9 pourcent pour l'alphabétisation des adultes (2003) ; 107 pourcent pour le taux brut de scolarisation primaire (2002) ; 74 pour mille pour le taux de mortalité infantile (2004) ; et 57,8 pourcent pour le taux de la population ayant accès à l'eau potable (2003). Le taux de prévalence de la pauvreté reste élevé à 40,2 pourcent de la population (2002).

Après deux décennies de croissance soutenue à partir du milieu des années 60, l'économie camerounaise a connu, dix années durant (1985-1994), une récession dont elle n'est sortie qu'à la faveur de la dévaluation du franc CFA¹ intervenue en 1994. Depuis lors, le pays s'est engagé dans un processus de réformes économiques avec le soutien des Institutions de Bretton Woods et d'autres bailleurs de fonds dont la Banque. Le taux réel de croissance économique enregistré au cours des cinq dernières années s'est situé au-dessus de 4 pourcent et les déséquilibres internes et externes se sont progressivement résorbés malgré certains dérapages dans la mise en oeuvre du programme de réforme en 2004 et le déclin de la production pétrolière qui a représenté jusque là environ 40 pourcent des exportations du pays. En avril 2006, le Cameroun a atteint le point d'achèvement de l'initiative Pays pauvres très endettés (PPTE). Cette performance représente la réalisation d'un enjeu économique de grande importance en raison de nouvelles ressources financières induites qui seront libérées par les instances monétaires internationales au profit du Cameroun avec des retombées socio-économiques qui arrivent à point nommé en perspectives.

Le programme du gouvernement est essentiellement fondé sur le Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP) qui a été adopté en avril 2003, aussi, le gouvernement accorde une importance primordiale au secteur privé en tant que moteur de la croissance appelé à jouer un rôle majeur dans la lutte contre la pauvreté. En vue de

¹ Le franc CFA (« céfa ») est une monnaie utilisée dans 12 pays africains francophones, ainsi qu'au Guinea-Bissau (ancienne colonie Portugaise) et en Guinée équatoriale (ancienne colonie espagnole). Le code monétaire ISO pour l'Afrique centrale CFA est XAF et pour l'Afrique de l'ouest CFA est XOF.

permettre au secteur privé de jouer ce rôle de premier partenaire dans la lutte contre la pauvreté, il est indispensable d'assurer la stabilité macro-économique, la qualification de la main d'œuvre par des formations appropriées, la maîtrise du coût des autres facteurs de production, la disponibilité de financement en particulier pour les petites et moyennes entreprises (PME), l'efficacité des infrastructures physiques et l'amélioration du système judiciaire et la lutte contre la corruption.

En ce qui concerne les femmes, le gouvernement du Cameroun prend des dispositions pour elles dans son plan de développement national et les femmes sont représentées à l'assemblée nationale (10 sur 180).

Au niveau du gouvernement, il n'y a pas de point focal pour les questions de développement des entreprises féminines et des initiatives de réglementation ciblées. Cependant, le gouvernement du Cameroun a récemment créé le Ministère de la Petite Entreprise, qui propose d'inclure l'entrepreneuriat dans son plan stratégique en mettant l'accent sur les femmes entrepreneurs, mais il est trop tôt pour évaluer ce plan d'action. Il y a un besoin de focaliser sur le développement des femmes entrepreneurs et leur entreprise et de mettre sur pied une stratégie. Leur potentiel à devenir des facteurs économiques sur le plan commercial n'est pas reconnu et elles font toujours l'objet d'images stéréotypées en ce qui concerne leur potentiel de croissance.

Sommaire

Introduction et antécédents

En 2004 et 2005, la Banque africaine de développement (BAD) et l'Organisation internationale du travail (OIT) ont conjointement publié quatre évaluations sur les « facteurs affectant les perspectives de croissance pour les femmes entrepreneurs en Ethiopie, Tanzanie, Ouganda et Kenya ». La conduite conjointe de ces évaluations ont amené la BAD et l'OIT à développer un « Guide d'évaluation BAD-OIT ». Le guide est basé sur une approche développée par Atlantic Canada en vue de promouvoir la croissance des entreprises gérées par des femmes. Elaboré à partir de cette version originale, le guide a été révisé, adapté et affiné afin de refléter le contexte africain, les situations spécifiques vécues par des entreprises féminines africaines et l'environnement dans lequel ces entreprises évoluent..

Le programme se base sur une évaluation dans les dix domaines/secteurs suivant :

- (i) Coordination des politiques et leadership ;
- (ii) Cadre légal et réglementaire ;
- (iii) Promotion et Role-Model ;
- (iv) Accès à l'éducation et à la formation en entreprise ;
- (v) Accès au crédit et aux services financiers ;
- (vi) Les associations de femmes entrepreneurs et réseaux ;
- (vii) Accès aux infrastructures de production ;
- (viii) Accès aux marchés ; et
- (ix) Recherche et données statistiques sur les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) féminines

L'environnement des affaires des entreprises féminines orientées vers la croissance au Cameroun

L'essor des entreprises féminines est freiné, en particulier, par leur accès limité aux ressources essentielles (y compris la terre et le crédit) et par l'environnement socioculturel. Par ailleurs, beaucoup de femmes ont tendance à avoir un niveau d'instruction plus bas que les hommes. Elles souffrent de discrimination au travail et dans le monde des affaires, ce qui les maintient dans les emplois et/ou secteurs d'activités les moins rémunérateurs. En outre, elles disposent d'un niveau d'épargne faible pour démarrer une entreprise. Bien que les femmes représentent 50,8 pourcent de la population du Cameroun, les traditions et coutumes limitent considérablement la reconnaissance des droits d'héritage et de propriété des biens et des terres ; elles ont un accès limité aux moyens de production, de financement et à l'encadrement technique, ce qui limite drastiquement leur potentiel de croissance et de développement.

Il y a une méconnaissance générale du potentiel des femmes à contribuer au commerce, et elles font l'objet d'images stéréotypées en ce qui concerne leur potentiel de croissance. La mise en oeuvre des programmes du gouvernement en faveur de la promotion de la femme est assurée par le Ministère de la promotion de la femme créé depuis 1997 (sous l'appellation 'Ministère de la condition féminine'), en même temps que la création d'une Cellule d'agents de coordination au sein de chaque ministère dont l'objectif est d'y mesurer et d'y encourager l'égalité entre hommes et femmes. Une matrice d'actions a été mise en place par le Ministère, dans le cadre du DSRP, en vue : (i)

de faciliter l'accès des femmes aux ressources productives et en assurer le contrôle ; (ii) d'augmenter et encourager la productivité du travail des femmes et par conséquent leurs revenus ; (iii) d'améliorer la qualité des infrastructures de base ; et (iv) de promouvoir les droits fondamentaux des femmes. Par ailleurs, le Ministère des petites et moyennes entreprises s'est engagé à considérer l'entrepreneuriat féminin comme un pilier de la stratégie de développement du secteur privé que le gouvernement est en train de finaliser. Cependant, il est prématuré d'évaluer ce plan d'action.

Moins de 18 pourcent des femmes économiquement actives se trouvent dans l'emploi rémunéré, les autres sont des travailleuses indépendantes ou contribuent au travail familial non rétribué. La population économiquement active représente plus de 41 pourcent de la population totale.² La population inactive est composée principalement d'étudiants (61,7 pourcent), de femmes au foyer (25,3 pourcent), rentiers, personnes à la retraite, personnes âgées, handicapés et chômeurs (13 pourcent).³ Les femmes sont propriétaires d'environ 38 pourcent des entreprises privées visibles et enregistrées au Cameroun, la plupart étant des micro entreprises. Les femmes ont tendance à exercer dans le secteur informel, ce qui implique à peu près 34 pourcent de tous les foyers dans le pays et 46 pourcent de la population active. Les entreprises gérées par des femmes représentent une source mesurable et inexploitée d'emploi futur et de croissance économique au Cameroun, avec la possibilité de contribuer largement à atteindre les objectifs de réduction de la pauvreté dans le pays.

Parfois trop de formalités administratives découragent les femmes dans leurs démarches pour enregistrer leur nouvelle entreprise. Mettre sur pied une petite affaire est toujours difficile et pas attirant pour les femmes entrepreneurs. Par ailleurs, une fois que l'entreprise a démarré, la femme entrepreneur doit s'attendre à recevoir la visite de représentants d'environ onze départements gouvernementaux ou agences en l'espace d'une année, pour auditionner, contrôler, relever les taxes, etc. C'est une procédure intimidante pour les femmes qui se sentent menacées par ce genre de démonstration de pouvoir excessif. De plus, une fois que leur entreprise est formalisée, et à cause de la lenteur du système légal, les femmes entrepreneurs se voient contraintes de refuser des opportunités de traiter avec de nouveaux clients, afin de se protéger d'éventuelles accusations d'actions frauduleuses.

Sans cesse les femmes se plaignent quant aux difficultés d'assumer leur triple rôle (dans la reproduction, la production et dans la communauté). Elles font face à des conflits de temps, d'énergie, de ressources et à des barrières culturelles et institutionnelles. Bien que la loi stipule l'égalité des droits pour les femmes, il y a toujours des différences dans le statut social et culturel des hommes et des femmes au Cameroun. Par exemple, l'accès à la terre et à la propriété limite l'étendue des activités économiques des femmes aussi bien que leur capacité à répondre à des critères collatéraux lors d'une demande de crédit.

La promotion des femmes entrepreneurs est pratiquement inexistante. Il est nécessaire de démontrer la diversité des femmes entrepreneurs dans l'économie et de dissiper le mythe selon lequel une entreprise gérée par une femme ne fonctionne que pour lui permettre de subsister et de réduire sa pauvreté, mais plutôt qu'elle crée de l'emploi et apporte sa contribution à la croissance de l'économie. A cela s'ajoute la nécessité de promouvoir des activités pour présenter l'entrepreneuriat comme une option viable aux étudiantes féminines dans les écoles techniques et les universités. Les professeurs

² La Banque africaine de développement 2005, « De l'entrepreneuriat féminin au Cameroun, projet de financement. »

³ The Gateway of the Government, Republic of Cameroon.

<http://www.spm.gov.cm/showdoc.php?rubr=6000&srubr=6050&lang=en&tpl=2>. August 9, 2006.

universitaires rapportent que la plupart des étudiants qui se préparent à entrer dans la vie active ne considèrent pas l'entrepreneuriat comme un choix.

Les femmes accèdent difficilement à l'éducation, à la formation et aux opportunités pour développer leurs compétences. En ce qui concerne la formation en entrepreneuriat, le Cameroun a une capacité et une portée très limitées avec un nombre restreint de bons programmes, la plupart en zone urbaine. Cela devient un handicap pour les femmes qui n'apportent qu'un très bas niveau d'expérience sur le plan de la gestion dans leur entreprise. Par conséquent, il existe un besoin important de former les femmes dans le domaine de l'entrepreneuriat et des capacités de gestion, ainsi que dans la formation des capacités techniques et de soutien.

Les femmes entrepreneurs du Cameroun tombent dans le groupe financier des « entre-deux oubliés » lorsqu'elles essaient de trouver des opportunités pour développer leur entreprise. Les faillites financières existent aussi bien au niveau de l'Institut de la micro finance (IMF) qu'au niveau des banques commerciales. Comparées aux hommes, les femmes ont moins de chance d'avoir les relations nécessaires lors d'une demande de prêt bancaire et manquent souvent de compétences et d'information pour développer des propositions de financement acceptables et pour négocier des sommes plus importantes de crédit. Quelques informateurs clés rapportent que la plupart des IMF et des agents de banques de crédit ont une notion biaisée et des préjugés négatifs quant aux femmes entrepreneurs et le potentiel de leur contribution à la croissance. Non seulement il est nécessaire d'instaurer un système pour faciliter l'accès des femmes au financement pour le développement mais des sessions d'orientation devraient être organisées pour les agents de crédit et les banques afin de leur démontrer les meilleurs moyens d'intégrer les marchés gérés par des femmes et le potentiel qu'ils représentent dans les relations bancaires à long terme.

Un réseau coordonné de Services de développement de l'entreprise (SDE) fait défaut, spécialement dans les zones non-urbaines, à cela s'ajoutent des sources d'informations destinées aux femmes limitées, ce qui freine encore le développement de leur entreprise. Les SDE fournissent traditionnellement toute une série de sessions pour le renforcement des capacités et l'entraînement dans des domaines clés tels que le marketing, la gestion financière, le développement des ressources humaines, et la gestion des opérations. Lorsqu'ils sont systématiquement liés au crédit, les SDE ont démontré leur valeur quand il s'agissait d'assurer la mise en application des programmes financiers et de réaliser les objectifs de développement de l'entreprise. Il a été clairement prouvé qu'il était nécessaire d'accélérer la fréquence des sessions de SDE pour les femmes entrepreneurs.

Les Associations de femmes entrepreneurs (AFE) existent et procurent des opportunités de communiquer par réseau, de se soutenir mutuellement et de se faire encadrer. Comme c'est le cas pour de nombreuses AFE dans toute l'Afrique, la durabilité est un problème majeur. De plus amples recherches ont été requises afin d'identifier les besoins en formation pour le renforcement des capacités et la gouvernance de ces associations. Elles ont un impact positif dû au fait qu'elles sont intégrées dans les activités ministérielles du gouvernement. Les associations d'entreprises dominantes rapportent avoir également des membres féminins ; cependant, le pourcentage de participation des femmes est inconnu étant donné que les données par genre ne sont pas disponibles.

Les femmes sont souvent exclues des discussions ou interactions concernant les activités économiques, et elles se lancent souvent dans leurs projets avec des informations limitées ou inadéquates. Elles reconnaissent que le manque d'accès aux marchés est une barrière à leur développement. Des efforts ont été entrepris pour inclure les femmes dans

des missions commerciales et certaines de ces missions ont été organisées seulement pour des femmes, cependant les coûts associés à ce genre de foires commerciales souvent interdisent la participation des femmes. Les femmes entrepreneurs doivent être orientées vers des nouveaux concepts et d'autres opportunités de business, ce qui leur permettrait d'atteindre un plus haut niveau pour des activités d'exportation. Une recherche des opportunités pour rentrer dans les chaînes d'approvisionnement devrait être entreprise afin d'identifier les opportunités de marchés nationaux et mondiaux.

Alors qu'il n'y a aucune loi au Cameroun qui interdit aux femmes l'accès aux ressources financières et autres, certaines coutumes et traditions impliquent que les femmes ne devraient pas être propriétaires de terrain ou avoir de titre de propriété, ce qui complique leur accès à des moyens de production adéquats. Elles sont aussi pénalisées par l'état de pauvreté des infrastructures dans les différentes localités et par le manque d'accès à des instruments de production modernes et à la technologie. Etant donné qu'elles ne possèdent pas les ressources requises, elles doivent souvent avoir recours à des instruments et des machines d'occasion inefficaces pour effectuer leurs activités.

Des recherches importantes et intéressantes ont été effectuées par l'OIT, le ministère de la condition féminine (MINCOF), le ministère de l'industrie et de l'économie, ainsi que de nombreuses autres entreprises du secteur privé. Cependant, une recherche détaillée fait défaut au Cameroun et on manque littéralement de données sur les PME, les secteurs industriels, on manque de recherche systématique et rigoureuse sur les femmes entrepreneurs et leur entreprise, et on manque également de données distribuées par genre.

Le processus d'évaluation a identifié le besoin de focaliser davantage sur l'accès à l'information concernant la communication et la technologie (ICT), et de toute urgence sur les femmes entrepreneurs. Un projet, créé par le Centre du commerce international (CCI) a mis l'accent sur le renforcement des capacités des femmes entrepreneurs au Cameroun dans le but de développer leur entreprise au niveau international grâce à l'ICT. Il y a encore du travail à faire dans ce domaine étant donné que seulement 7 à 10 pourcent de chefs de ménages dans les centres urbains ont déjà accès à l'Internet, alors que 80 pourcent de la population a connaissance de ses avantages mais n'y a pas accès.

Sur la base d'une évaluation des forces et des faiblesses des politiques, des programmes et de l'accès au soutien, selon les dix secteurs déterminés par le cadre d'évaluation de la BAD et de l'OIT (voir page 27), un certain nombre de lacunes ont été identifiées au Cameroun. Les actions recommandées pour répondre à ces lacunes sont détaillées comme suit :

Actions recommandées

1. **Coordination des Politiques et Leadership Accélération de l'intégration de la dimension de genre dans toutes les politiques et programmes gouvernementaux.**
 - Lancement d'un programme « d'action affirmative » ayant pour objectif de donner un pouvoir économique aux femmes focalisant avant tout sur la consolidation du terrain d'action des femmes entrepreneurs et des femmes dans les PME.
 - Création d'un groupe de travail pour le développement des entreprises des femmes dans le secteur privé au sein du Groupement Interpatronal du Cameroun (GICAM) (composé de femmes entrepreneurs et d'associations), qui informe les responsables politiques et les coalitions publiques/privées des politiques et initiatives nécessaires pour son action, et qui fait pression auprès du gouvernement pour que les intérêts des

femmes entrepreneurs soient pris en compte dans toutes les politiques et stratégies économiques et industrielles.

- Engager les discussions à un très haut niveau entre les directeurs des banques et les pouvoirs publics de manière à infléchir la position des banquiers en faveur d'une politique d' « égalité-genre » en matière d'octroi de crédit.
- Exécuter une série d'ateliers de sensibilisation sur l'intégration du genre pour tous les ministères et les organisations d'appui aux PME.
- Adopter une politique d'approvisionnement du gouvernement qui exige qu'un minimum de 15 pourcent de tous les contrats de travaux publics soit accordé à des entreprises dirigées par les femmes.

2. Cadre légal et réglementaire

- Engager les réformes nécessaires en vue d'alléger les procédures et formalités administratives de création et d'exploitation des PME et micro (TPE) entreprises afin de stimuler la création et le développement des entreprises dirigées par les femmes au Cameroun.
- Offrir des ateliers d'information et de formation sur les typologies d'impôts et les procédures simplifiées de leur acquittement.
- Entreprendre des réformes législatives et administratives en vue d'assurer pleinement l'égalité de genre dans l'accès aux ressources économiques (droit à la succession et à la propriété foncière, accès au crédit, à la formation et à l'information).
- Créer au sein du Ministère des PME un point focal pour l'analyse de l'impact des investissements faits en faveur du genre et pour la mise en place d'une base de données désagrégées par sexe.
- Réformer les normes du travail au Cameroun afin de réduire les effets défavorables et inégalitaires sur les femmes qui travaillent sur un marché où il y a ségrégation des sexes, ce qui influence la disponibilité des emplois rémunérés en faveur des hommes.
- Disséminer davantage d'informations aux femmes entrepreneurs en ce qui concerne les procédures d'enregistrement d'une entreprise et les licences commerciales grâce à leur appartenance au Groupement des femmes d'affaire du Cameroun (GFAC) et à d'autres associations de femmes entrepreneurs.

3. La promotion des femmes entrepreneurs et les rôles modèles

- Produire un film vidéo documentaire sur les femmes entrepreneurs au Cameroun avec la participation de la BAD, de l'OIT/WEDGE, des associations de femmes entrepreneurs, et d'autres groupes d'intérêts appropriés. Cette vidéo pourrait être utilisée comme ressource dans les écoles secondaires, les collèges techniques et les universités pour promouvoir l'entrepreneuriat en tant qu'option de carrière viable.
- Etudier la faisabilité du développement et de la mise en place de programmes destinés aux femmes entrepreneurs et examiner le problème de leur diffusion sur les chaînes de radio dans chaque province à travers tout le pays. Ces émissions pourraient focaliser sur les femmes dans les MPE, donner un aperçu de leurs défis et succès et de la manière dont elles ont surmonté les obstacles pour réussir la transition entre des activités commerciales de subsistance et une entreprise commerciale, ou démarrer avec une micro entreprise et en faire une petite ou moyenne entreprise.
- Soutenir le développement et la mise en œuvre d'un programme de récompense annuel pour « les femmes entrepreneurs de l'année » afin de leur donner une reconnaissance. Cette activité devrait se faire en partenariat avec les associations de femmes entrepreneurs, l'OIT et la BAD. Différentes catégories de prix devraient être établies et réalisées : un prix pour les micro entrepreneurs de l'année, pour

l'entrepreneur le plus innovateur de l'année, pour l'entrepreneur qui a obtenu la plus grande croissance, pour les femmes entrepreneurs exportatrices de l'année, etc.

- Sous le patronat du Ministère de la promotion de la femme et de la famille et avec la coopération des AFE du pays entier, déclarer une « semaine pour l'entrepreneuriat des femmes » au Cameroun.

4. Accès à l'éducation et la formation en entreprise

- Former et développer une sélection de femmes formatrices et de tutrices au niveau national (des femmes entrepreneurs prospères) qui vont jouer le rôle à la fois de conseillères et de formatrices pour des femmes entrepreneurs.
- Mettre sur pied, si nécessaire, et donner une série d'ateliers dans le but de transmettre leurs connaissances dans les domaines suivants :
 - Le développement du marché et la qualité ;
 - les compétences en marketing et promotion ;
 - La gestion financière ;
 - La gestion des ressources humaines ;
 - La préparation d'une demande de crédit, comment traiter avec les institutions financières, les mécanismes d'emprunt, et les stratégies de négociation.
- Proposer une série de programmes à long terme couvrant les sujets suivants :
 - L'identification des débouchés afin d'aider les femmes à trouver de nouvelles idées pour améliorer leur potentiel de croissance : « Comment trouver des débouchés à partir d'idées ».⁴
 - La mise en œuvre des programmes de l'OIT « GEE En Avant pour les femmes dans l'entreprise » et « Développer votre entreprise ».
 - La mise en œuvre d'initiatives de formation en « comment gérer la croissance » pour les femmes entrepreneurs. Ce programme se présenterait sous la forme de séminaires mensuels sur une période de 10 mois (un atelier par mois) couvrant des sujets spécifiques liés à la croissance.

5. Accès au crédit et aux services financiers

Dans le domaine de la micro finance :

- Mise en place de cours en micro finance intégrant la dimension de genre répondant à la demande de tous les travailleurs en micro finance.
- Liaison entre des services pour le développement des entreprises (SDE) attentifs aux différences entre les sexes et des services de prêts en micro finance pour les femmes, spécialement pour les clientes qui requièrent un prêt individuel dans le but de développer leur entreprise et qui bénéficieraient d'avoir des conseils quant à la manière d'accéder au crédit d'une banque commerciale.
- Etudier le financement pour la création d'un « Bureau pour les femmes » dans le Groupement des femmes d'affaire du Cameroun (GFAC) pour soutenir l'action des institutions de micro finance auprès des femmes dans les zones rurales ; contrôle du progrès effectué dans l'intégration des questions relatives à l'égalité des hommes et des femmes ; coordination de l'offre en matière de sensibilisation des prestataires de micro finance et de SDE aux questions des différences entre les sexes, et mise à disposition d'informations pour aider les agents en micro finance.

⁴ Business Development Bank of Canada – un programme destiné à aider des entrepreneurs à démarrer leur affaire ou à développer de nouvelles opportunités pour des entreprises déjà existantes.

-
- La BAD encourage l'association nationale des établissements de micro finance (ANEM-CAM) à exiger de chacun de ses membres qu'il procure des informations désagrégées par genre à propos de ses clients demandeurs d'emprunts.

Dans le domaine du crédit de banque commerciale :

- Exiger des banques commerciales qu'elles recueillent et rapportent des informations désagrégées par genre à propos de leurs clients demandeurs d'emprunts.
- Encourager les banques commerciales à organiser régulièrement des séminaires pour les femmes entrepreneurs sur la manière de traiter avec le banquier.

Dans le domaine du développement de nouvelles initiatives :

- Créer de nouvelles initiatives d'appui plus efficaces et plus adaptées aux besoins d'accès aux ressources nécessaires à la croissance des entreprises des femmes.
- Développer une synergie entre toutes les parties intéressées et renforcer les capacités des associations de femmes entrepreneurs et leurs membres.

6. Mécanisme de financement

- Mettre en place un appui financier constitué par le système de garantie partielle de prêts impliquant la BAD et/ou des partenaires multilatéraux qui garantirait une partie du prêt accordé par une banque commerciale. Cette garantie partielle serait destinée à financer tous les secteurs, exceptées les activités illégales donc formellement interdites par la loi (fraude fiscale, contrebande, trafic de stupéfiants, etc.).
- Sous tendre la facilité de garantie partielle d'une composante Assistance Technique à quatre volets :
 - le renforcement des prestataires de services d'appui aux entreprises qui vont bénéficier d'un renforcement des capacités techniques. Les prestataires de SDE tireront profit du projet en se positionnant pour offrir aux TPE et PME féminines des services basés sur leurs besoins. Le programme permettra l'utilisation des outils de formation développés dans le cadre du programme GOWE Kenya. Le programme assurera aussi la formation de formateurs de ces prestataires de services ainsi que la sensibilisation aux questions de genre.
 - le renforcement des capacités associatives et de réseautage des associations et groupements sectoriels de femmes chefs d'entreprises leur permettant d'élaborer une stratégie durable de développement et assurer leur autosuffisance financière à travers des services d'appui aux membres. Le programme assurera aussi la formation de formateurs au sein des associations à la gestion des associations ainsi qu'à l'utilisation de la plateforme internet associative « CandGo » que la Banque a appuyé y compris l'utilisation de la bourse d'opportunités d'affaires développée par la Banque dans ce cadre.
 - la formation et l'encadrement des clientes du projet par les prestataires de services d'appui en leur permettant d'avoir accès à des outils de formation adéquats y compris pour ce qui a trait à l'accès aux marchés d'exportation, la mise à niveau technologique et l'introduction de normes de qualité.
 - le renforcement des capacités des banques locales sélectionnées par les appuis à leur sensibilisation aux questions de genre, le développement et la mise en œuvre de nouveaux instruments de financement et d'évaluation du risque des PME y compris l'outil de « credit scoring », la formation des chargés de crédit à la mise en œuvre et gestion de la composante Garantie du programme.

7. Accès aux SDE et aux services d'information

En partenariat avec Le Groupement Interpatronal du Cameroun (GICAM), l'OIT et la BAD doivent coordonner une approche en vue d'un appui pour :

- Développer une banque de données nationale avec des consultants en SDE dans le secteur privé. Les données sur chaque prestataire de services devraient inclure des informations sur son éducation, son expérience professionnelle, et son domaine d'expertise.
- Trouver des opportunités dans le domaine des SDE et solliciter les candidatures des aspirants prestataires en SDE.
- Introduire un programme de certification des SDE afin de garantir un niveau de normes professionnelles. Inclure la formation intégrant la dimension de genre afin de mieux servir le marché des femmes et procurer aux apprentis une opportunité pour mieux comprendre les contraintes auxquelles les femmes doivent faire face dans les entreprises à croissance, ainsi qu'une formation spécialisée dans des domaines très demandés tels que les SDE liés aux services financiers.
- Etablir un bureau de consultation en SDE national centralisé pour les MPME, les intermédiaires, les institutions de financement (IMF et banques commerciales) pour gérer les tâches et diriger les clients vers les consultants en SDE. Le centre national de consultation en SDE aura la responsabilité de développer les termes de référence pour chaque mandat conseil ; de recruter et donner des instructions au conseiller en SDE ; de contrôler le délai d'exécution du mandat ; de vérifier si le client est satisfait ; et de compiler les rapports désagrégés par genre sur les prestations des services.
- Solliciter le soutien de donateurs pour qu'ils fournissent des services subventionnés (en cas de besoin) pour les femmes entrepreneurs dans les entreprises en expansion.
- Développer et mettre en place une série de sessions d'orientation en SDE pour les femmes entrepreneurs et les associations de femmes entrepreneurs. Le but de ces sessions sera de faire prendre conscience de la relation entre les SDE, la performance professionnelle et l'empressement à développer et soutenir un plan d'exécution. Afin de répondre aux besoins exprimés en langage local, l'usage de la radio devrait être envisagé. Les initiatives visant à former les formateurs en collaboration avec les associations de femmes entrepreneurs devraient porter la garantie qu'elles seront répandues dans tout le pays.
- Sensibiliser les media pour qu'ils présentent des articles concernant des femmes entrepreneurs prospères, et qu'ils fassent la promotion d'évènements concernant des femmes entrepreneurs. Etudier l'utilisation des media pour disséminer des informations liées au monde des affaires et des entreprises aux femmes travaillant dans les MPEs au Cameroun.

8. Les associations de femmes entrepreneurs et réseaux

Une recherche plus approfondie doit être conduite pour évaluer les besoins en formation des associations de femmes entrepreneurs (AFE) pour renforcer leurs capacités et leur gouvernance avant d'investir dans les ressources financières et humaines requises pour maximiser l'impact potentiel des associations.

- Mettre en œuvre un plan pour répondre aux besoins des AFE qui veulent renforcer de façon durable leurs capacités en développement.
- Mettre à disposition des fonds pour consolider les capacités des AFE et leur fournir les ressources financières adéquates.
- Fournir une formation en direction et gestion d'une association (peut-être en utilisant les approches du programme de renforcement des capacités des AFE de l'OIT).

-
- En partenariat avec l'Association des Femmes Chefs d'Entreprises Mondiales (FCEM), organiser, collecter des fonds et mettre en place une conférence pour les dirigeants des AFE dans les pays d'Afrique francophone pour démontrer des cas de bonne pratique en gestion d'association, les bénéfices apportés aux membres et les défis en matière de durabilité et de succès.

9. Les locaux et la technologie

- Réviser le projet d'incubateur pour les femmes entrepreneurs préalablement mis en œuvre à Yaoundé et Douala et en déterminer les forces et les faiblesses. Etudier la faisabilité de la création d'incubateurs pour femmes entrepreneurs dans chacune des provinces.
- Etudier s'il est possible pour les femmes d'accéder à des locaux et de l'équipement à louer et identifier les obstacles qui limitent la possibilité pour les femmes de développer leur entreprise.

10. Accès aux marchés

- Créer une capacité de production collective pour les femmes entrepreneurs et les petits producteurs dans les secteurs d'exportation, créer des alliances entre eux, afin de cibler et de répondre à des larges commandes venant d'acheteurs étrangers.
- Assistance des donateurs par le financement d'un projet visant à relier les femmes entrepreneurs de PME et mise à disposition de ressources pour garantir que des entreprises appartenant à des secteurs où les femmes dominent soient intégrées dans tout programme de développement et de renforcement des capacités.
- Les AFE devraient être utilisées pour disséminer des informations concernant les marchés aux membres de leur réseau.
- Assistance aux femmes entrepreneurs dans leurs démarches pour obtenir le financement de leur participation aux missions commerciales du ministère du commerce, spécialement pour les femmes entrepreneurs dans l'industrie de l'artisanat.

11. Recherche et données statistiques sur les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) féminines

- Les départements gouvernementaux sont mandatés pour collecter et faire un rapport sur des données ventilées par genre et le ministère approprié collecte des informations détaillées concernant les entreprises des femmes (en comparaison avec les entreprises en général) sur leur taille, leur âge et d'autres données d'ordre démographique sur les femmes chefs d'entreprises dans le but de quantifier avec plus de précision les contributions économiques de ces entreprises appartenant à des femmes.
- Le projet OIT/WEDGE engage un consultant/chercheur pour conduire une étude sur les femmes entrepreneurs dans les entreprises en développement au Cameroun. Cette recherche couvrira un échantillon significatif de femmes entrepreneurs et explorera leurs antécédents, leurs motivations, leur évolution dans l'entrepreneuriat, les principales barrières à leur démarrage et leur développement, les stratégies pour surmonter ces obstacles, les défis auxquels elles ont fait face lors du développement de leur entreprise, le secteur d'activité, etc.
- Des données désagrégées par genre seront réunies sur les utilisateurs de tous les programmes pour PME gouvernementaux et financés par des donateurs. Des institutions financières (IMF et banques commerciales) vont maintenir des données ventilées par genre lorsqu'il sera fait appel à leurs services.

-
- Des bailleurs de fonds internationaux en partenariat avec l'OIT, la BAD et le Conseil international pour les petites entreprises et le Comité d'entreprise des femmes vont organiser un symposium pour donner un aperçu de la base de recherche existante sur les femmes entrepreneurs, discuter les méthodologies de recherche et stimuler l'intérêt pour des projets de recherche qui ont pour but d'améliorer la connaissance de base des femmes entrepreneurs et du développement de leur entreprise au Cameroun.

1. Méthodologie d'évaluation de la BAD/OIT au Cameroun

1.1 Antécédents de la mission au Cameroun

L'intérêt de la BAD et de l'OIT dans le développement de la micro et petite entreprise (MPE) en Afrique est né du fait que les MPE, y compris celles du secteur informel, représentent plus de 90 pourcent de toutes les entreprises, elles sont les génératrices principales d'opportunités d'emploi et contribuent de façon importante à la réduction de la pauvreté. Les MPEs sont localisées aussi bien dans le secteur rural que le secteur urbain et contribuent à la promotion d'une distribution plus équitable des revenus. Elles stimulent le développement local, jouent un rôle primordial dans la promotion d'une culture de l'entreprise et consolident les compétences économiques au sein des populations locales.

Les femmes, en particulier, sont considérées comme étant des acteurs importants du secteur de la micro entreprise dans les pays africains. Elles sont les propriétaires et gérantes d'un pourcentage élevé de MPE, cependant principalement au niveau de la micro entreprise informelle. De fait, en nombre absolu, elles représentent une contribution substantielle à la création d'emploi, au soutien durable de la famille, et à la réduction de la pauvreté. La minorité des entreprises féminines et qui se sont développées en petites et moyennes entreprises (PME) ont également un impact positif sur l'emploi et le commerce. La mise en place d'un environnement de soutien plus favorable permettra à davantage de femmes de s'investir dans le développement d'une entreprise et apportera des bénéfices à l'économie tant sur le plan social que sur le plan économique, y compris une meilleure santé pour les familles et les communautés, un meilleur degré d'alphabétisation et l'acquisition d'une éducation, une responsabilisation accrue des femmes, et un développement économique plus important (OIT, 2003a).

Cependant, en Afrique les femmes entrepreneurs ne « jouent pas dans la même cour que les hommes ». De nombreuses barrières sociales, culturelles, légales et comportementales qui empêchent les femmes entrepreneurs d'accéder à des supports et ressources indispensables pour développer leur entreprise sont clairement énoncées dans le rapport de la BAD (2004a, 2004b) ; Richardson, Howarth et Finnegan (2004) ; et la Banque mondiale (2004a). Si rien n'est fait pour détruire ces barrières, le développement économique des pays africains ne pourra pas bénéficier des contributions potentielles importantes des femmes et de leur entreprise, et il leur sera très difficile d'atteindre les buts stipulés dans les Objectifs de développement du Millenium de l'ONU. L'OIT et la BAD se sont engagées à obtenir une croissance au niveau macro-économique, ou une amélioration des accords institutionnels et des conditions de développement des femmes entrepreneurs et de leur entreprise.

Durant l'année 2003, la BAD et l'OIT ont collaboré pour mener des évaluations « des facteurs affectant les perspectives de développement des femmes entrepreneurs en Ethiopie, Tanzanie et Kenya ». Une série de rapports par pays ont été rédigés, ainsi qu'un rapport d'ensemble couvrant les résultats des recherches entreprises dans les trois pays (OIT, 2004). Les deux organisations ont également mandaté la préparation d'un nouvel outil standard pour évaluer l'environnement favorable pour les femmes entrepreneurs à la recherche de croissance, basé sur les exercices de terrain qui ont été conduits en Ethiopie, au Kenya et en Tanzanie en 2003.

En juillet 2004, l'OIT a coordonné conjointement avec la BAD, la SFI du Groupe de la Banque Mondiale (Société Financière Internationale) et la Banque mondiale une

mission d'enquête en Ouganda⁵ pour examiner les perspectives pour les femmes entrepreneurs et le potentiel pour procéder à une évaluation de l'environnement favorable. L'équipe mandatée par la BAD/OIT s'est concentrée sur l'environnement favorable pour les femmes entrepreneurs orientées vers la croissance. La mission d'enquête conjointe s'est déroulée au mois de novembre. A la même période, la SFI et la Banque mondiale ont entamé un exercice pour évaluer l'égalité des sexes et la croissance en Ouganda. L'équipe de WEDGE de l'OIT (également mandatée par la BAD) a travaillé aux côtés de la SFI et de la Banque mondiale pour exécuter respectivement ces deux évaluations parallèles.

L'objet du cadre d'évaluation de la BAD/OIT dans son ensemble était d'estimer les contraintes et conditions environnementales pour le lancement et le développement des MPE appartenant à des femmes ; de déterminer les secteurs clés pour créer un environnement favorable et encourager la croissance des entreprises ; et d'identifier les ouvertures où la BAD, l'OIT et d'autres partenaires de développement pourraient intervenir et apporter leur assistance de façon appropriée afin de compléter les efforts du gouvernement du Cameroun.

1.2 Le processus d'évaluation de la BAD/OIT

L'évaluation au Cameroun des facteurs qui affectent la croissance des entreprises féminines était mandatée par la BAD et l'OIT. La mission au Cameroun s'est déroulée fin février – début mars 2006. Durant les deux semaines de visites sur le terrain, des interviews et des groupes de travail ont été organisés avec 133 représentants du gouvernement, d'universités, d'associations de MPE et d'employeurs, des associations de femmes entrepreneurs (AFE), des organisations donatrices, des institutions de micro finance (IMF), des banques commerciales, des centres de recherche universitaires et des femmes entrepreneurs qui ont participé aux discussions de groupe et sessions de formation. De plus, l'équipe d'évaluation a mis sur pied et organisé deux ateliers (un à Yaoundé et l'autre à Douala) pour des femmes entrepreneurs cherchant à accroître leur entreprise sous la rubrique « Exigences Demande De Prêt ». Les discussions dans les ateliers ont permis de collecter davantage d'informations.

⁵ La Banque mondiale a été invitée par le ministère gouvernemental de la finance, planning et développement économique de l'Ouganda pour entreprendre une évaluation de l'environnement dans le contexte de l'égalité des sexes et d'examiner les liens entre les notions de genre et la croissance économique.

Tableau 1 : Nombre d'informateurs clés par type d'organisation ou de groupe de soutien

Représentants du gouvernement	20	Représentants d'organisations des employeurs	2
Organisations pour les femmes	2	Fournisseurs de SDE et de formation	9
Educateurs et chercheurs	4	Tables rondes pour femmes entrepreneurs	24
Représentants d'organisations de femmes entrepreneurs et d'organisations pour les femmes	17	Représentants d'agences donatrices	10
Employés d'institutions de micro finance	12	Dirigeants de MPE et d'associations d'entreprises	2
Employés de banques commerciales	7	ONGs	4
		Autres activités et évènements	20
Total			133

Source : BAD-OIT

Un certain nombre d'informateurs clés ont fourni des copies des rapports appropriés, des documents directifs, des études de recherche et des données d'évaluation, dont les résultats principaux ont été pris en compte dans l'évaluation d'ensemble, ainsi qu'une analyse du matériel d'entretien.

1.3 Le cadre d'évaluation de la BAD/OIT

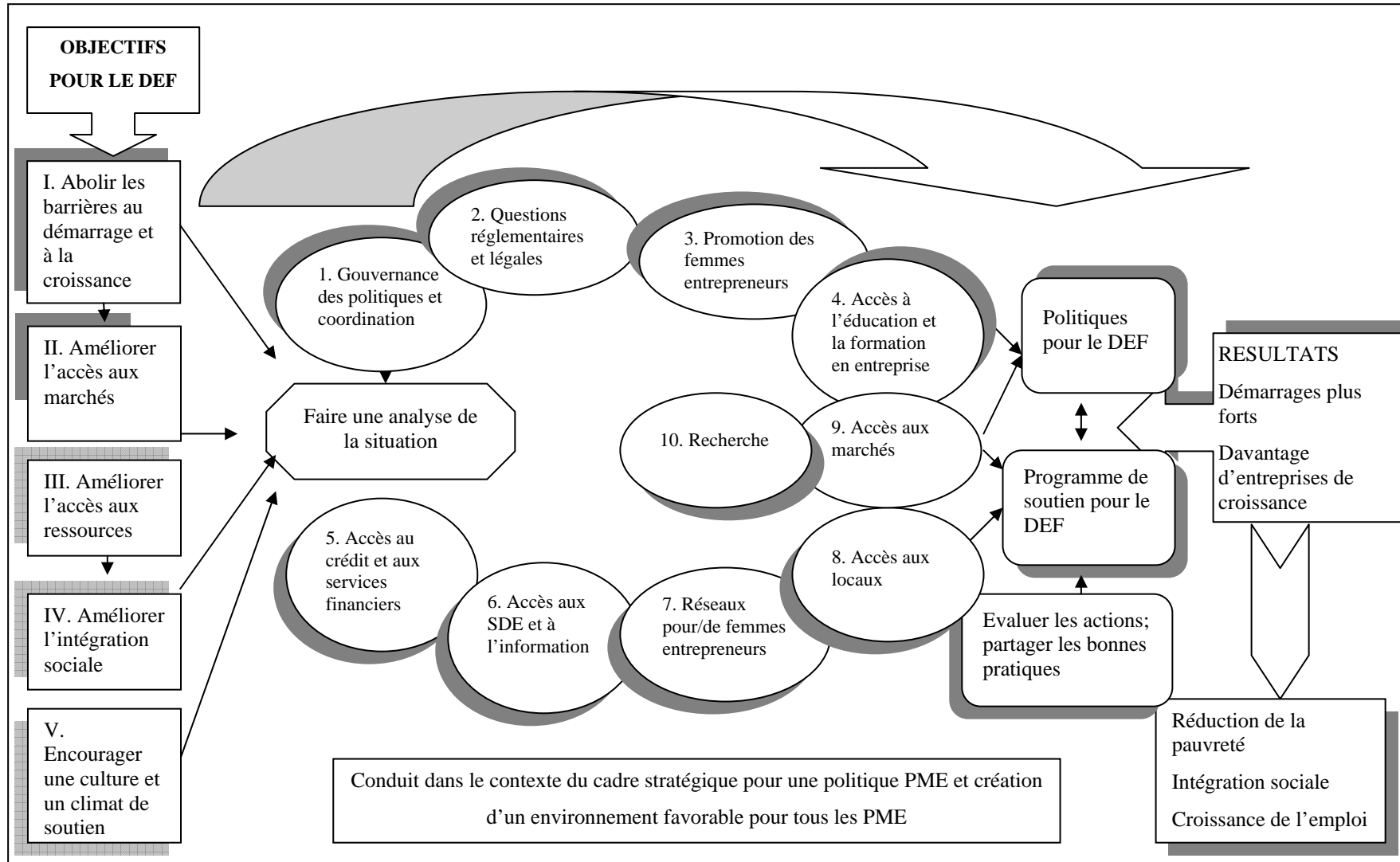
Le *guide du cadre d'évaluation de la BAD/OIT* a été utilisé pour déterminer les composants de l'environnement favorable aux femmes entrepreneurs à la recherche de croissance, analyser leur efficacité respective et identifier les bonnes pratiques, ainsi que les lacunes. Le cadre d'évaluation est illustré dans le schéma 1.1.

Le guide d'évaluation met l'accent sur le fait qu'il est important d'examiner dix secteurs fondamentaux considérés comme vitaux pour faciliter l'action des femmes entrepreneurs orientées vers la croissance : (1) politiques de direction et coordination ; (2) questions de règlements et de lois ; (3) promotion des femmes entrepreneurs ; (4) accès à l'éducation et à la formation en entreprise ; (5) accès au crédit et ressources financières ; (6) accès aux SDE et à l'information ; (7) accès aux associations de femmes entrepreneurs et aux réseaux ; (8) accès aux locaux ; (9) accès aux marchés ; et (10) recherche sur les femmes entrepreneurs et les MPE appartenant à des femmes.

Une estimation des ouvertures et perspectives appartenant aux dix secteurs fondamentaux du cadre d'évaluation permet de formuler une série de mesures politiques et des programmes justifiés pour : i) supprimer les barrières freinant le démarrage et la croissance des entreprises féminines ; ii) améliorer l'accès des femmes aux marchés ; iii) améliorer l'accès des femmes aux ressources économiques ; iv) consolider la protection sociale et l'inclusion sociale ; et v) créer un environnement plus favorable pour les femmes entrepreneurs.

Les différents secteurs proposés dans le guide sont interconnectés ; des actions dans chaque secteur sont nécessaires pour obtenir les changements désirés dans l'environnement des affaires dans lequel évoluent les entreprises féminines, conduisant à une croissance soutenue et un nombre plus important d'entreprises.

Schéma 1: Le cadre d'évaluation de la BAD/OIT: Un environnement favorable à la croissance des entreprises féminines



2. Rôle des femmes entrepreneurs dans l'économie nationale

La première partie de cette section se veut un sommaire du rôle de la femme dans le domaine de la PME. La deuxième partie couvre l'environnement socio-culturel affectant la croissance des entreprises dirigées par les femmes. La dernière partie souligne les défis qui doivent être relevés pour faciliter l'augmentation du pourcentage d'entreprises dotées de potentiel de croissance, dirigées par les femmes.

2.1 Le rôle des femmes dans le secteur des MPME

2.1.1 Définitions de PME

Au Cameroun, on ne dispose pas d'une définition officielle de la PME. Cependant, dans le cadre de leurs missions, certaines institutions [Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), Fond de Garantie et d'Aide aux Petites Entreprises (FOGAPE), Centre d'Assistance aux Petites et Moyennes Entreprises (CAPME) et la Cellule de Gestion du Code des Investissements du Ministère de l'Economie et des Finances (MINEFI)] ont proposé des définitions dans un souci d'identification des bénéficiaires de leurs services. De façon générale, les PME se distinguent des grandes entreprises par un certain nombre de caractéristiques dont : les effectifs, la propriété du capital, et le montant des investissements. Le tableau 2 ci-après récapitule des critères d'identification et de catégorisation des PME, micro, très petites entreprises et de l'artisanat au Cameroun.

Encadré 1 : Récapitulatif des critères d'identification et de catégorisation des PME, Micro, très petites entreprises et l'artisanat au Cameroun

Types d'entreprises/critères	PME	Micro entreprises et très petites entreprises	Artisanat
Critères statistiques			
1) Nombres d'employés	➤ 250 maxi	➤ 20 maxi	➤ 10 maxi
2) Investissement initial	➤ 500 à 1500 millions FCFA	➤ 10 à 50 millions FCFA	➤ jusqu'à 10 millions FCFA
3) Chiffre d'affaires	➤ 500 à 1000 millions FCFA	➤ -	➤ -
4) Participation au capital	➤ 51 à 65% pour les nationaux	➤ -	➤ -
5) Coûts de création d'emploi	un emploi par tranche de 5 millions d'investissements	Plus faible	beaucoup plus faible
Critères qualitatifs			
1) Secteur d'appartenance	➤ Moderne	➤ Moderne ou informel	➤ Moderne ou informel
2) Régime de propriété et de pouvoir de décision	➤ Individuel ou actionnariat implication de l'actionnaire majoritaire	➤ Individuel ou familial avec forte implication du chef de famille	➤ Individuel ou familial avec forte implication du chef de famille
3) Organisation de l'entreprise	➤ Concentration des fonctions managériales entre les mains du propriétaire/dirigeant	➤ Forte concentration des fonctions managériales entre les mains du propriétaire/dirigeant	➤ Primauté du propriétaire/dirigeant
4) Technologie utilisée à la production	➤ Relativement complexe	➤ Simple	➤ Élémentaire ou rudimentaire
5) Profil du dirigeant propriétaire	➤ Formation secondaire et supérieure et/ou professionnelle. Culture d'entreprise faible.	➤ Formation professionnelle prédominante. Pas d'expérience et de culture d'entreprise.	➤ Formation professionnelle ou sur le tas. Pas d'expérience et de culture d'entreprise.

6) Sources de financement	➤ Marché financier	➤ Micro finance et/ou bancaire, tontine et/ou épargne personnelle	➤ Tontine et/ou micro finance et/ou épargne personnelle
<u>Critères de marché et d'environnement</u> 1) Marchés cibles	➤ Local, national, régional, international (parfois)	➤ Local, parfois national	➤ Essentiellement local et de proximité

Source : ⁶

L'économie camerounaise demeure dominée par le secteur primaire qui occupe 60 pourcent de la population active, contribue pour 20 pourcent au PIB et représente 25 pourcent des exportations en 2004. L'agriculture de subsistance est l'activité principale du secteur.

Bien que la production agricole camerounaise repose à 90 pourcent sur le travail des femmes, ces dernières ont perdu la maîtrise de ce secteur en raison de l'expansion des grandes cultures de rente, les confinant ainsi à la production vivrière.

Parce que moins lucratif, ce secteur de la production agricole fut relégué au second plan, ainsi les femmes ont rarement profité des services d'encadrement agricole, de l'amélioration des techniques culturales, de la formation et des programmes de développement.

Le nombre de grandes entreprises est estimé à environ 270. Ces entreprises opèrent notamment dans l'agro-industrie, l'industrie du bois, l'industrie textile, la métallurgie et les matériaux de construction et les produits chimiques. Les statistiques sur le nombre de PME ne sont pas complètes en l'absence de données spécifiques. Le secteur informel est répandu dans le domaine de l'artisanat, des services et du micro-commerce. Il a enregistré une croissance continue, en particulier à la faveur de la crise économique. Selon les estimations, ce secteur emploie la majorité de la main-d'œuvre urbaine, et plus de 6 ménages sur 10 tirent au moins une partie de leurs revenus de ce secteur. D'ailleurs, c'est dans ce secteur que nous retrouvons la majorité des femmes entrepreneurs camerounaises qui représentent une bonne partie de l'ensemble des entrepreneurs au Cameroun. Selon les informations reçues, cette représentation varie entre 37 et 75 pourcent du total.

Quarante trois pour cent des femmes entrepreneurs n'utilisent pas de personnel permanent tandis que seules 25 pourcent ont un effectif supérieur à 10 personnes. Cependant 66 pourcent des entreprises féminines enquêtées en 2003 (MINCOF) ont été créées entre 1992 et 2001 et pourraient envisager des projets de croissance. Par contre, entre 85 pourcent et 94 pourcent de ces femmes ne peuvent pas avoir accès à un crédit au taux du marché.

Malgré les efforts réalisés à travers l'existence de nombreux programmes et autres activités, la femme entrepreneur reste très vulnérable au Cameroun, vivant dans un environnement assez difficile avec des problèmes et des menaces de tout ordre qui constituent un frein au développement de ses activités.

Afin de déclencher le potentiel de l'entrepreneuriat féminin au Cameroun et de permettre aux femmes entrepreneurs de contribuer de manière significative au développement économique du pays, à la création d'emplois et à l'élimination de la

⁶ Programme intégré d'appui au développement industriel durable du Cameroun Composante IV – Projet ONUDI – sept. 2005

pauvreté, des efforts sont requis afin de créer un environnement plus favorable pour les femmes entrepreneurs et la croissance de leur entreprise.

Une attitude plus favorable aux activités des femmes entrepreneurs est nécessaire afin d'atteindre cet objectif ainsi qu'une volonté d'effectuer des changements face à la vulnérabilité de leur entreprise – conditions de travail déplorables, problèmes de sécurité et de santé, protection sociale et capacités techniques, sociales et humaines.

2.1.2 Genre et secteur des PME du Cameroun

Les statistiques sur le nombre de PME et leur secteur d'activités ne sont pas connues en l'absence d'une base de données complètes dans ce domaine. Cependant, en décembre 2003, le centre de recherche et d'études en économie et sondage (Crêtes) a émis un rapport à l'issue d'une étude menée sur *l'Etat des lieux/Identification villes de Douala et de Yaoundé* dans lequel on retrouve des statistiques intéressantes. Yaoundé est la capitale politique, tandis que Douala est la capitale économique et abrite le principal port du pays. Bien que ces données ne représentent pas la totalité des femmes entrepreneurs camerounaises, on peut penser qu'elles en illustrent du moins les grandes lignes.

Tableau 2 : Effectif des entreprises de l'échantillon selon l'activité principale et le sexe du promoteur

Secteur d'activité principale	Sexe du promoteur				Ensemble	
	Hommes		Femmes			
Villes (Y = Yaoundé D = Douala)	Y	D	Y	D	Y	D
Hôtellerie et restauration	7	4	0	1	7	5
Mécanique / Tôlerie	23	16	1	0	24	16
Boulangerie/Crémerie	5	2	1	2	6	4
Menuiserie/Tapisserie/Vannerie	15	10	0	0	15	10
Maçonnerie/BTP/Plomberie	19	8	0	0	19	8
Electricité/Dépannage d'appareils électroniques	33	13	2	0	35	13
Couture/Broderie	8	2	11	3	19	5
Santé	6	0	1	0	7	0
Coiffure/esthétique	4	0	3	1	7	1
Sculpture sur bois/Peinture et teinture	4	6	0	0	4	6
Autres industries	7	1	0	0	7	1
Autres services	21	7	4	3	25	10
Ensemble	152	69	23	10	175	79

Source : Rapport Crêtes – État des lieux – villes de Douala et de Yaoundé.

Les principales activités des entreprises sont : l'électricité et dépannage d'appareils électriques, la mécanique et tôlerie, les autres services, la maçonnerie, la menuiserie, la tapisserie et vannerie ainsi que la couture et broderie. Les femmes sont concentrées dans la couture, broderie et autres services.

Tableau 3 : Répartition des entreprises dont le promoteur est un homme suivant le type et l'activité principale ⁷

Secteur d'activité principale	Micro entreprise		Très petite entreprise		Petite entreprise		ME/MI		Ensemble	
	Y	D	Y	D	Y	D	Y	D	Y	D
Villes (Y = Yaoundé D = Douala)										
Hôtellerie et restauration	0.0	0.0	4.8	2.0	20.0	16.0	100.0	25.0	4.6	5.8
Mécanique/Tôlerie	24.4	17.1	23.8	16.3	20.0	12.0	0.0	0.0	15.1	23.2
Boulangerie/Crémerie	0.0	0.0	9.5	2.0	0.0	12.0	0.0	12.5	3.3	2.9
Menuiserie/Tapisserie/ Vannerie	12.2	11.4	19.0	10.2	20.0	8.0	0.0	0.0	9.9	14.5
Maçonnerie/BTP/Plomberie	14.6	12.9	9.5	12.2	0.0	16.0	0.0	0.0	12.5	11.6
Electricité/Dépannage d'appareils électroniques	22.0	32.9	19.0	16.3	0.0	4.0	0.0	12.5	21.7	18.8
Couture/Broderie	2.4	2.9	0.0	12.2	20.0	0.0	0.0	0.0	5.3	2.9
Santé	0.0	0.0	0.0	8.2	0.0	4.0	0.0	12.5	3.9	0.0
Coiffure/esthétique	0.0	5.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2.6	0.0
Sculpture sur bois/Peinture et teinture	9.8	4.3	9.5	2.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2.7	8.8
Autres industries	2.4	4.3	0.0	4.1	0.0	8.0	0.0	0.0	4.6	1.4
Autres services	12.2	8.6	4.8	14.3	20.0	20.0	0.0	37.5	13.8	10.1
Total	100.	100.	100.	100.	100.	100.	100.	100.	100.	100.

Près de 87 pourcent de promoteurs de micro entreprises sont de sexe masculin. Les activités avec des promoteurs hommes se rapportent principalement à la mécanique et la tôlerie, l'électricité et le dépannage d'appareils électroniques, la maçonnerie, la plomberie, la menuiserie, la tapisserie et la vannerie.

Tableau 4 : Répartition des entreprises dont le promoteur est une femme suivant le type et l'activité principale ⁸

Secteur d'activité principale	Micro entreprise		Très petite entreprise		Petite entreprise		ME/MI		Ensemble	
	Y	D	Y	D	Y	D	Y	D	Y	D
Villes (Y = Yaoundé D = Douala)										
Hôtellerie et restauration	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	100.	0.0	10.0	0.0
Mécanique/Tôlerie	0.0	5.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	4.3
Electricité/Dépannage d'appareils électroniques	0.0	5.3	0.0	25.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	8.7
Boulangerie/Crémerie	16.7	5.3	50.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	20.0	4.3
Couture/Broderie	33.3	57.9	50.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	30.0	47.8
Coiffure/esthétique	0.0	10.5	0.0	25.0	100.0	0.0	0.0	0.0	10.0	13.0
Santé	0.0	0.0	0.0	25.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	4.3
Autres services	50.0	15.8	0.0	25.0	0.0	0.0	0.0	0.0	30.0	17.4
Total	100.	100.	100.	100.	100.	100.	100.	100.	100.	100.

L'ancienneté moyenne dans la profession pour les micros entreprises est de 11 ans chez les hommes, 8 ans chez les femmes à Douala et 3 ans chez les femmes à Yaoundé.

⁷ Rapport Crêtes – État des lieux/identification villes de Douala et de Yaoundé.

⁸ Ibid.

La moitié des chefs de PME ont au moins 50 ans et tous les promoteurs ont été à l'école au moins jusqu'au cycle secondaire. Ils se répartissent entre 75 pourcent pour le cycle secondaire et 25 pourcent pour le cycle supérieur. Leur niveau de culture et d'expérience en entreprise est relativement faible. Le chef de la PME n'a pas souvent le savoir-faire nécessaire à la bonne conduite de ses activités. L'ancienneté moyenne dans la profession est de 16 ans, la plus forte enregistrée par type d'entreprise.⁹ On note une prépondérance d'hommes parmi les promoteurs : le rapport est de 7 hommes pour 3 femmes.

Dans la micro et la très petite entreprise (TPE), les fonctions managériales sont concentrées entre les mains du propriétaire/dirigeant qui, de par son niveau d'instruction relativement faible et son manque de culture d'entreprise, est peu informé sur l'environnement dans lequel il exerce son activité. La confusion que l'on fait généralement entre le secteur informel et le secteur des micros et TPE vient du fait que celui-ci échappe souvent au contrôle et à l'encadrement des autorités publiques.

L'organisation de l'entreprise artisanale est très sommaire et les rapports de travail sont généralement informels. La gestion subit une très forte influence du chef d'entreprise qui ne possède généralement ni expérience en affaires, ni culture d'entreprise. L'outil de production reste rudimentaire et le marché cible est essentiellement de proximité.¹⁰

La mise en oeuvre des programmes du gouvernement en faveur de la promotion de la femme est assurée par le Ministère de la condition féminine créé depuis 1997, en même temps que la création d'une Cellule d'agents de coordination au sein de chaque ministère dont l'objectif est d'y mesurer et d'y encourager l'égalité entre hommes et femmes. Une matrice d'actions a été mise en place par le Ministère, dans le cadre du DSRP, en vue : (i) de faciliter l'accès des femmes aux ressources productives et d'en assurer le contrôle ; (ii) d'augmenter et encourager la productivité du travail des femmes et par conséquent leurs revenus ; (iii) d'améliorer la qualité des infrastructures de base ; et (iv) de promouvoir les droits fondamentaux des femmes. Par ailleurs, le Ministère des petites et moyennes entreprises s'est engagé à considérer l'entrepreneuriat féminin comme un pilier de la stratégie de développement du secteur privé que le gouvernement est en train de finaliser.

2.1.3 La PME et la création d'emplois

D'après les enquêtes CRETES citées plus haut et une estimation par la BAD en 2004-2005, on estime à 7 100 le nombre d'entreprises visibles et enregistrées au Cameroun dont 38 pourcent seraient dirigées par des femmes. Les secteurs les mieux représentés seraient le commerce en gros (22 pourcent), les services aux ménages (20 pourcent), les hôtels/restaurants (10 pourcent).

La PME emploie entre 20 et 250 personnes ; toutefois dans le domaine des services, le nombre d'employés est souvent inférieur à 20 alors que dans l'industrie, il peut parfois dépasser les 250.

Les activités de la PME comportent : l'agriculture, l'agro alimentaire, l'industrie, les services, et le bâtiment et travaux publics (BTP).

⁹ Rapport Crêtes – États des lieux – villes de Douala et de Yaoundé. Dans ce rapport l'auteur a réparti les entreprises en quatre groupes, selon la taille, c'est-à-dire l'effectif du personnel permanent ou employé temporaire.

¹⁰ Programme intégré d'appui au développement industriel durable du Cameroun Composante IV – Projet ONUDI – sept. 2005.

Depuis le début des années 80, le secteur informel connaît une nette progression du fait de l'avènement et de la persistance de la crise économique aggravée elle-même par l'entrée en vigueur des plans d'ajustement structurel. Il s'est étendu à une nouvelle population constituée par :

- des jeunes diplômés non intégrés à la fonction publique ou dans les entreprises privées modernes ;
- des déflatés de l'administration et des entreprises publiques ;
- des fonctionnaires de l'administration à la recherche d'une activité d'appoint après les différentes baisses de salaires ;
- des retraités de la fonction publique et du secteur privé ;
- des personnes ayant perdu leur emploi ;
- des chômeurs de toute origine (urbaine et rurale).

Le secteur informel joue un rôle important dans la formation des jeunes et notamment de ceux exclus du système conventionnel d'éducation et de formation. Cette formation se fait généralement sur le tas, par apprentissage. Dans la pratique, chaque entreprise de ce secteur emploie au moins deux apprentis. Cependant, les entreprises des femmes participent faiblement à la création d'emplois salariés : 43 pourcent n'utilisent pas de personnel permanent, et seules 25 pourcent ont un effectif supérieur à 10 personnes.¹¹

L'étude effectuée en 1993 par le DIAL (Développement des Investigations sur Ajustement à Long Terme) et la DSCN (Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale) relève que plus que 40 pourcent des chefs des unités informelles se sont installés parce qu'ils n'ont pas réussi à trouver un emploi salarié et 40 pourcent d'entre eux considèrent le secteur informel comme un mode d'insertion privilégié sur le marché du travail. Il en ressort donc que la dynamique du secteur informel relève plus d'une dynamique de création d'emplois que d'une véritable dynamique d'entreprises.¹²

En 1991, le secteur des MTPEA/SI (Micro-Très Petites Entreprises – l'Artisanat et le Secteur Informel) comptait plus de 260 000 entreprises pour un total de 1 200 000 emplois. Ce chiffre représente environ 23 pourcent de la population active totale et 39 pourcent de la population active urbaine. Il place le secteur des MTPEA/SI au 2^{ème} rang de pourvoyeurs d'emplois après le secteur agricole.¹³ En 2001, le taux d'informalité c'est-à-dire la part de l'emploi du secteur non structuré est de 57,1 pourcent et 53,7 pourcent respectivement à Yaoundé et à Douala.¹⁴

De même, la valeur ajoutée brute générée par le secteur de MTPEA/SI était estimée en 1991 à 1 117 milliards FCFA, ce qui représentait près de 30 pourcent du PIB, alors que la masse salariale distribuée dans ce secteur se chiffre à environ 176 milliards, soit 70 pourcent de la consommation totale des ménages dans le pays.¹⁵

Une étude effectuée par le DIAL et la DSCN en 1993, estime la production des biens et services au secteur informel au Cameroun équivalente à celle du secteur

¹¹ Programme intégré d'appui au développement industriel durable du Cameroun Composante IV – Projet ONUDI – sept. 2005.

¹² Rapport Crêtes – État des lieux/identification villes de Douala et de Yaoundé.

¹³ Programme intégré d'appui au développement industriel durable du Cameroun Composante IV – Projet ONUDI – sept. 2005.

¹⁴ Rapport Crêtes – État des lieux/identification villes de Douala et de Yaoundé.

¹⁵ Programme intégré d'appui au développement industriel durable du Cameroun Composante IV – Projet ONUDI – sept. 2005.

industriel moderne et la valeur rajoutée générée par ce secteur supérieur de 50 pourcent à celui du secteur industriel moderne.

L'importance du secteur des MTPEA/SI au Cameroun est confirmée par le rapport sur le développement humain au Cameroun qui estime à environ 34 pourcent l'ensemble des ménages regroupés au sein du secteur informel, à 46 pourcent la population active totale qui se retrouve dans ce secteur et à 60 pourcent le nombre de jeunes urbains qui s'y retrouvent.¹⁶

2.1.4 Formes juridiques des entreprises – Villes de Douala et Yaoundé

Toutes les PME paient la patente. L'étude CRETES en décembre 2003, portant sur 254 entreprises dont 33 ont pour promoteur des femmes, révèle les informations suivantes :

La majeure partie des entreprises sont des micros entreprises, suivies par la TPE, ensuite la PE (Petite entreprise), puis enfin la ME/MI (Moyenne Entreprise/Industrie) qui représente 3.8 pourcent à 4.6 pourcent du total.

Tableau 5 : Répartition des entreprises suivant le type et la forme juridique (en %)¹⁷

Forme juridique	Micro entreprise		Très petite entreprise		Petit entreprise		ME/MI		Ensemble	
	Y	D	Y	D	Y	D	Y	D	Y	D
Villes (Y = Yaoundé D = Douala)										
EI	96.6	100.0	71.7	91.3	52.0	50.0	37.5	0.0	80.0	89.9
SARL	2.2	0.0	20.8	8.7	40.0	33.3	62.5	100.0	16.0	8.8
SA	0.0	0.00	5.7	0.0	4.0	16.7	0.0	0.0	2.3	1.3
GIC	1.1	0.0	1.9	0.0	4.0	0.0	0.0	0.0	1.7	0.0
Total	100.	100.	100.	100.	100.	100.	100.	100.	100.	100.

Il est évident que la proportion d'entreprises individuelles reste élevée. Les entreprises de taille plus importante sont plus nombreuses à avoir la forme juridique SARL (Société à Responsabilité Limitée).

La proportion de très petites entreprises soumises à la patente (53 pourcent) dépasse légèrement celles soumises à l'impôt libératoire (47 pourcent).

2.1.5 Climat des affaires

Le nombre de grandes entreprises est estimé à environ 270 au Cameroun. Ces entreprises opèrent notamment dans l'agro-industrie, l'industrie du bois, l'industrie textile, la métallurgie et les matériaux de construction et les produits chimiques. Le secteur informel est répandu dans le domaine de l'artisanat, des services et du micro commerce. Il a enregistré une croissance continue, en particulier à la faveur de la crise économique. Selon les estimations, ce secteur emploie la majorité de la main-d'œuvre urbaine, et plus de 6 ménages sur 10 tirent au moins une partie de leurs revenus de ce secteur.

¹⁶ Ibid.

¹⁷ Rapport Crêtes – État des lieux/identification villes de Douala et de Yaoundé.

Le secteur privé camerounais a largement bénéficié de la dévaluation de 1994 qui s'est traduite par une dépréciation du taux de change réel d'environ 25 pourcent en 1996, un niveau qui a été maintenu jusqu'à présent.¹⁸

Les exportations, en particulier hors pétrole, ont répondu positivement à l'amélioration de la compétitivité des prix, et en 2003 le volume des exportations a augmenté de 50 pourcent par rapport à celui de 1993. Cependant, en dépit d'une certaine diversification, le pétrole, le bois, l'aluminium et quelques produits agricoles continuent de compter pour environ 70 pourcent des exportations.

Au cours des dix dernières années, le gouvernement a pris une série de mesures tendant à renforcer la libéralisation de l'économie et à créer les conditions d'une expansion du secteur privé. Le rapport de la Banque mondiale « Doing Business 2005 » note que bien que le Cameroun se compare favorablement avec plusieurs autres pays subsahariens pour ce qui est des principales dimensions de l'environnement des affaires (coût pour l'enregistrement d'une société, temps et étapes requises pour créer une nouvelle société), le système juridique et le non respect des contrats constituent des difficultés majeures.¹⁹

2.2 L'environnement pour la femme entrepreneur et la croissance de son entreprise

2.2.1 Sur le plan socio-culturel

Au Cameroun, la situation des femmes engagées dans les activités économiques reste tributaire de l'économie de subsistance à cause de nombreux obstacles d'ordre social, culturel, infrastructurel et économique, même si cette situation connaît une certaine amélioration.

La population camerounaise est évaluée à 15 292 000 habitants, et le nombre de femmes est estimé à 7 752 000, soit 50,7 pourcent. La tendance générale montre que les femmes s'impliquent davantage dans le secteur économique et l'emploi, même si cette tendance reste faible en ce qui concerne l'emploi. La proportion des ménages dirigés par les femmes est de 17,2 pourcent au niveau national, et 22,4 pourcent, et 14,5 pourcent aux niveaux urbain et rural respectivement. Le taux d'alphabétisation des femmes et des hommes est de 67,9 pourcent et 80,7 pourcent respectivement. Le taux brut de scolarisation primaire est 107 pourcent dont 84,2 pourcent pour les filles, mais il est limité à 29 pourcent pour le secondaire. Les trois provinces du nord du pays sont les plus défavorisées avec un taux de scolarisation dans le primaire pour les garçons de 104,1 pourcent, alors que ce taux est limité à 48,91 pourcent pour les filles. Ces disparités résultent en particulier des traditions socio-culturelles qui font que les jeunes filles se marient très jeunes pour devenir mères de famille.²⁰

Quant à la formation professionnelle des filles, elle passe par des écoles techniques et se limite souvent à ces matières « typiquement féminines » : secrétariat, économie domestique, etc. Quoiqu'il n'existe aucune réglementation qui les exclut des disciplines

¹⁸ Cameroun – Document de stratégie par pays 2005-2009 – BAD.

¹⁹ Cameroun – Document de stratégie par pays 2005-2009 – BAD.

²⁰ Ibid.

dites « masculines », les conceptions rigides des rôles sociaux contribuent à orienter les filles vers les filières de formation de courte durée où les débouchés sont limités.²¹

Dans ce domaine, l'évolution est lente : 39,3 pourcent des élèves de l'Enseignement Secondaire Technique étaient des filles en 1997-1998 contre 38,2 pourcent en 2000-2001.²²

Les femmes rencontrent divers obstacles pour leur participation à la vie économique : les traditions et coutumes ne reconnaissent pas en général aux femmes le droit de posséder des biens et des terres, ni de pouvoir en hériter ; elles ont un accès limité aux moyens de production et à l'encadrement technique ; les sources de revenus sont souvent entre les mains des hommes ; les femmes tirent leurs revenus des activités informelles ou du commerce des vivres ; leur mobilité est souvent freinée par certaines lois ou pratiques coutumières ; elles sont rarement consultées pour l'identification et la planification des projets de développement ; enfin l'accès au crédit leur est difficile.

Tableau 6 : Pourcentage des femmes de 15-49 ans se déclarant occupées par type d'occupation et par zone ²³

Type d'occupation	Zone urbaine	Zone rurale	Ensemble
Ménage domestique	32.2%	21.8%	25.8%
École	20.6%	07.6%	12.6%
Sans occupation	07.2%	02.5%	04.3%
Agriculture	10.5%	55.6%	38.3%
Commerce	16.5%	09.3%	12.1%
Services & administration	08.6%	01.8%	04.4%
Autres	04.4%	01.4%	02.5%
Total	100.0%	100.0%	100.0%

Aussi on les retrouve dans le secteur public et para public où elles représentent 18 pourcent de l'ensemble du personnel.

²¹ Projet de financement par la BAD de l'entrepreneuriat féminin au Cameroun – réalisé par Stean MPOLO Consultant – sept. 2005.

²² Annuaire statistique de la situation de la femme au Cameroun MINCOF – juin 2002.

²³ Annuaire statistique de la situation de la femme au Cameroun MINCOF – juin 2002.

Graphique 1 : Pourcentage de femmes employées dans les entreprises publiques et parapubliques²⁴

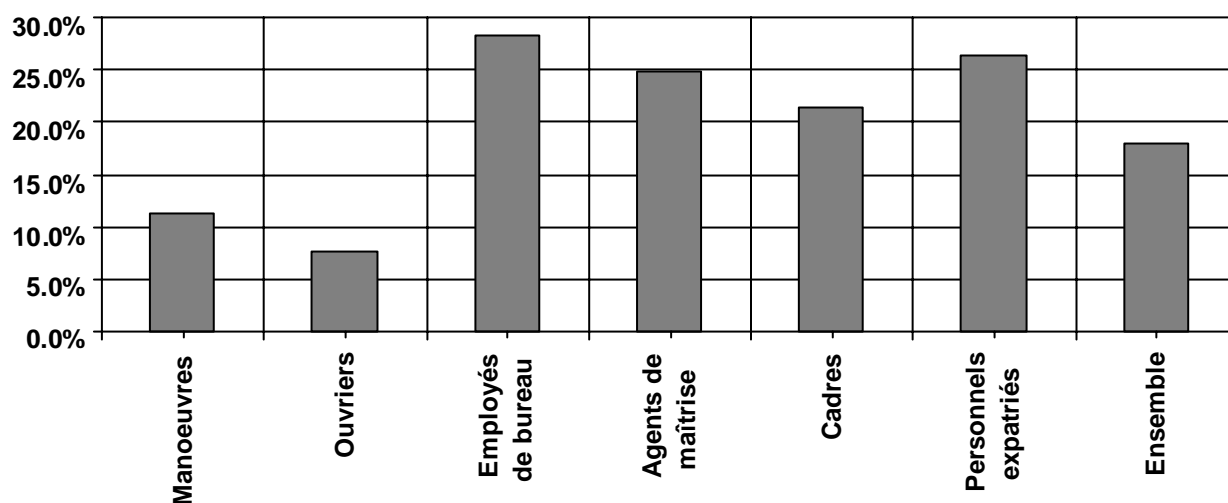


Tableau 7 : Pourcentage des femmes employées dans chaque secteur²⁵

Secteur	Femmes par secteur	Importance femmes de chaque secteur en %
Primaire	10.7%	18.4%
Secondaire	15.2%	20.6%
Tertiaire	24.2%	61.1%
Ensemble	17.9%	100.0%

Tableau 8 : Rapport salaire moyen par sexe²⁶

Secteur	Salaire et traitement moyen femmes en million FCFA (1)	Salaire et traitement moyen hommes en million FCFA (2)	Ratio (1) (2)
Primaire	0.9	1.3	1.4
Secondaire	1.8	2.0	1.1
Tertiaire	1.7	1.4	0.8
Ensemble	1.6	4.7	2.9

Cependant ces chiffres démontrent que les hommes bénéficient de salaires supérieurs à ceux des femmes dans les secteurs primaire et secondaire où 25,9 pourcent sont des femmes.

Malgré la faible participation de la femme au processus de prise de décision dans l'administration publique où elle n'occupe que 17 pourcent des postes de responsabilité dans les services centraux des ministères, sa contribution à la vie familiale est importante car environ 64 pourcent de femmes prennent en charge au moins une dépense de ménage.

²⁴ Ibid.

²⁵ Ibid.

²⁶ Ibid.

Tableau 9 : Pourcentage des femmes de 15-49 ans qui prennent en charge les dépenses de ménage selon le sexe du chef de ménage ²⁷

	Chef de ménage de sexe masculin	Chef de ménage de sexe féminin	Ensemble
Charge alimentation	49.69%	66.32%	53.15%
Charge habillement	35.64%	50.60%	38.76%
Charge éducation	12.55%	30.56%	16.30%
Charge santé & soins personnels	19.12%	38.01%	23.05%
Charge équipement maison	30.27%	42.64%	32.84%
Charge logement	03.49%	17.53%	06.41%
Aucune charge	38.16%	26.45%	35.72%
Au moins une charge	61.84%	73.55%	64.28%

Sur le plan de l'accès aux ressources, il est relevé que seul 9 pourcent des femmes ont eu accès à au moins un crédit en 2000. Sur le plan associatif, environ 65 pourcent de femmes sont membres d'une association féminine. Les femmes sont de plus en plus présentes au sein de l'administration. Elles occupent également des fonctions électives à l'Assemblée Nationale où elles ont 10 sièges sur 180. La mise en œuvre des programmes de l'Etat en faveur de la promotion de la femme est assurée par le Ministère de la condition féminine créé depuis 1997, en même temps que la création d'une Cellule d'agents de coordination au sein de chaque ministère dont l'objectif est d'y mesurer et d'y encourager l'égalité entre hommes et femmes.

Au ministère de la Justice, on retrouve 134 femmes magistrats sur un total de 684 soit 19,6 pourcent. 50 pourcent des 19,6 pourcent sont dans les grades inférieurs de ce poste. On retrouve aussi 402 greffiers sur un total de 1 266, ou 31,8 pourcent de femmes, cependant 81 pourcent des postes de greffiers occupés par des femmes sont dans de grades inférieurs.²⁸

Les femmes opèrent en particulier dans le secteur informel. Elles sont notamment actives dans les secteurs de l'agriculture, du commerce et des petits métiers.

En 1984, une étude du Ministère du Plan dénombrait 14,6 pourcent de femmes chefs d'exploitation agricole. Ce chiffre n'a pas évolué au-delà de 5 points. Toutefois, comme elles connaissent mal les techniques de conservation et de transformation et qu'elles sont peu familières avec celles de la commercialisation, leurs gains sont dérisoires. De plus, aux activités agricoles s'ajoutent des occupations domestiques qui accroissent considérablement leur fardeau : la corvée de l'eau et du bois, l'entretien du jardin potager, des animaux domestiques, le soin des enfants, la préparation des repas, de même que la participation à diverses activités communautaires.

Dans le secteur industriel, les femmes restent faiblement représentées : en 1985, on n'y retrouvait que 2,5 pourcent de la population active féminine. Les femmes employées dans ce secteur sont en majorité des ouvrières. Elles ne constituent que 0,8 pourcent des propriétaires et associés.²⁹

²⁷ Annuaire statistique de la situation de la femme au Cameroun MINCOF – juin 2002.

²⁸ Ibid.

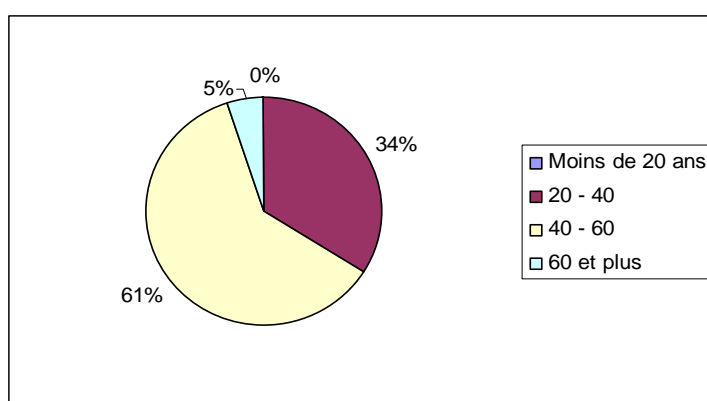
²⁹ Projet de financement par la BAD de l'entrepreneuriat féminin au Cameroun – réalisé par Stean MPOLO Consultant – sept. 2005.

2.2.2 La femme entrepreneur et la croissance de son entreprise

Une étude des besoins en appui au développement des capacités entrepreneuriales des femmes Camerounaises a été complétée en août 2003 par l'OIT et le Ministère de la condition féminine au Cameroun (MINCOF). Cette étude touchait 100 femmes entrepreneurs réparties dans les zones rurales et urbaines ainsi que 37 femmes entrepreneurs dans le secteur des services. Cet échantillon quoique limité est représentatif parce qu'il a tenu compte de tous les grands secteurs et de la répartition spatiale des femmes entrepreneurs. Cette étude révèle :

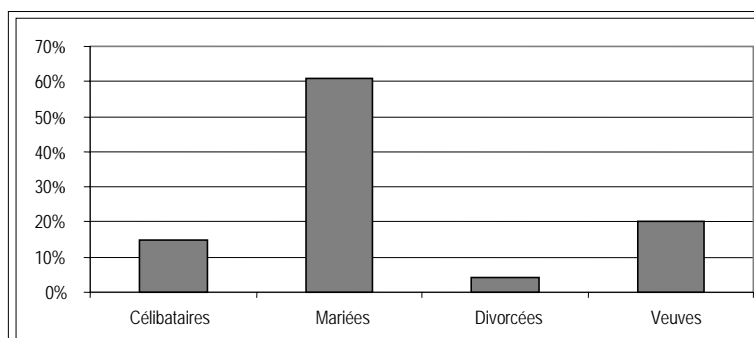
L'âge des promotrices

Graphique 2 : L'esprit entrepreneurial des femmes s'accroît proportionnellement à l'avancement en âge (61% ont entre 40 et 60 ans) ³⁰



La situation matrimoniale des promotrices

Graphique 3 : Les responsabilités familiales poussent au développement des capacités entrepreneuriales (61% sont mariées) ³¹



³⁰ Etude des besoins en appui au développement des capacités entrepreneuriales des femmes Camerounaises (MINCOF) – août 2003.

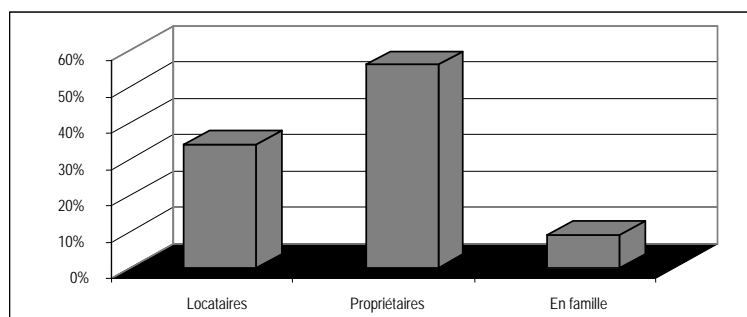
³¹ Etude des besoins en appui au développement des capacités entrepreneuriales des femmes Camerounaises (MINCOF) – août 2003.

Les personnes à charge

Quarante sept pour cent des femmes entrepreneurs interrogées ont plus de cinq personnes à charge. Les femmes entrepreneurs ont toujours des personnes à charge aussi bien leur propre progéniture que d'autres personnes : enfants ou adultes plus ou moins apparentés, charge à laquelle il lui est difficile de se soustraire en raison du poids de la tradition.³²

L'habitat

Graphique 4 : La possession de biens personnels est proportionnelle à la réussite des affaires : plus de 65 pourcent vivent dans des propriétés personnelles³³



Sur le plan éducatif

Le niveau d'éducation influe favorablement sur l'esprit d'entreprise : 89 pourcent ont fait au moins des études secondaires. De plus, 63 pourcent ont plus de 5 ans d'expérience dans l'activité qu'elles exercent actuellement :

- 26 pourcent interviennent dans le domaine artisanal et des petits métiers
- 23 pourcent opèrent dans le commerce général et en import-export
- 15 pourcent opèrent dans la transformation industrielle et artisanale
- 11 pourcent dans la formation, l'éducation
- 10 pourcent dans les prestations de service, conseil, épargne et crédit.

Accès au financement

Pour financer leurs affaires, les promotrices recourent à cinq principales sources :

- Fonds propres : 48 pourcent
- Cotisations ou tontines : 35 pourcent
- Emprunts : 12 pourcent
- Solidarité familiale : 4 pourcent
- Subventions/dons : 1 pourcent.

Quatre-vingt-quatorze pour cent des femmes entrepreneures interrogées à Ebolowa ne peuvent pas avoir accès à un crédit au taux du marché contre 89 pourcent à Yaoundé et 85 pourcent à Douala.³⁴ Les cotisations ou tontines auxquelles les promotrices recourent pour le financement de leurs affaires présentent plus d'inconvénients que d'avantages. On pourrait citer entre autres choses l'instabilité de ces sources et surtout la périodicité de remboursement. Les entreprises féminines en milieu rural se caractérisent par leur petite

³² Ibid.

³³ Ibid.

³⁴ Etude des besoins en appui au développement des capacités entrepreneuriales des femmes Camerounaises (MINCOF) – août 2003.

taille, un niveau d'investissement très faible, une main-d'œuvre familiale et un mode de gestion informel. Les revenus tirés de l'entreprise sont utilisés pour des besoins sociaux, l'achat des intrants, le renouvellement du matériel agricole et l'épargne dans les tontines.

Les principaux problèmes et contraintes des entreprises féminines en milieu rural portent essentiellement sur les problèmes liés à l'accès aux ressources économiques et à l'accès au marché.

2.3 La croissance

2.3.1 Défis et obstacles

En plus des obstacles socio-culturels, les femmes ne possèdent pas l'information nécessaire pour une meilleure exploitation des opportunités commerciales et la réussite en affaires. Le niveau de partenariat d'affaires est faible : 11 pourcent seulement d'entrepreneurs déclarent avoir des partenariats d'affaires, ce qui traduit leur difficulté de recherche de partenaires techniques et financiers. L'insuffisance ou le manque de débouchés, les réticences ou l'incapacité à prendre des risques calculés constituent autant de problèmes qui freinent le développement de leurs affaires.

Les femmes camerounaises sont confrontées à des difficultés majeures qui limitent leur accès au crédit. Une étude effectuée en 1987-1988 par le MINASCOF (Ministère des Affaires sociales et de la condition féminine) sur la femme et le crédit bancaire nous offre des éléments d'information intéressants et qui restent d'actualité. D'une part, l'étude constate que près de la moitié des femmes de l'échantillon retenu, i.e. les femmes faisant affaires avec les banques, ne connaissent pas les conditions d'octroi d'un crédit. Pourtant l'étude révèle que ces femmes sollicitent un crédit bancaire (51,5 pourcent).

L'étude met aussi en évidence deux dispositions législatives qui influencent la capacité juridique de la femme et par conséquent sa capacité d'offrir des garanties pour l'obtention d'un crédit :

- l'influence du régime foncier : suivant la coutume, la femme n'est pas héritière alors que le code civil lui reconnaît une vocation successorale ;
- l'influence du régime matrimonial : légalement, le mari peut s'opposer à l'exercice, par la femme, d'un métier qui nuirait au bonheur du ménage. Cette opposition peut notamment conduire au refus de l'octroi d'un registre de commerce.³⁵

Les conditions fixées par les institutions bancaires existantes sont difficiles à remplir par les femmes agricultrices et commerçantes. Les obstacles sont nombreux : manque de structuration du secteur agricole vivrier, absence de statut formel des femmes (difficultés d'obtenir un registre de commerce), manque de formation de base, faiblesse et insuffisance des revenus individuels des agricultrices, absence de comptabilité, alors que les banques examinent les documents comptables, difficulté d'apprécier le volume d'affaires réalisé, absence de garanties collatérales, mauvaise compréhension de la rentabilité d'un crédit et le manque d'information sur les procédures bancaires et fiscales.³⁶

³⁵ Projet de financement par la BAD de l'entrepreneuriat féminin au Cameroun – réalisé par Stean MPOLO Consultant – sept. 2005.

³⁶ Ibid.

D'ailleurs dans l'étude des besoins en appui au développement des capacités entrepreneuriales des femmes camerounaises citée plus tôt dans ce document, la grande majorité des femmes entrepreneures enquêtées disaient ne pouvoir avoir accès à un crédit au taux du marché et 48 pourcent de femmes interrogées affirment que leur financement provient de fonds propres. Douze pourcent seulement des femmes déclarent recourir au crédit bancaire, même si 17 pourcent des femmes déclarent avoir eu un appui financier. Les fonds propres sont souvent très limités et les salaires irréguliers entraînent souvent l'instabilité des employés dans leurs efforts d'auto-financement.

L'insuffisance ou le manque de moyens de production, notamment les matières premières, les outils et les équipements, est aussi un problème souvent soulevé par la femme entrepreneur.

La difficulté d'accès à la formation peut s'expliquer en partie par le fait que la formation n'a jamais été considérée comme un investissement pour le développement et la pérennité des affaires, mais plutôt comme une vulgaire dépense de frais de fonctionnement. Par ailleurs, les moyens assez limités expliquent, pour une autre part, cette situation.

Au compte des problèmes qui entravent le développement des activités des femmes entrepreneurs, il y a lieu de signaler : les charges familiales assez lourdes, la très forte pression des charges financières, fiscales et douanières, le mauvais état des infrastructures routières et les coupures intempestives du courant électrique.

2.3.2 Comment faciliter la croissance des entreprises dirigées par les femmes

Il est facile d'imaginer la croissance économique, la création d'emplois et la répartition des revenus qui pourraient se réaliser si plus de femmes pouvaient profiter de leur expérience exemplaire en ce qui a trait au remboursement de leurs dettes et de ce fait transformer leurs petites entreprises en grandes entreprises. Afin d'atteindre ces objectifs, les personnes que nous avons rencontrées ont indiqué que certaines stratégies sont nécessaires afin d'aider les femmes à éliminer certaines attitudes socio-culturelles, à améliorer leur accès au financement, à se faire inclure dans les politiques de PME, à améliorer les efforts de lobbying auprès des gouvernements afin d'influencer leurs stratégies de développement en faveur des femmes et d'imposer un examen complet des politiques de libéralisation et de privatisation par rapport aux femmes.

Plusieurs personnes interviewées recommandent que de nouvelles initiatives spécifiquement pour les femmes entrepreneurs soient créées dans le domaine de la formation technique, la comptabilité de l'entreprise, les services financiers, la formation pour négocier et approcher les banques, l'accès aux marchés, une meilleure information par rapport aux impôts fonciers et la réglementation d'entreprises (afin d'atténuer la crainte des femmes dans ce domaine) et la formation en gestion. Pour aider les femmes à croître leur entreprise, tous s'entendent à dire qu'une approche holistique est de mise, c'est-à-dire que la formation doit être accompagnée du financement approprié.

Pour ce qui est d'un meilleur accès au financement, certaines personnes rencontrées suggèrent qu'une Banque spécifiquement pour les femmes soient créée mais la majorité préconise un programme de garanties de prêts qui viserait à réduire le besoin de garanties collatérales (domaine où les femmes sont faibles) ; augmenter la période de remboursement et réduire le montant de la contribution de fonds propres à un projet. Il est aussi important de sensibiliser les agents de crédit dans les banques aux besoins des femmes entrepreneurs.

Afin d'améliorer la participation des femmes entrepreneurs à l'exportation, il est nécessaire pour commencer de les convaincre de leur habileté dans ce domaine. Les opportunités d'affaires étant parfois conjoncturelles, parfois localisées et parfois peu évidentes, c'est grâce à leur génie et à leur flair qu'elles peuvent les identifier et les exploiter. Des partenariats d'affaires pourraient aussi être encouragés par exemple avec les institutions ou organismes internationaux dans le domaine de l'appui financier et recherche de marchés.

Enfin le renforcement de la culture entrepreneuriale constitue une donnée essentielle en matière de développement des affaires des femmes.

Une analyse plus complète de l'environnement pour les femmes entrepreneurs et la croissance de leur entreprise se retrouve à la Section 3 de ce rapport. Cette analyse comprend un exposé sur l'accès de la femme camerounaise au crédit, aux connaissances techniques et entrepreneuriales, au terrain et locaux, aux réseaux d'affaires et associations, aux services d'accompagnement et aux initiatives axées sur le développement de leurs capacités d'expansion. Cette section souligne aussi les aspects politiques, juridiques et réglementaires de l'environnement ainsi que du système judiciaire freinant le développement de l'entrepreneuriat féminin.

L'encadré 2 reprend les commentaires reçus des participants à un atelier organisé par le MINDIC, le 3 mars 2006. Le but de cet atelier était de valider les informations déjà recueillies lors des différentes interviews. Les femmes entrepreneurs qui ont pris part ou qui se sont faites représenter exercent dans divers domaines, à savoir ; le génie civil, l'esthétique, l'hôtellerie, la restauration, la confection textile, le transport, la construction et la gestion des écoles, l'agriculture, l'artisanat, etc.

Encadré 2

Rapport de l'Atelier avec les femmes entrepreneurs au MINDIC, le 3 mars 2006 sur les défis et obstacles à la croissance de l'entrepreneuriat féminin

- 1) Dans le domaine de l'artisanat, les femmes sont bien connues au niveau national.
- 2) Dans le domaine du génie civil et du bâtiment, la promotion est timide car c'est un secteur traditionnellement réservé aux hommes et mal connu ou compris par les femmes. Il y aurait lieu d'appuyer davantage les femmes dans ce secteur spécifiquement en ce qui concerne le cas d'attribution des marchés publics, i.e. prévoir la clause « qu'à concurrence égale, priorité soit donnée aux femmes » ; accentuer l'éducation en la matière.

Accès à l'éducation et à la formation :

- 1) Il existe l'Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales et la faculté des Sciences Economiques mais ils n'ont que des programmes de formation en gestion, en métier et non en entrepreneuriat.
- 2) Les femmes entrepreneurs ne vont pas vers les programmes de formation car elles les trouvent chers et trop difficiles d'accès.
- 3) Les métiers dans le domaine de la beauté-coiffure-esthétique sont à haut risque et leurs diplômes ne sont pas reconnus au Cameroun.

Services d'accompagnement et d'information :

- 1) Il n'y a pas encore une réelle structure d'accompagnement et d'information des femmes entrepreneurs au Cameroun.
- 2) Il n'y a pas de subventions à la femme entrepreneur au Cameroun.
- 3) L'information de la chambre de commerce en ce qui concerne ses programmes de formation passe par les associations et les groupes organisés.
- 4) Le réseau d'information n'est pas développé.
- 5) Les femmes entrepreneurs n'ont pas de moyens et d'accès aux media et à internet.

Réseaux des femmes entrepreneurs et pour les femmes entrepreneurs :

- 1) Les enquêtes ont prouvé que les femmes entrepreneurs aiment s'associer, mais la contribution individuelle reste faible
- 2) Les associations attendent trop de l'Etat.
- 3) Les associations n'ont pas de fonds de crédits mutuels.
- 4) Les réseaux sont locaux, provinciaux, régionaux et nationaux, et les organisations faitières ne sont pas assez puissantes.
- 5) Il y a une prédominance d'esprits individualistes au sein des associations et réseaux des femmes.

Accès aux établissements, aux équipements et au matériel de travail :

- 1) Les femmes sont beaucoup plus nombreuses au niveau de l'artisanat et peu nombreuses dans l'industrie.

- 2) Autres problèmes que rencontrent les femmes dans l'industrie ; le non aboutissement des dossiers de demande de financement et le détournement des projets et idées de projets des femmes. En matière de propriétés foncières, les lois ont changé, cependant, dans la pratique, beaucoup reste à faire pour changer la mentalité des hommes. Des affaires sont régulièrement soumises et traitées devant les tribunaux mais il s'en suit des actes très graves allant de simples insultes à l'assassinat de la femme qui ose se plaindre devant les tribunaux.
- 3) Face à la difficulté d'acquisition des équipements modernes, faute de moyens financiers, on acquiert des équipements non adaptés et/ou déjà détériorés.

Accès aux marchés :

- 1) Dans le domaine du génie civil, il est difficile à une femme d'accéder aux marchés.
- 2) En matière d'initiatives de promotion, parfois les époux refusent aux femmes la participation aux foires internationales.
- 3) Pour les voyages de prospection, la contribution au frais du billet d'avion reste un handicap à la participation des femmes.

3. Estimation des composants du cadre d'évaluation

3.1 Leadership – développement et coordination de politiques

Cette section évalue les forces et les faiblesses se rapportant à :

- l'intégration de la femme comme partie intégrale du plan de développement national de l'Etat, dans les politiques concernant les petites et micro entreprises et dans les politiques de développement économique.
- la présence d'un point focal et d'un encadrement stratégique pour le développement et la croissance de l'entrepreneuriat féminin.
- la participation des femmes entrepreneurs et des associations de femmes entrepreneurs au processus d'élaboration de politiques touchant l'économie.
- la présence d'efforts de plaidoirie en ce qui concerne les besoins des femmes entrepreneurs.
- la prédominance de politiques qui tiennent compte de l'approche genre et d'ateliers de sensibilisation au sein du gouvernement.
- l'utilisation d'indices de performance afin de tenir compte des progrès effectués dans le développement des femmes entrepreneurs et de leur entreprise.

En 1997, le Ministère de la condition féminine et l'Observatoire de la femme ont fusionné (MINCOF). Le MINCOF est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre des mesures relatives au respect des droits de la femme camerounaise dans la société, à la disparition de toute discrimination à l'égard de la femme et à l'accroissement des garanties d'égalité dans les domaines politique, économique, social et culturel. Dans le cadre du DSRP (Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté), MINCOF a mis en place une matrice d'actions, en vue :

- de faciliter l'accès des femmes aux ressources productives et en assurer le contrôle
- d'augmenter et encourager la productivité du travail des femmes et par conséquent leurs revenus
- d'améliorer la qualité des infrastructures de base
- de promouvoir les droits fondamentaux des femmes.

Plusieurs études démontrent que les femmes camerounaises jouent un rôle capital dans le développement des activités économiques et de ce fait, constituent un soubassement dynamique du développement des petites et moyennes entreprises.

Des initiatives intéressantes pour l'entrepreneuriat féminin ont été développées au sein de certains ministères (i.e. Ministère du commerce). Ces initiatives sont isolées et de nature spontanée et il n'existe aucun forum formel incitant le partage des « meilleures pratiques ».

D'ailleurs, il n'existe aucune politique axée sur le développement de l'entrepreneuriat féminin au Cameroun. Il n'y a pas de point focal pour l'entrepreneuriat féminin ni aucun mécanisme formel pour discuter des besoins et préoccupations des femmes comme chefs d'entreprises. Des bases de données désagrégées par sexe ainsi qu'un observatoire sur le suivi des conditions de vie des hommes, des femmes, des jeunes et des personnes âgées, sont pratiquement inexistantes et donc il est difficile sinon impossible de vérifier périodiquement l'impact des investissements en faveur des gens.

Il n'existe pas non plus de stratégie concrète pour le développement de l'entrepreneuriat féminin au sein des ministères. D'ailleurs, plusieurs hauts fonctionnaires nous ont réitéré le fait que toutes les politiques et tous les programmes gouvernementaux sont basés sur une approche égalité genre, et qu'ils ne voyaient pas la nécessité d'y intégrer des dispositions spécifiques pour la gent féminine. Certains vont jusqu'à dire qu'une telle approche ferait preuve de discrimination envers les hommes.

Des changements positifs sont perceptibles dans la promotion féminine. En effet, même si elles ne sont égales aux hommes, les femmes sont de plus en plus présentes dans toutes les catégories socioprofessionnelles et occupent de hautes fonctions au sein de l'administration. Elles occupent également des fonctions électives à l'Assemblée Nationale où elles ont 10 sièges sur 180.

Récemment, le Ministère de la PME a été créé et est en train d'élaborer son plan d'action dans lequel on propose l'élaboration d'une politique pour les PME camerounaises avec l'accent sur l'entrepreneuriat féminin et les jeunes. Ce ministère travaille en étroite collaboration avec le Ministère de l'industrie afin de créer une politique de l'entrepreneuriat. Le Ministère de la PME, dirigé par une femme, cadre bien dans les objectifs 2015 pour le Cameroun qui sont entre autres « Réduire l'extrême pauvreté et la faim » et « Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomie des femmes ». Il est trop tôt pour évaluer la contribution de celui-ci.

La Présidente d'un réseau de femmes d'affaires participe de façon régulière aux discussions/consultations initiées par les différents ministères avec un certain niveau de succès. Les femmes sont de plus en plus invitées à participer aux fora économiques, tel le forum de réflexion sur le financement et le développement des activités économiques des femmes (FOREFAEF) en juin 2004 où les participants ont indiqué qu'ils souhaiteraient voir l'institution d'un environnement politique favorable à l'intégration des femmes au développement et à l'égalité des genres dans les politiques, programmes et projets à tous les niveaux, par l'adoption d'une politique nationale d'égalité Homme/Femme.

Résumé

Il semble évident que le renforcement des capacités techniques des planificateurs et des parlementaires en matière d'identification, d'analyse des disparités de genre et de suivi des indicateurs différenciés par sexe, demeure indispensable pour assurer l'impact des investissements. Une première étape a été franchie avec un programme de sensibilisation au genre organisé par la firme SNV tout spécialement pour les dirigeants des secteurs public et privé. Il serait important aussi de considérer la création d'indices de performance afin de tenir compte des progrès effectués dans le développement de l'entrepreneuriat féminin. Un bon nombre de personnes rencontrées ont indiqué le besoin

d'une plate-forme d'ordre politique et efficace afin de mieux identifier et éliminer les créneaux et obstacles freinant le développement des entreprises dirigées par les femmes et de ce fait permettre à ces femmes de contribuer plus activement à la croissance économique du pays par le biais d'entreprises florissantes.

3.2 Environnement réglementaire et juridique

Dans ce domaine trois volets ont été évalués :

a) Equité-genre

- L'intégration des questions de parité dans les politiques, l'existence de politiques pour l'égalité des droits des femmes et l'application de ces politiques ;
- Les lois renforçant les droits des femmes dans la société, y compris l'égalité dans l'accès à l'éducation.

b) Systèmes juridique et réglementaire

- La mesure dans laquelle les femmes ont des droits égaux à la propriété et au crédit ;
- L'impact des réglementations et des lois intégrant la notion de parité est évalué ;
- L'existence de la sécurité sociale pour les femmes entrepreneurs ; et
- Les femmes subissent les effets négatifs de politiques d'imposition et de procédures de perception.

c) Procédures et formalités administratives

- La facilité avec laquelle les femmes peuvent se faire enregistrer et formaliser leur entreprise, y compris la facilité d'accès à l'information concernant ces procédures.

3.2.1 Equité – Genre

Il n'existe pas de politique nationale sur l'équité genre au Cameroun cependant le pays est en train d'intégrer le genre dans la planification à travers la prise en compte de la variable sexe et d'autres variables relatives aux intérêts pratiques et stratégiques des femmes dans les grandes enquêtes et actions nationales. **Le démarrage de l'intégration du genre dans la budgétisation est de plus en plus sensible.**³⁷

Un programme de « Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance » est en cours d'exécution avec l'appui du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Les objectifs relatifs aux femmes et aux questions genre dans le plan national de développement sont les suivants :

- Amélioration du statut socio juridique de la femme ;
- Amélioration des conditions de vie de la femme ;
- Promotion de l'égalité et de l'équité entre les sexes ;
- Renforcement des structures et mécanismes institutionnels de promotion de la femme.

³⁷ Atelier de formation sous-régional sur l'intégration du genre dans la planification et la budgétisation nationales – Présentation du mécanisme genre au Cameroun – BAMAKO – février 2003.

Chaque mois, le Premier Ministre tient un Conseil de Cabinet pour la coordination et le suivi des activités des départements ministériels et pour la communication des grandes orientations gouvernementales. Dans le cadre de la solidarité gouvernementale, la collaboration entre départements ministériels est excellente. Un effort d'harmonisation des questions de genre par tous les partenaires du développement est en cours. Tous les départements ministériels disposent de points focaux chargés de suivre les préoccupations genre dans leurs secteurs respectifs.³⁸

«Aujourd'hui, l'achat d'un terrain par une femme ne connaît pas de discrimination, en matière de propriété foncière, les lois ont changé. Cependant, dans la pratique, beaucoup reste à faire pour changer la mentalité des hommes. Des affaires sont régulièrement soumises et traitées devant les tribunaux mais il s'en suit des actes très graves allant de simples insultes à l'assassinat de la femme qui ose se plaindre devant les tribunaux.»
Citation d'un informateur-clé – mars 2006

Malgré toutes ces initiatives, la femme camerounaise demeure la « propriété de l'homme ». Les questions reliées notamment à la polygamie, à la dot, à son statut et ses capacités juridiques le démontrent bien. La femme est généralement exclue de la propriété foncière, de l'héritage et même de l'accès à la propriété par donation ; en ville, elle peut acheter la terre mais au village, ce mode d'acquisition lui est difficile.

Le taux d'analphabétisme des femmes est élevé, variant selon les sources entre 55 pourcent à 70 pourcent. Plus important chez les générations aînées, l'analphabétisme des femmes mûres est en corrélation étroite avec le taux de fréquentation scolaire des filles. Pourtant les filles fréquentent davantage l'école que par le passé, mais leur présence diminue dans les degrés supérieurs. Des raisons socio-culturelles et religieuses peuvent expliquer ces constats : l'importance accordée au rôle d'épouse et de mère conduit souvent les filles au mariage précoce ; le besoin, accru avec la crise économique, de contribuer davantage aux tâches domestiques et aux activités économiques de la famille et du ménage les oblige souvent à délaisser l'école ; les coûts de scolarité élevés obligent les parents à faire un choix rentable des enfants qui auront accès à l'instruction.³⁹

3.2.2 Systèmes réglementaire et juridique

Le Code de la famille qui prévoit l'égalité, hommes, femmes et enfants, rédigé il y a 20 ans déjà, a été validé mais n'est toujours pas approuvé, donc difficile à appliquer.

Du côté du régime foncier, les lois ont changé cependant selon ce régime, le consentement de l'homme est exigé pour toute transaction concernant la propriété conjointe avec sa femme. Cependant des transactions de ventes de terrain sont souvent complétées sans le consentement au préalable de la femme, prenant pour hypothèse que si celle-ci ne se plaint pas elle est d'accord. Cette restriction exerce un effet de dissuasion pour l'entrepreneuriat féminin car elle ne permet pas à la femme mariée d'utiliser sa propriété comme garantie collatérale pour l'obtention d'un prêt pour appuyer son entreprise.

³⁸ Atelier de formation sous-régional sur l'intégration du genre dans la planification et la budgétisation nationales – Présentation du mécanisme genre au Cameroun – BAMAKO – février 2003.

³⁹ Projet de financement par la BAD de l'entrepreneuriat féminin au Cameroun – réalisé par Stean MPOLO Consultant – sept. 2005.

Le Code des Investissements vient tout juste d'être révisé et se veut un guichet unique pour les promoteurs désireux d'enregistrer leur entreprise. Ce Code offre de plus des mesures incitatives de réduction d'impôts pour les entreprises enregistrées conformément à son régime. Pour y accéder, le promoteur doit produire au moins huit documents, ce qui rend l'accès très limité pour les petites et micro entreprises (dont beaucoup de femmes entrepreneurs) qui souvent n'ont pas les capacités techniques et financières de fournir ces documents.

Le système d'administration des impôts pour les entreprises pèse lourdement sur les femmes entrepreneurs, la façon dont on évalue l'impôt à payer sur le revenu de l'entreprise ; le fait que plusieurs femmes ne possèdent pas de bons registres d'affaires et le potentiel d'harcèlement via les nombreux formulaires requis (par exemple. Pot de vin, harcèlement sexuel). Il est donc nécessaire d'éduquer les femmes sur l'importance d'une bonne tenue de leurs livres et leur faciliter l'accès à la formation dans ce domaine. De plus les femmes ont besoin d'être mieux informées par rapport à la politique d'impôt et de mieux comprendre sur quelle base ces impôts sont calculés.

Il existe plusieurs lois régissant la vie des entreprises au Cameroun qui semblent au premier abord, assez satisfaisantes. Cependant les textes d'application sont généralement incohérents d'une part, et d'autre part, sur certains aspects, ils sont contradictoires ou créent une situation de double responsabilité.⁴⁰

Ces ambiguïtés créent une dimension additionnelle de confusion dans un environnement déjà lourd de défis pour la femme entrepreneur.

Il convient également de relever l'absence de textes spécifiques régissant la vie des micro entreprises, de l'artisanat et du secteur informel ; lesquels textes devraient garantir certains avantages ciblés et adaptés aux caractéristiques et spécificités de ces entreprises où l'on retrouve la majorité des femmes entrepreneurs.

Cependant l'Association Nationale des Etablissement de Microfinance (ANEM-CAM) a été créée le 23 mai 2003 à Yaoundé. Elle a pour objet la défense des intérêts collectifs de ses membres ainsi que la promotion de leur développement et de leur pérennité.⁴¹

Le gouvernement du Cameroun a adopté le 10 avril 2001 une politique nationale de la micro finance. Cette politique vise à institutionnaliser, à organiser et à renforcer les activités de micro finance. « L'Etat Camerounais a clairement affiché sa volonté de développer le secteur de la micro finance. Pour cela, des organes ont été créés avec des missions spécifiques. Mais, face à des objectifs très ambitieux, les moyens mis à disposition restent nettement insuffisants ».⁴²

3.2.3 Procédures et formalités administratives

Les procédures et formalités administratives de création et d'exploitation des entreprises au Cameroun restent globalement contraignantes pour les opérateurs

⁴⁰ Programme intégré d'appui au développement industriel durable du Cameroun Composante IV – Projet ONUDI – sept. 2005.

⁴¹ Rapport des travaux – proposition de plan d'actions – Atelier national de concertation sur la mise en œuvre de la politique nationale de micro finance au Cameroun (Kribi, Cameroun, 28-30 juin 2004).

⁴² Ibid.

économiques et constituent un véritable blocage à la promotion et au développement de l'entrepreneuriat féminin.

Entre autres, la multiplicité des formalités de conformation aux exigences des pouvoirs publics et les conflits permanents avec l'administration fiscale créent chez l'entrepreneur un sentiment d'injustice et une pression fiscale excessive. Par exemple, pour un même contribuable et pour un même exercice ou période, une petite entreprise peut recevoir la visite de onze représentants différents d'unités de contrôle, enregistrement, vérification, etc.⁴³

Des entrepreneurs désabusés ont déclaré : «Il ne sert à rien de se livrer à une partie de bras de fer avec ces gens (les fonctionnaires) car ils sont tout jouissants, il vaut mieux leur donner ce qu'ils demandent (pot de vin). En réalité, le manque à gagner serait incomparable à ce que vous leur remettez».

Citation – Rapport Projet ONUDI – sept. 2005

Ces aspects négatifs ont pour conséquences : le retard de la mise en œuvre du projet, la démotivation, voire le découragement du promoteur, le changement de créneau pour se retourner vers les créneaux jugés faciles et le risque pour l'Etat de voir le futur entrepreneur glisser dans l'informel dès le début de ses activités.⁴⁴

La grande majorité des entreprises dirigées par les femmes se retrouvent d'ailleurs dans l'informel et ne sont pas enregistrées. Des informateurs-clés avisent que plusieurs femmes sont intimidées par le processus formel d'enregistrement, craignant un régime fiscal qui ne serait pas adapté à leur entreprise. Leur manque d'information et de compréhension par rapport au système d'enregistrement contribue certes à cette crainte. Les femmes disposent de tellement peu de temps qu'elles ne sont pas portées à enregistrer leur entreprise lorsque les procédures qui sont requises leur apparaissent comme complexes et prenant beaucoup de temps. D'après Manuel (2005), les femmes entrepreneurs réagissent positivement à une simplification de système et en respectent les conformités quand celles-ci deviennent faisables pour elles.

D'après une étude de la Banque mondiale (2004) intitulée « Doing Business » les promoteurs peuvent s'attendre à passer à travers 17 étapes afin de lancer une entreprise, ce qui prend en moyenne 36 jours, au coût de 131,1 pourcent du Revenu Brut National (RBN). Ces données se comparent à une moyenne régionale (Afrique) de 11 procédures, 63 jours et 225,2 pourcent du RBN.

Il est important de noter aussi qu'au Cameroun le rançonnement de l'entrepreneur par certains agents de l'Etat est une pratique courante.⁴⁵

Résumé

Il est nécessaire d'engager d'importantes réformes visant essentiellement à améliorer et simplifier le cadre administratif et réglementaire des PME, micro, très petites entreprises et l'artisanat, afin de stimuler la création et le développement des entreprises dirigées par les femmes au Cameroun. Il est aussi nécessaire d'éduquer les femmes sur l'importance d'une bonne tenue de livres et leur faciliter la formation à cet effet. De plus un programme de dissémination de l'information sur les procédures

⁴³ Programme intégré d'appui au développement industriel durable du Cameroun Composante IV – Projet ONUDI – sept. 2005.

⁴⁴ Ibid.

⁴⁵ Ibid.

d'enregistrement d'une entreprise devrait être mis sur pied afin d'assurer une meilleure compréhension chez les femmes entrepreneurs.

3.3 Promotion de l'entrepreneuriat féminin

Les éléments suivants évaluent la mesure dans laquelle l'entrepreneuriat féminin est promu au Cameroun :

- Les femmes sont décrites comme participantes à part égale aux activités économiques et considérées comme ayant autant de chances que les hommes de diriger une entreprise en expansion.
- Les femmes considèrent l'entrepreneuriat comme une option viable et sont valorisées pour leur contribution au secteur de la MPE.
- Des role models plausibles existent, sont promus et reconnus, particulièrement pour les femmes dans les entreprises en expansion ; et
- Les media se sont engagés à promouvoir les femmes entrepreneurs et leurs activités.

Les activités de promotion liées au rôle et à la contribution des femmes entrepreneurs au Cameroun sont limitées. Rien ne laisse croire que les femmes sont considérées comme égales contributrices au secteur des MPE, et très peu d'efforts sont faits pour éveiller la perception du public par rapport aux besoins, intérêts et priorités des femmes entrepreneurs. Le GFAC a indiqué qu'ils ont introduit dans leur plateforme de sensibilisation aux problèmes affectant les femmes entrepreneurs, les problèmes de parité dans le financement, et l'accès à la technologie et l'ICT.

Les participants du groupe focal de Yaoundé ont déclaré que les media ne se sont pas engagés à promouvoir les femmes entrepreneurs et qu'il est primordial de sensibiliser les media et stimuler leur intérêt à promouvoir le rôle des femmes dans l'économie. Au Cameroun la promotion de l'entrepreneuriat féminin est très importante, car c'est cela qui va permettre de modifier les stéréotypes culturels des femmes. Il faudra fournir un effort considérable pour rendre les femmes entrepreneurs plus visibles et en faire des sources d'inspiration et de motivation pour d'autres.

Les femmes entrepreneurs qui ont participé aux deux ateliers dirigeaient des entreprises qui avaient atteint différents degrés de développement, dont plusieurs créaient des emplois de façon significative. Beaucoup d'entre elles pourraient être considérées comme des modèles dans leur communauté respective, mais à l'heure actuelle elles ne semblent pas être très visibles dans la société. C'est en utilisant les femmes entrepreneurs prospères comme modèles que l'on pourra influencer de façon positive les attitudes et les positions vis-à-vis des activités entrepreneuriales des femmes.

Il y a très peu de profils connus de femmes entrepreneurs ; cependant, le Centre du commerce international a publié un rapport en mars 2004 comprenant des études de cas de femmes entrepreneurs en Afrique du Sud, au Népal, en Inde, au Cameroun, au Nigeria, en Ouganda et au Canada. « La publication illustre ce que certaines femmes entrepreneurs ont accompli pour dynamiser l'économie à l'exportation de leur pays dans tous les coins du monde. »⁴⁶

⁴⁶ Angela King, Conseillère Spéciale de l'ONU sur les questions de genre et la promotion de la femme. Centre du commerce international, Communiqué de presse n° 215, mars 2004.

La Journée internationale de la femme est largement célébrée au Cameroun ; cependant, durant ces célébrations, l'accent n'est pas vraiment mis sur les femmes en tant qu'entrepreneurs.

Le Centre d'information de l'ONU (UNIC) Yaoundé organise les événements suivants pour commémorer la Journée internationale de la femme 2006 au Cameroun : une participation de l'ONU dans cette journée avec une marche de plus de 40 000 femmes ; un débat à la radio sur le thème de la journée internationale de la femme 2006 ; et un club de presse de l'ONU sur le thème « les femmes et les prises de décision ; répondre aux défis ; créer le changement ».

Bien que cet événement ne se focalise pas sur les femmes entrepreneurs, c'est une nouvelle méthode pour les femmes travaillant dans la couture de démontrer leurs compétences et aussi d'accroître leur revenu avant l'évènement.

Encadré 3

Le coût de l'élégance

par David Cadasse, le 9/03/2003

La Journée de la femme fait flamber le prix du pagne au Cameroun. Les traditionnels défilés, organisés un peu partout dans le pays, obligent les femmes à se parer de leurs plus beaux effets. Une simple couturière peut espérer réaliser, pour l'occasion, jusqu'à quatre mois de salaire.

Les femmes camerounaises défileront toutes en pagne demain dans les grandes villes du Cameroun à l'occasion de la Journée internationale de la femme. Le précieux tissu est l'objet d'une spéculation acharnée et les prix s'envolent chez tous les revendeurs. Les couturières sont elles aussi sur le pied de guerre pour faire face à l'explosion des commandes. Un événement juteux qui peut leur rapporter jusqu'à quatre mois de salaire.

« Les prix n'ont pas augmenté. Ce sont les revendeurs qui les ont fait flamber. Tant pis pour celles qui s'y sont pris trop tard. Il y a des femmes qui ont acheté leur tissu depuis deux ou trois semaines. Le pagne (6 yards ou 5,48m) était alors à 5 900 F CFA. Mais les revendeurs ont, depuis, fait monter les enchères jusqu'à 7 000 ou 8 000 F CFA. Tout ça sans compter la confection », explique Louise Njamen de Chrystalix Couture à Douala et membre de la fédération des couturiers du Cameroun.

4 mois de salaire. Pourront participer à cette 18^{ème} édition du défilé, qui clôt une semaine de festivités nationales, l'ensemble des associations, personnes ou organismes immatriculés auprès du ministère de la Condition féminine. La précédente édition avait, selon le ministère, rassemblé plus de 30 000 femmes dans la seule ville de Yaoundé. Un événement en vue duquel les couturières du pays se frottent les mains. Il vous en coûtera non plus 5 000 mais jusqu'à 10 000 F CFA pour la confection d'un *kaba ngondo* (tenue traditionnelle camerounaise). Beaucoup plus encore si vous souhaitez défiler en ensemble pagne. "Il y a certaines de nos couturières qui travaillent également chez elles. Elles nous ont demandé une permission d'une semaine pour honorer toutes leurs commandes. Elles peuvent se faire jusqu'à 500 000 FCFA à l'issue de l'évènement, soit près de 4 mois de salaire", témoigne Louise Njamen. Sa maison de couture est même obligée d'employer des saisonniers pour assumer ses engagements. Elle doit parfois faire face à des commandes de 100 à 200 pièces pour d'importantes délégations. L'élégance à un prix pour tout le monde mais, samedi, chacune saura garder son plus beau sourire.⁴⁷

Des efforts considérables ont été faits par la BAD et l'OIT pour rassembler les femmes entrepreneurs, les responsables politiques et les bailleurs de fonds pour identifier et apporter un soutien aux besoins des femmes entrepreneurs et pour développer des stratégies afin de répondre à leurs besoins. De plus, il y a une certaine activité au niveau des conférences. Par exemple, GFAC organise une conférence annuelle conjointement avec leur Conseil d'administration.

⁴⁷ http://www.afrikeco.com/articles/economie.php3?id_article=5786

Résumé

On pourrait faire bien davantage pour rehausser l'image des femmes entrepreneurs au Cameroun. Les média de masse pourraient servir de diffuseur de messages positifs quant au rôle des femmes entrepreneurs. Des remises de prix et l'utilisation de différents média pour décrire les performances de femmes entrepreneurs prospères peuvent éveiller la conscience des gens quant au statut des femmes en tant que chefs d'entreprises. Un éventail détaillé d'actions recommandées est compris dans le Sommaire exécutif.

3.4 Accès à l'éducation et la formation en entreprise

Cette partie de la procédure d'évaluation a déterminé dans quelle mesure :

- L'éducation en entrepreneuriat est accessible aux étudiantes et les accueille ;
- Les femmes ont un accès propice à l'entrepreneuriat et aux opportunités de formation en petite entreprise (dans un large éventail de domaines) sur une base locale ;
- Des efforts sont fournis pour inclure les femmes entrepreneurs dans les programmes de formation en entreprise, y compris des programmes pour les aider à réussir une expansion de leurs activités, et des formations à l'exportation ;
- L'entrepreneuriat fait partie intégrante des programmes pour développer les compétences techniques des femmes ;
- La demande en formateurs féminins, conseillères et tutrices dans le cadre du marché des femmes a été satisfaite.

3.4.1 Education en entrepreneuriat

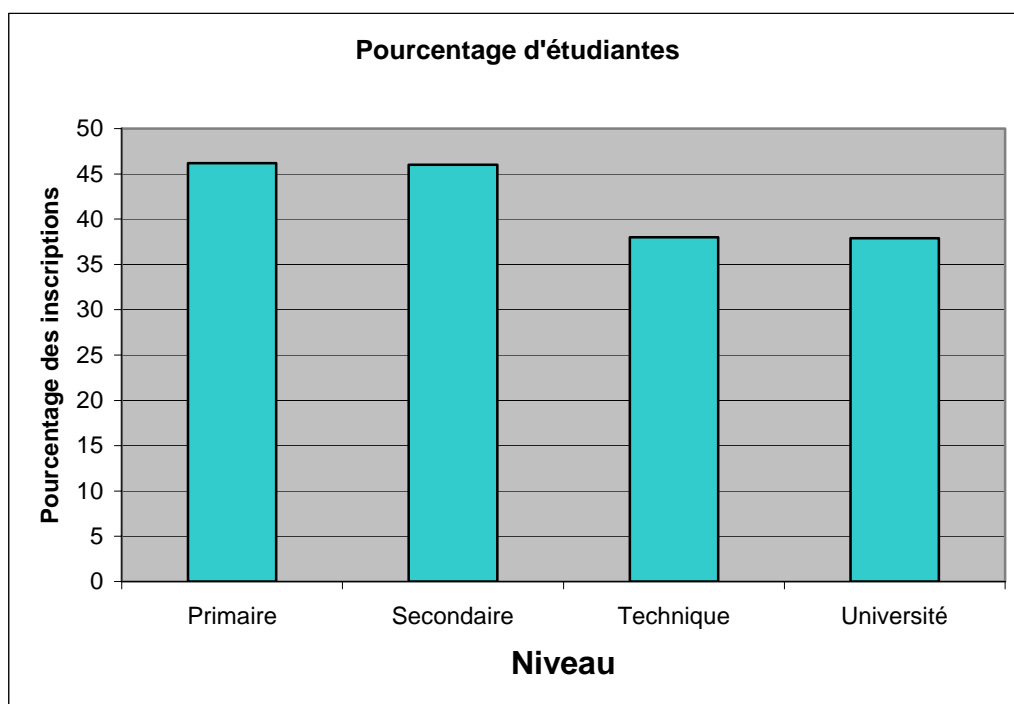
Il y a une relation entre l'éducation et l'entrepreneuriat. En Ethiopie, au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda, des évaluations de l'environnement favorable aux femmes entrepreneurs orientées vers la croissance ont été effectuées et ont démontré que les femmes travaillant dans des entreprises en croissance avaient tendance à avoir une meilleure instruction, ce qui leur permettait d'être plus compétitives dans l'économie locale et mondiale.

Malgré des statistiques pas toujours fiables en ce qui concerne le nombre d'étudiantes, un modèle logique montre qu'il y a moins de filles inscrites aux différents niveaux d'enseignement au Cameroun.

D'après une politique générale et sans restriction, les filles et les femmes ont un accès égal à l'éducation et à la formation au Cameroun. Les statistiques montrent que le nombre de filles à l'école primaire sont de 46,2 pourcent et atteignent 46,0 pourcent à l'école secondaire. Dans le système universitaire public, les inscriptions de filles montent à 37,9 pourcent et à 38,2 pourcent dans les écoles techniques secondaires. L'accès à l'enseignement n'est pas le même dans les centres ruraux et dans les centres urbains : il y a plus d'enfants scolarisés dans les milieux urbains que dans les milieux ruraux.⁴⁸

⁴⁸ Information fournie par Beatrice Fri Bime, Coordinatrice nationale, Projet de Lutte contre le Travail des enfants dans les Exploitations Agricoles – Filière Cacao, OIT.

Graphique 5 : Pourcentage d'étudiantes



Source : Organisation internationale du travail, Bureau sous-régional Afrique Centrale.

En 2001, le Comité de l'ONU des Droits de l'Enfant a souligné un certain nombre de problèmes liés au système éducatif au Cameroun. Parmi ceux-ci il y a les disparités rurales/urbaines et régionales en ce qui concerne l'assiduité aux cours ; un accès limité à l'enseignement formel et professionnel pour les enfants handicapés ; les enfants en difficulté au niveau de l'enseignement primaire ; un taux d'abandon élevé ; un manque d'enseignants au niveau primaire ; la violence et les abus sexuels sur les enfants dans les écoles. Les mariages précoces, des grossesses non désirées, les corvées du ménage et certains préjugés socio-culturels sont tous des éléments qui contribuent à des taux d'éducation bas. De plus, souvent les employeurs ne permettent pas à leurs domestiques d'aller à l'école.⁴⁹

L'enseignement primaire est gratuit au Cameroun. Cependant, le coût des associations parents/enseignants, les livres, les uniformes, etc. représentent pour certains parents des contraintes financières qui ne leur permettent pas d'envoyer leurs enfants à l'école, privant donc certains enfants du droit à l'éducation primaire de base.⁵⁰

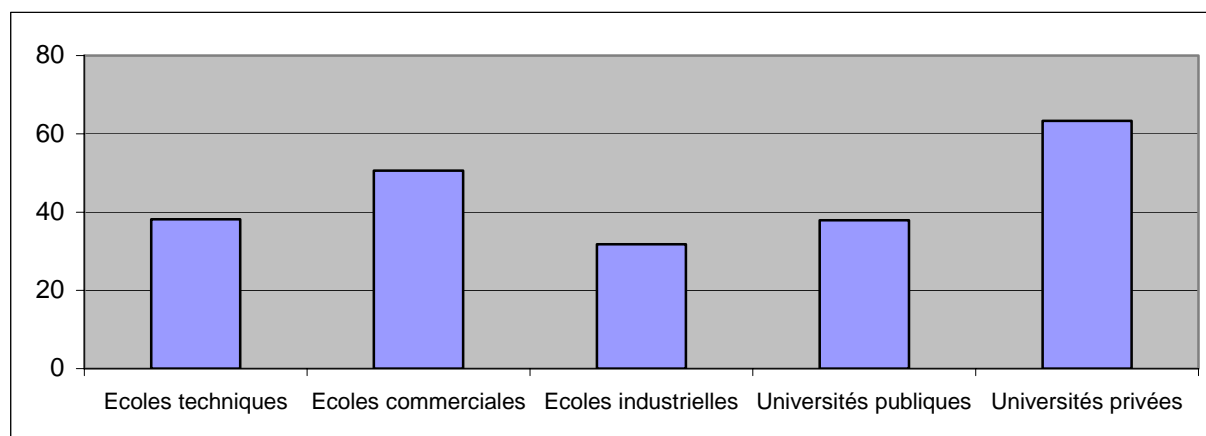
Le programme scolaire pour un entrepreneur dans le système éducatif

L'entrepreneuriat en tant que matière n'est pas proposé dans le programme, mais la plupart des écoles techniques et professionnelles offrent des cours liés à l'entrepreneuriat, du niveau secondaire au niveau universitaire.

⁴⁹ Département du Travail des USA, Bureau des affaires du travail internationales.

⁵⁰ Beatrice Fri Bime, op.cit.

Graphique 6 : Variations du nombre d'étudiantes



Les statistiques montrent que, au niveau secondaire, les filles qui fréquentent les écoles techniques représentent 38,2 pourcent, 50,6 pourcent dans les écoles commerciales, 31,8 pourcent dans les écoles industrielles, et 63,4 pourcent dans les universités privées.

En mai 2005, la Banque mondiale a approuvé la ligne de crédit de l'Association du développement international (IDA) pour un montant de US\$18,2 millions afin d'assister le gouvernement camerounais dans la mise en place de sa stratégie de l'enseignement. Ce projet est supposé améliorer les taux d'accomplissement dans l'éducation primaire. Il est également espéré que les taux de redoublement en primaire vont diminuer et que la proportion des inscriptions filles/garçons en primaire va augmenter. Le Projet de Consolidation des capacités et de développement de l'éducation va contribuer à améliorer l'efficacité et l'accès égalitaire à l'enseignement primaire et secondaire, avec une concentration sur les secteurs désavantagés, et à accroître la pertinence de l'enseignement secondaire et des études supérieures avec les besoins de l'économie.

L'école supérieure de l'université de Douala a introduit en 2002 un programme en entrepreneuriat au niveau maîtrise. Le programme sur 15 mois inclut un élément sur les coopératives et a une capacité de 20 étudiants. La politique de la faculté est de n'admettre que les étudiants qui ont des intentions sérieuses de créer une entreprise par opposition à ceux qui cherchent un emploi, et ceci se reflète dans la procédure de sélection. L'acquisition de connaissances par expérience chez les étudiants est accrue grâce à leur participation à des clubs d'étudiants en entrepreneuriat dans les AGRO-PME.

L'Université catholique de Yaoundé offre un programme de maîtrise en management qui comprend des cours portant sur la gestion en général ; cependant, il n'y a pas de cours couvrant spécifiquement l'entrepreneuriat. Le taux d'inscriptions des femmes dans ce programme représente environ 40 pourcent et dans plusieurs cas ce sont elles qui dirigent la classe. Au préalable, l'université apportait son soutien à des étudiants intéressés par les petites affaires, mais, pour cause de contraintes budgétaires, l'initiative a été abandonnée.

Encadré 4

Bonnes pratiques – Clubs des étudiants en entrepreneuriat

AGRO-PME, une agence privée de développement, travaille en partenariat avec cinq universités où elle a mis en place des tests pour identifier les étudiants plus âgés qui ont un potentiel en entrepreneuriat. Ces étudiants-là sont invités à préparer et soumettre une proposition d'entreprise pour examen. Ceux qui ont présenté les 15 meilleures propositions reçoivent la formation sur comment démarrer une entreprise, comment transformer des idées en projets d'entreprise, et comment préparer un plan d'entreprise.

A la fin du semestre 2006, cinq clubs d'étudiants en entrepreneuriat seront créés, conduisant à un réseau de jeunes entrepreneurs. Ces clubs vont assister des membres individuels à améliorer leurs compétences en affaires, à rechercher des moyens pour trouver des fonds, et à identifier des tuteurs expérimentés pour les membres. Les clubs vont également organiser des visites en entreprises.

3.4.2 Formation technique liée à l'entrepreneuriat

L'organisation appelée « Autorité pour la promotion du matériel local » a fourni une formation technique à plus de mille personnes, ainsi qu'à environ 200 étudiants universitaires. L'informateur a exprimé son inquiétude quant au manque de ressources financières pour soutenir des femmes qui ont suivi une formation dans des domaines tels que le traitement du ciment. Quand ces femmes retournent dans leur village, elles sont incapables de commencer leur affaire parce qu'elles n'ont pas les fonds. Cette organisation a créé des centres de créativité pour les femmes dans quatre villages différents où elles peuvent se retrouver et partager leurs expériences.

Accès à la formation en entrepreneuriat et gestion d'entreprise

Pendant la procédure d'évaluation, il a été observé que les informateurs utilisent souvent l'expression 'soutien au développement de l'entreprise' à la place du terme 'formation'. Dans cette section du rapport, le terme 'formation' fait référence à des programmes de groupes destinés à les réorienter vers la gestion en général ou vers des sujets spécifiques concernant la gestion de petites entreprises. Des programmes tels que ceux-ci (gestion financière, gestion de ressources humaines, etc.) ont pour objectif de consolider les compétences avec des résultats obtenus grâce à des capacités de haut niveau en entrepreneuriat. A la fin de la formation, l'étudiant aura acquis les compétences nécessaires pour exercer la gestion de façon plus performante. Les formateurs sont souvent des généralistes en gestion de petite entreprise ou bien des experts dans un certain domaine. Le problème du renforcement des capacités à travers les services de développement de l'entreprise est traité dans la section 3.6 de ce rapport.

A tous les niveaux de développement de l'entreprise (que ce soit au départ ou en pleine croissance), au Cameroun les femmes ont un accès très limité à des programmes complets de formation en gestion. Durant toute la procédure d'évaluation, les informateurs principaux ont sans cesse répété que le besoin de formation en gestion représentait une grande priorité.

Pour les femmes qui en sont au stade initial de développement de leur entreprise, les informateurs principaux ainsi que le rapport d'analyse de l'OIT sur les Besoins en Formation, identifié les défis et les obstacles dont il faudra tenir compte lors de l'élaboration et la mise en application d'initiatives de formation, selon ce qui suit :

- Dans les communautés rurales, les femmes entrepreneurs ont souvent un degré d'éducation et d'alphabétisation très peu élevé. Leur compréhension de l'utilité de la

formation et du soutien dans le développement est limitée et elles ne voient pas comment ces initiatives peuvent contribuer à leurs activités entrepreneuriales.⁵¹

- Il est nécessaire de proposer la formation en langues locales (il y a plus de 200 langues ethniques dans le pays).

La procédure d'évaluation a identifié plusieurs fournisseurs de services de formation en gestion qui ont mis sur pied des programmes de formation pour les entrepreneurs. Quelques-unes des organisations mentionnées dans la liste ci-dessous continuent à offrir leurs services. Parmi les programmes suivants, plusieurs ont focalisé leur attention sur les femmes entrepreneurs. Le problème majeur quant à la poursuite des cours est le manque de fonds. Aucun programme national ne semble soutenir le développement des femmes en tant qu'entrepreneurs.

AGRO-PME a développé un programme de cours en entrepreneuriat et offre des formations en gestion d'entreprise à des groupes d'entrepreneurs par branche d'activité. Depuis septembre 2005, l'organisation a fourni une formation à 150 personnes, inscrites dans 20 programmes. Bien que des données ventilées par sexe concernant les inscriptions ne soient pas disponibles, l'informateur a estimé que la proportion des femmes représente 10 pourcent du total des inscrits. En plus des cours de gestion générale, et dans le même laps de temps, AGRO-PME a apporté une formation à 50 entreprises existantes dans le domaine de la gestion et les moyens d'améliorer la compétitivité. Elle a également développé et lancé des initiatives liées au contrôle de qualité et l'exportation de produits de la ferme.

Le Groupement interpatronal du Cameroun (GICAM) est la principale organisation d'employeurs. Elle compte 200 membres individuels et 18 associations et syndicats. En 2005, cette organisation a fourni une formation à 300 membres, parmi lesquels 131 possédaient leur entreprise.

La Chambre de commerce, d'industrie et des mines du Cameroun est une entité consultative et représentative des intérêts des communautés privées d'entreprises dans le domaine du commerce, l'industrie, l'artisanat, les mines et les services. La formation, les séminaires et les conférences représentent quelques-uns des nombreux services apportés par la Chambre. Dans le passé, cette organisation a fourni une formation en gestion à des femmes entrepreneurs. Le programme était sponsorisé par la Coopération française, mais, malheureusement il a été terminé quand le financement s'est arrêté.

La Société Gatsby du Cameroun, une organisation qui aide la micro et la petite entreprise à croître et à augmenter sa productivité, a fourni des formations aux groupes de femmes clientes pour des plans de crédit durant les dix dernières années dans le district de Mil Four-Limbe. Ces formations couvraient le domaine des compétences en production et en gestion, l'assistance dans l'apprentissage de 43 groupes d'entraide, et la promotion des débouchés de marchés pour les produits et les services.⁵² Les évaluateurs n'ont pas eu l'occasion de rencontrer les membres de l'organisation durant leur visite sur le terrain et le stade actuel de la programmation et des groupes d'entraide est inconnu.

L'organisation des cultivateurs du Cameroun, une organisation qui chapeaute plusieurs unités régionales, compte 46 000 membres. Parmi ses membres, il y a de nombreuses femmes actives dans la micro entreprise s'occupant de différents secteurs tels

⁵¹ ILO Capacity Building for Promoting Women's Entrepreneurship Development (WED) through Training in Africa. Rapport d'analyse sur les besoins en formation au Cameroun, février 2006.

⁵² Analyse d'impact du Plan de micro crédit dans le district de Mil Four-Limbe, Cameroun, 2004.

que l'agriculture, la culture, la pisciculture, l'artisanat, le commerce, le traitement, et la gestion des ressources naturelles. L'organisation fournit des services aux PME dans six domaines, l'un d'eux couvre l'enseignement et la formation.

Delta Management est une compagnie de formation privée. Elle fournit une variété de programmes de formation pour l'OIT et d'autres organisations. Le manager a exprimé son inquiétude quant aux attentes des femmes entrepreneurs pour des actions qui pourraient les aider à sortir de leur situation actuelle, car leurs besoins sont nombreux.

Formation en entrepreneuriat dans les initiatives de formation technique

Il y a un certain nombre d'exemples de projets de formation technique dans des secteurs où les femmes dominent ; certains de ces projets ont une composante entrepreneuriale.

L'Institut de technologie Agroalimentaire au Québec, Canada, est actuellement en train de compléter une analyse des besoins en formation. Le projet Transformer une Valeur Ajoutée (TUVA) est développé en partenariat avec le Collège Bullier au Cameroun et l'Institut de technologie agroalimentaire au Canada.

TUVA va introduire un programme de traitement alimentaire sur une période de deux ans au Collège Bullier, qui va intégrer les compétences en gestion de la petite entreprise et la commercialisation des produits. Le programme d'études comportera une formation en traitement alimentaire sur le plan technique (production de jus de fruits, confitures, légumes en conserves, yaourts, etc.) ainsi que des technologies appliquées facilement reproduites dans les zones rurales. Dans le cadre de son projet, TUVA va installer sur place du matériel de traitement pour les cours de formation concernant la génération de revenus et le développement de nouveaux produits – une « classe vivante » qui va servir de projet de démonstration pour d'autres centres de formation en agriculture au Cameroun. La composante technologie appliquée sera également utilisée pour former des animateurs ruraux faisant partie de deux ONGs bien connues qui s'occupent de développement rural progressif, la première FEBO Boukue dans la partie francophone du Baham, et la deuxième Fonta dans la partie anglophone du Bafut. Dans les deux centres, un laboratoire de traitement alimentaire de base sera établi et servira de modèle et de source de documentation de formation pour les entrepreneurs intéressés.

Des ONGs et des organisations religieuses fournissent également un certain niveau de formation professionnelle dans le but de combler le vide dans le système technique et professionnel.

Le Fonds national de l'Emploi (FNE) a été créé en 1990 avec l'assistance de la Banque mondiale et de la BAD. Sa fonction consiste à organiser, financer et contrôler les programmes de développement des compétences et création d'emplois en utilisant a) la « formation sur le tas », b) la formation formelle, et c) le soutien financier indépendant pour ceux qui veulent se lancer en tant qu'indépendant. La formation est donnée par un des 140 instituts de formation qui ont été enregistrés par le FNE.

Le programme offre un soutien financier à ceux qui veulent créer une micro entreprise ou se lancer dans un travail indépendant. Le montant maximal est de FCFA 5 million (\$9 770 USDs) pour une activité indépendante et de FCFA 20 million (\$39 086 USDs) pour la création d'une micro entreprise. Bien que l'impact réel d'un appui financier au développement de compétences et à la création d'une activité indépendante ne soit pas connu immédiatement, il est estimé que sur quatre participants à la formation trois vont créer leur propre affaire.

A la fin de l'année 2001, le Programme d'Appui au milieu artisanal de Maroua (APME), auto-financé, a entamé un programme spécial visant à assister les femmes entrepreneurs. Les activités du projet comprenaient la formation de compétences, le conseil en entreprise, le soutien financier (une alliance de crédit et d'épargne) en plus de l'assistance en formation et en suivi, l'assistance en gestion, et l'information.⁵³

Formation pour les femmes dans les entreprises en expansion

Pour les femmes au stade de planification d'une expansion de leur entreprise, les programmes de formation sont très limités. ACCESS pour les femmes d'affaires a été récemment lancé au Cameroun. Le programme est destiné aux femmes qui ont atteint un bon niveau de compétence dans les affaires et qui sont des exportatrices débutantes ou qui ont un bon potentiel pour le devenir.

Le programme fournit :

- Un cours de formation à l'exportation auquel s'ajoute une formation en commerce local et orientation ;
- Un programme de tutorat, en complément à la formation à l'exportation, sous la direction d'un expert pour développer et mettre en place des stratégies à l'exportation ;
- Un site internet pour faciliter l'accès des femmes entrepreneurs à des outils et des services d'information concernant les exportations, et qui leur donnerait l'opportunité de promouvoir les compétences de leur entreprise.

Résumé

Actuellement, les femmes ne sont pas représentées de façon égale dans le domaine de l'éducation, et étant donné le peu d'initiatives de formation en gestion, elles sont sous-représentées dans les cours d'entrepreneuriat et de gestion de la petite entreprise.

Plusieurs programmes de formation spécialement conçus pour les femmes ont été identifiés mais leur portée est très courte et ils ne sont pas organisés de façon suivie. Les programmes de formation focalisant sur les femmes chefs d'entreprises en expansion sont rares, bien qu'ils soient jugés importants par les femmes. Il est nécessaire de procurer des options de formation accessibles et abordables, adaptés aux besoins de développement des femmes entrepreneurs quelque soit le niveau du cycle de fonctionnement de l'entreprise – démarrage, début de l'expansion, développement.

Les informateurs ont fait état du manque de formateurs et de conseillers en petite entreprise spécialisés dans le marché des femmes.

Si les compétences en entrepreneuriat et la gestion d'entreprise étaient intégrées dans toutes les initiatives de formation sectorielle et technique, ce serait d'un grand bénéfice pour les femmes entrepreneurs. La formation focalisant sur la qualité des produits et les normes de qualité de la production, l'identification des opportunités, le développement du marché et le potentiel d'exportation, les pratiques professionnelles de gestion d'entreprise, la participation à des foires commerciales, et les compétences pour être un bon leader et négociateur sont tous des éléments représentatifs des besoins en formation pour les femmes entrepreneurs qui sont largement ignorés dans le secteur des MPME. Des initiatives en cours ayant pour objectif de combler cette lacune pourraient aider davantage de femmes à l'expansion de leur entreprise et leur ascension vers un échelon supérieur.

⁵³ "Training for Work in the Informal Sector: Fresh evidence from West and Central Africa", Centre international de formation de l'OIT.

3.5 L'accès au crédit et services financiers

Éléments évalués dans cette section :

- connaissances des femmes sur les sources de financement disponibles, les mécanismes d'emprunt ; les stratégies qui peuvent améliorer leur chance d'obtenir un prêt bancaire ; leurs aptitudes à préparer des plans d'affaires bien étoffés et à négocier un financement ; et leur accès à l'information sur les différents types de financement ;
- les Institutions de Micro finance – IMF – répondent aux besoins des femmes entrepreneurs (au même niveau que les hommes) nombre de clients, montants des prêts, termes et conditions, sur une base personnelle par rapport à une base de garantie mutuelle ;
- le système bancaire répond-il aux besoins des petites et micro entreprises ; accepte-t-il les femmes comme clientes individuelles sur la même base que les hommes clients (i.e. nombre, conditions, gamme de services offerts)?
- les Etablissements de Micro finance – EMF – et les banques commerciales ciblent le marché des femmes avec leurs informations, leurs stratégies de promotion et les liens qu'ils ont avec les pourvoyeurs de services d'accompagnement ;
- les banques et les EMF offrent des séances de sensibilisation en genre à leurs préposés au crédit.

La crise économique des années 80 a fortement affecté le secteur bancaire et a conduit au plan d'assainissement de 1989-1992 : liquidation de cinq banques et création de la SRC (Société de recouvrement de créances au Cameroun) ; restructuration de la BICIC (Banque internationale du commerce et de l'industrie au Cameroun) et de la SGBC (Société générale de banques au Cameroun) ; aides financières aux établissements, etc.

La dévaluation du Franc CFA en 1994 a conduit à de nouvelles réformes.

Après une vague de liquidations, fermetures et recapitalisation, de nouvelles banques sont créées. Les banques, établissements financiers et établissements publics à caractère bancaire, sont représentées au sein de l'Association professionnelle des établissements de crédit au Cameroun : l'APECCAM.

Dix banques commerciales opèrent désormais sur le marché camerounais et sont régies par le cadre réglementaire régional de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC). Ces dix banques comptent au total 45 agences réparties dans les 10 provinces. Ce réseau relativement dense dans les villes moyennes et petites est totalement absent dans les villages et les gros bourgs où l'on retrouve la majorité des femmes notamment rurales. Aussi les banques ont-elles dans ce domaine un handicap majeur, celui de la distance, à la fois géographique, culturelle et sociale.⁵⁴

3.5.1 Les PME et l'accès au crédit

La politique de développement de l'économie camerounaise vise à encourager les investissements dans les PME.

En effet, ce secteur non seulement se trouve être plus générateur d'emplois que les grosses unités industrielles, mais il permet aussi la création d'emplois à moindres coûts. Il facilite la mise en place des unités de production, d'où une opérationnalité rapide et une

⁵⁴ Site web : portail de la micro finance.

plus grande souplesse d'adaptation aux variations de l'activité économique. La PME demande la mobilisation de peu de capitaux et une organisation simplifiée.

Les banques sont réticentes à financer les PME. Elles considèrent en effet que ces financements présentent de très grands risques pour une rentabilité faible. Par ailleurs, les fonds propres sont souvent insuffisants ; il en résulte une étroitesse de trésorerie et une plus grande vulnérabilité en cas de détérioration de la conjoncture. Les montages financiers faits avec les banques lors de la création s'avèrent souvent fragiles.

Le besoin en fonds de roulement, mal calculé par manque de transparence, de fiabilité et de sincérité dans les informations fournies à la banque, entraîne les demandes ultérieures complémentaires de financement, et une mauvaise appréciation de la capacité réelle d'auto-financement.⁵⁵

Les banques justifient cette attitude par :

- l'inexpérience de plusieurs promoteurs et leurs lacunes importantes en matière de gestion financière ;
- la gestion qui est généralement concentrée dans un individu qui ne rend des comptes à personne ;
- l'insuffisance des garanties offertes par les promoteurs qui ne comprennent pas la nécessité d'offrir des garanties pour pouvoir obtenir des prêts, et sont disposés à offrir des avalistes, gages de voiture,
- le nantissement d'équipements, ce qui est généralement jugé insuffisant par les banques ;
- l'insuffisance des dépôts à long terme qui, seuls, peuvent garantir le financement à long terme des activités créatrices de richesses.
- le peu de formation en gestion des entrepreneurs, l'absence de rigueur et de maîtrise dans le calcul des prix de revient, la méconnaissance du marché national et international.⁵⁶

On note une totale carence de banques de développement et de structures spécifiques de financement du développement. En raison de sa structure et de sa propre philosophie de gestion, le système bancaire et financier n'a pas pu promouvoir le développement d'un secteur productif moderne et compétitif au Cameroun, malgré les potentialités du pays. D'ailleurs une revue de l'activité bancaire en matière de crédits et dépôts au 30 juin 2005 révèle que les PME et TPE ne bénéficient que de 14,59 pourcent du total des concours bancaires, soit \$130,9 milliards de FCFA. En terme de dépôts, ils représentent 57,85 pourcent soit 720 milliards. En définitive, quoique faisant plus de la moitié des dépôts des banques, les PME et TPE ne récoltent que la part congrue des crédits.⁵⁷

En dépit de l'élaboration, dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, notamment dans les zones rurales, d'un texte réglementaire facilitant la création, souvent avec l'aide de la coopération internationale, d'une multitude de Systèmes Financiers Décentralisés (SFD), on note à l'expérience que leur champ d'action reste malheureusement très limité eu regard de la problématique du financement du secteur agricole, pastoral, forestier et des PME/PMI du secteur industriel.

⁵⁵ Projet de financement par la BAD de l'entrepreneuriat féminin au Cameroun – réalisé par Stean MPOLO Consultant – sept. 2005.

⁵⁶ Ibid.

⁵⁷ Ibid.

L'offre de crédit au monde rural est généralement considérée comme faible par rapport aux besoins du secteur. L'état de répartition par nature d'activité économique des utilisations de crédits bancaires court, moyen et long terme de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) au 31/12/2004, fait apparaître qu'en moyenne annuelle sur quatre ans, la demande du secteur agropastoral et halieutique est couverte à hauteur moyenne annuelle de 90 Milliards de FCFA (Francs CFA) par le marché bancaire local en dehors des programmes spécifiques et des intermédiaires non bancaires, et qu'en moyenne l'offre bancaire représente 6,64 pourcent des crédits.⁵⁸

Ensemble du Cameroun – besoins globaux : Les enquêtes menées par la cellule opérationnelle du comité mixte de pilotage du projet de mise en place d'une institution spécialisée dans le financement des PME/PMI du Ministère des Finances et du Budget, évaluent les besoins de financement de ceux-ci à 127,75 milliards de FCFA, répartis comme suit :

Investissements (Fonds propres, immobilisations, équipements)	87 milliards (68%)
Fonds de roulement (B.F.R.)	41 milliards (32%)

Source : Ministère des Finances du Cameroun

Toujours d'après ces enquêtes, seulement 0,69 pourcent des sollicitations ont été satisfaites, et ce, dans une optique de crédit à court terme et à moyen terme. Le total des besoins est donc supérieur à 127,5 milliards de FCFA représentant la taille minimale des marchés potentiels total à conquérir.

Si l'on tient compte de ce que l'entrepreneuriat féminin représente 38 pourcent de la population d'entrepreneurs au Cameroun, par extrapolation, leurs besoins de financement pourraient se chiffrer à 38,5 milliards de FCFA, chiffre nettement en dessous des besoins réels des PME/PMI féminines.⁵⁹

3.5.2 Les sources de financement au Cameroun

On retrouve plusieurs sources de crédit pour les PME/PMI au Cameroun, allant des banques commerciales aux institutions de micro finance, aux groupes d'épargne formels et informels.

Des données précises qui permettraient de connaître la/les institution(s) préférées par les femmes entrepreneurs dans leur recherche de financement ne sont pas disponibles, cependant il est évident que les femmes évitent les programmes de financement perçus comme étant très formels et complexes. Les femmes entrepreneurs se retrouvent en majeure partie dans les groupes d'épargne et de crédit et/ou tontines et cela est dû à leur insuffisance de garanties disponibles.

La prochaine section discute des sources de financement variées eu égard des besoins de l'entrepreneuriat féminin face à la croissance.

⁵⁸ Projet de financement par la BAD de l'entrepreneuriat féminin au Cameroun – réalisé par Stean MPOLO Consultant – sept. 2005.

⁵⁹ Ibid.

3.5.3 Le financement informel

Les commerçantes du secteur informel et les productrices agricoles se retrouvent souvent, compte tenu de leur place dans l'économie, sans possibilité de recourir à des appuis financiers substantiels du secteur formel, ce qui freine l'expansion de leurs activités et tend à les démobiliser. Les difficultés rencontrées par les femmes, renforcées par la restructuration du système bancaire, les poussent donc à se rabattre sur les tontines comme source alternative de financement.

Dans sa forme la plus simple, la tontine consiste en des cotisations régulières et le total des cotisations est remis à chaque participant à tour de rôle. Sur le plan social et culturel, la tontine entretient des liens de solidarité entre les individus. Sur le plan économique, elle contribue à la mobilisation de l'épargne. Sa valeur financière repose sur le pacte social qui la fonde, soit la confiance entre partenaires. Dans la tontine, la notion de crédit est entrelacée à celle de l'épargne. La pratique des tontines ne semble pas offrir aux femmes de possibilités réelles pour le développement d'activités génératrices de revenu, de grande ampleur et à long terme. Les taux d'intérêt sont élevés (de 5 à 10 pourcent par mois), les délais de remboursement sont très courts et les montants de crédit sont réduits, étant donné les faibles cotisations de la plupart des femmes.

De plus, il semble que la pratique des femmes impliquées dans les tontines est d'investir davantage dans les biens de consommation plutôt que dans la production. A ce titre, l'avantage de la tontine, pour beaucoup de femmes, est de répondre aux besoins de première nécessité. Les difficultés énoncées plus haut se présentent lorsque les besoins concernent davantage des projets de plus grande envergure, notamment ceux liés à l'entreprise. Beaucoup d'études ont démontré que dans le soutien aux activités de la femme rurale, notamment lorsqu'il s'agit à la fois de lui donner les moyens de développer des activités génératrices de revenus et de lui permettre d'acquérir des méthodes de travail, la micro finance apparaît comme le service financier le plus indiqué.

3.5.4 La micro finance

La micro finance sous sa forme traditionnelle date de plus d'un siècle au Cameroun. Elle a démarré de façon formelle en 1963 avec la création de la première coopérative d'épargne et de crédit (credit union ou caisse populaire). Ces COOPEC sont aujourd'hui regroupées au sein de la Cameroon Cooperative Credit Union League – CAMCCUL – le plus grand réseau d'établissements de micro finance au Cameroun. Ce réseau a même créé depuis 5 ans une banque commerciale : la Union Bank of Cameroon. Mais la micro finance n'a cependant connu un essor remarquable et s'est diversifiée qu'à partir du début des années 90s. Il faut également signaler ici que la crise du secteur bancaire de la fin des années 80s, et la restructuration de ce secteur qui a suivi, ont entraîné la liquidation de plusieurs banques, la fermeture de la presque totalité des guichets de banques dans les zones rurales et les petites villes, et le licenciement de nombreux cadres de banques. Ces derniers vont se reconvertir en créant de nombreuses coopératives d'épargne et de crédit (COOPEC) fonctionnant ou essayant de fonctionner comme des quasi-banques.

Les années 90s vont également connaître de nombreuses innovations et diversifications dans le secteur de la micro finance. D'autre part, nous notons que les circuits officiels, longtemps animés par les banques, connaissent aujourd'hui une nouvelle effervescence avec le développement de la micro finance. L'enquête COBAC de 2000 a recensé 652 EMF sur le territoire Camerounais. Le secteur de la micro finance

touchait en 2 000 un peu plus de 300 000 clients, soit environ 7 pourcent du marché potentiel.⁶⁰

L'enquête COBAC de 2000 a recensé 652 IMF sur le territoire Camerounais : ce nombre serait estimé à plus d'un millier de nos jours (⁶¹). Le secteur de la micro finance touchait en 2000 un peu plus de 300000 clients, soit environ 7 pourcent du marché potentiel. Dans la même année, il avait octroyé plus de 25,4 milliards de FCFA de crédit, représentant 4,3 pourcent du total de prêt accordé par le secteur bancaire. L'épargne mobilisée s'élevait à 35,9 milliards de FCFA soit 6 pourcent des dépôts du secteur bancaire. Ces chiffres ont considérablement augmenté ces dernières années. Mais des statistiques précises n'existent pas. On peut cependant signaler que des données collectées par le Ministère des finances entre décembre 2004 et avril 2005 font ressortir un total de 558 IMF, dont 156 institutions indépendantes (non affiliées à un réseau), 168 IMF du réseau CamCCUL, 61 IMF du réseau MC², 150 IMF du réseau CVECA, et 23 du réseau CABA (Caisses de Base). Les principaux produits offerts par les Etablissements de microfinance au Cameroun sont l'épargne, le crédit, et les transferts de fonds. Sur les 1 021 IMF recensées en zone CEMAC (Cameroun, Congo, Centrafrique, Gabon, Guinée Equatoriale, Tchad) en 2000, le Cameroun comptait 64 pourcent des IMF, avec 67 pourcent des dépôts, et 86 pourcent des encours de crédits. On note une inégale répartition des IMF sur le territoire national. En 2002, 52 pourcent des IMF fonctionnelles étaient implantées en zone urbaine contre 48 pourcent en zone rurale. Trois des dix provinces que compte le Cameroun, à savoir le Nord-Ouest, le Centre et le Littoral comptaient 60 pourcent des IMF fonctionnelles, les provinces du Sud-ouest, de l'Ouest et de l'Extrême-Nord comprenaient 28,7 pourcent de l'ensemble des IMF, tandis que les provinces de l'Est, du Sud et de l'Adamaoua ne concentraient que 11,3 pourcent des IMF. Il convient cependant de signaler que ces dernières provinces ont les densités de population les plus faibles aussi.

Pour leurs activités, la plupart des IMF doivent surtout s'appuyer sur des ressources externes sous forme de subventions de la part de certaines ONG ou de refinancements bancaires locaux. En raison de la faiblesse du réseau bancaire sur l'étendue du territoire, les IMF constituent l'une des meilleures alternatives de financement formel pour les entrepreneurs et petits commerçants situés dans les zones rurales et/ou non couvertes par les banques. L'activité des établissements de micro finance est en pleine expansion : elle est régie, depuis le 13 avril 2002, par les dispositions du règlement n°.01/02/CEMAC/UMAC/COBAC de la COBAC, dans l'espace économique CEMAC.

Les cibles de développement prioritaires visées par la micro finance sont les suivantes : les femmes, les agriculteurs, les jeunes des villes et des campagnes, les habitants vivant en dehors des provinces de concentration des IMF et des banques, les commerçants et artisans urbains et ruraux exclus du système bancaire. Malgré la forte expansion des IMF, ces cibles principales restent encore faiblement touchées.⁶²

Les femmes représentent en moyenne 30 pourcent du sociétariat des IMF. Elles contribuent faiblement à l'effort d'épargne (16 pourcent) et obtiennent seulement 18 pourcent du montant des crédits distribués.

⁶⁰ Site web : portail de la micro finance.

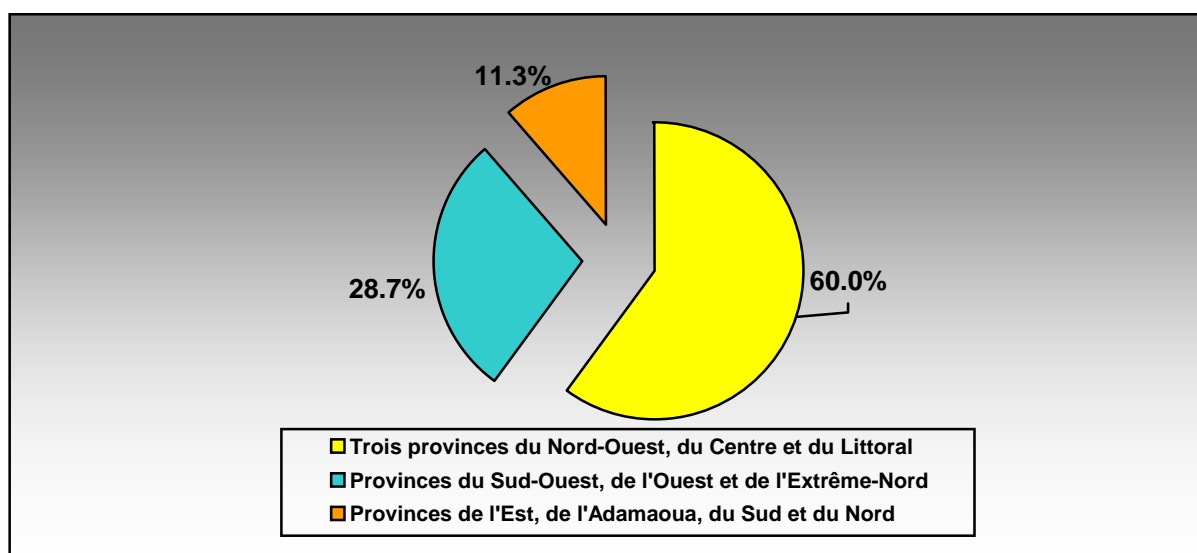
⁶¹ Support for Growth Oriented Women Entrepreneurs in Cameroon, mars 10, 2006.

⁶² Rapport des travaux – proposition de plan d'actions -Atelier national de concertation sur la mise en œuvre de la politique nationale de micro finance au Cameroun (Kribi, Cameroun, 28-30 juin 2004).

Les services offerts par les IMF aux agriculteurs et éleveurs sont également modestes. Cette catégorie représente plus de 70 pourcent de la population active, mais n'a enregistré que 13 pourcent du montant total des crédits consentis dans le secteur de la micro finance en 1999. Ces prêts ont été octroyés à 12 162 agriculteurs et éleveurs pour une population cible estimée à 5 millions d'individus.⁶³

Malgré la création de nouveaux IMF (ACEP) et l'augmentation des effectifs des caisses dans certains réseaux (83 pourcent d'augmentation au niveau des CVECA et 28 pourcent au niveau des Mutuelles Communautaires de Croissance (MC²), l'inégale répartition géographique des IMF existe toujours en 2002 : 52 pourcent des IMF fonctionnels restent toujours implantés en zone urbaine contre 48 pourcent en milieu rural. Sur un autre plan, les trois provinces du nord-ouest, du centre et du littoral concentrent à elles seules près de 60 pourcent des IMF fonctionnels. Un second groupe composé des provinces du sud-ouest, de l'ouest et de l'extrême nord totalise 28,7 pourcent de l'ensemble des IMF, alors qu'un dernier groupe couvrant les provinces de l'est, de l'Adamaoua, du sud et du nord, très faiblement touché par l'offre de services de micro finance, ne compte que 11,3 pourcent des effectifs.⁶⁴

Graphique 7 : Répartitions inégales des IMF



Source : Ministère des Finances

Trois causes principales justifient cette situation : l'enclavement de certaines zones, l'insécurité et la faible densité des populations.

Lorsque ces difficultés existent, les contraintes d'implantation sont tellement fortes et génératrices de coûts qu'il faudrait une stratégie spécifique particulièrement volontariste pour améliorer le taux de couverture dans de telles zones. La non-prise en compte des subventions et des appels aux refinancements externes dans la structure des ressources pourrait laisser croire à une forte autonomie financière des IMF camerounais. Dans la réalité, il n'en est rien, car la plupart d'entre elles bénéficient d'apports financiers externes substantiels sous forme de ressources affectées, de subventions ou de refinancements bancaires.

⁶³ Ibid.

⁶⁴ Ibid.

Dans les structures où le système d'information de gestion intègre les ressources externes, la structure du passif est très variable selon le mode d'intervention des IMF : les IMF autonomes s'appuient à la fois sur leurs fonds propres et leurs dépôts pour faire du crédit, les caisses du réseau CAMCCUL ont pour moteur la collecte de l'épargne, le réseau ACEP dépend uniquement d'une ligne de financement extérieure, alors que les réseaux CVECA et MC² s'appuient à la fois sur les dépôts et sur les refinancements bancaires de la BICEC pour le premier et d'Afriland First Bank pour le second.

Au total, la structure des ressources des différents types d'IMF fait montre d'une grande fragilité dans la mesure où elle dépend fortement des dépôts dont le taux de recyclage de même que la capacité de croissance restent limités pour les raisons indiquées plus haut.

Les liens entre les IMF et les banques sont encore fragiles. Cette situation relève à la fois de l'histoire du crédit au Cameroun (mauvais remboursements, la restructuration et ses conséquences, concurrence EMF/banques sur certains segments du marché, etc.) et de la capacité actuelle des IMF à devenir un bon risque pour les bailleurs de fonds. De plus, cette situation fait qu'aujourd'hui les IMF ont des difficultés à obtenir des services dans certaines institutions. Par ailleurs ils estiment que la tarification des services qui leur sont offerts par les banques est encore très élevée.

Une analyse de l'appui aux IMF démontre que plusieurs acteurs, (projets des bailleurs de fonds et du gouvernement, cabinets de formation et d'audits, opérateurs dans le secteur, etc.) tentent de faciliter, à côté d'un secteur bancaire restructuré, le développement des IMF pour accroître l'offre de services financiers aux populations pauvres.⁶⁵ 290 localités sont couvertes par les IMF comparé à 15 pour les banques.

Tableau 10 : Poids de la micro finance dans le paysage financier^{66 67}

Donnée (en million FCFA)	Ressources	Crédits	Nombres de structures	Nombre de clients
IMF au 30.06.99	35 786 000	25 356 000	652	200 000
Banque et assimilées au 31.12.99	559 842 000	22 569 000	15	250 000
Total	595 628 000	547 925 000	667	450 000
% EMF	6,0 %	4,6 %	97,8 %	44,4 %

En plus des principaux réseaux d'IMF, on observe au Cameroun un très grand dynamisme des IMF indépendantes (non affiliées aux réseaux). Celles-ci ont été presque toutes créées de manière endogène (sans subventions extérieures) à la faveur de la loi de 1990 sur les libertés d'association, et de 1992 sur les coopératives et groupes d'initiative commune. Elles se déploient sur le terrain pas le biais des agences, et couvrent actuellement toutes les 10 provinces du Cameroun, et presque tous les départements.

En avril 2005, le Ministère de l'économie et des finances dans son magazine « Tendances » a signalé 156 institutions de micro finance indépendantes, et qui totalisent

⁶⁵ Rapport des travaux – proposition de plan d'actions – Atelier national de concertation sur la mise en œuvre de la politique nationale de micro finance au Cameroun (Kribi, Cameroun, 28-30 juin 2004).

⁶⁶ Enquête COBAC, mars-juillet 2000.

⁶⁷ Magazine Tendances – sept. 2004.

une épargne de 63,7 milliards de FCFA, et un encours de crédit de 6 milliards de FCFA. Le taux de recouvrement est inférieur à 60 pourcent. A la suite du règlement CEMAC sur l'activité de micro finance, les plus importantes parmi elles ont choisi la 2^{ème} catégorie, celle des IMF qui traite avec les non membres.

Tableau 11 : Réseau IMF les plus importants au Cameroun – au 31 décembre 2003⁶⁸

EMF	Réseau/ Agences (#)	Femmes (%)	Membres (#)	Prêts (#)	Prêt moyen (\$)	Prêts moins de US \$300 (%)
CAMCUL	267	30.0% ⁶⁹	165 623	N/a	n/a	70%
ACEP Cameroun	14	39.9%	7 878 ¹⁴⁷⁰	3 205	1,091	51.2%
MC ²	56	n/a	46 000	5 285	1,064	37%
CVECA	173	30.5%	3 800	9 674	188	n/a

Tableau 12 : Réseau IMF les plus importants au Cameroun – au 31 décembre 2003⁷¹

EMF	Actifs (US dollars)	Portefeuille Prêts (US dollars)	Ratio Dettes/Équité (%)	Ratio Provision pertes pour dépenses (%)	Marge Profit (%)
CAMCUL	42 millions	n/a	n/a	n/a	n/a
ACEP Cameroun	3.7 millions	3.5 millions	8.65%	1.29%	38.16%
MC ²	15.2 millions	5.6 millions	437.9%	1.00%	10.51%
CVECA	3.7 millions	1.8 millions	237.3%	4.31%	(2.86%)

- 1) L'enquête COBAC de 2000 révèle que **CAMCCUL** détenait 55 pourcent des dépôts de plus de 64 pourcent des clients de tous les EMF au Cameroun.
- 2) En septembre 2005 – ACEP a été privatisée et a pris la forme d'une société anonyme dénommée ACEP Cameroun – 6 bureaux à Yaoundé et 2 à Douala – elle prévoit d'étendre ses actions à 3 autres villes, Mbalmayo, Adéa et Ebolowa. En 2006, 48 pourcent du nombre de prêts est consenti aux femmes et 26,83 pourcent des montants de FCFA accordés.
- 3) Le réseau MC² s'étend sur la quasi totalité des 10 provinces, mais est concentré surtout dans la province de l'Ouest avec plus de 60 pourcent des MC² du réseau en zone rurale.
- 4) Le réseau des caisses villageoises est présent uniquement en zone rurale sur 4 provinces ; le Centre, le Sud, l'Est et l'Extrême Nord.

Depuis le 13 avril 2002, l'activité de micro finance est régie par les dispositions du règlement no. 01/02/CEMAC/UMAC/COBAC relatif aux conditions d'exercice et de

⁶⁸ Site web : The Mix Market.

⁶⁹ Rapport général FOREFAEF – juin 2004.

⁷⁰ Données en l'an 2006.

⁷¹ Site web : portail de la micro finance.

contrôle de l'activité de micro finance dans la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale.

Entre autres dispositions, ce texte institue le régime de l'agrément obligatoire applicable à tous les types d'IMF ainsi que l'obligation d'adhésion à l'Association Professionnelle unique par Etat :

- **la catégorie 1** : pour les institutions de type mutualiste qui mobilisent de l'épargne afin d'octroyer des crédits aux membres (coopératives ou mutuelles d'épargne et de crédit) ;
- **la catégorie 2** : pour tous les établissements non mutualistes, mais fondés sur le principe de fonctionnement des institutions bancaires ;
- **la catégorie 3** : pour tous les systèmes et mécanismes d'octroi direct de crédits sans qu'il soit nécessaire de passer par une phase de mobilisation préalable de l'épargne.

Cette réglementation a contribué, un tant soit peu, à assainir l'environnement des institutions de micro finance et à sécuriser assez significativement les ressources des épargnants, en même temps qu'elle a contribué grandement à faciliter l'accès des pauvres aux crédits d'investissement pour les activités productives, dont bénéficient assez largement les femmes entrepreneurs ou promotrices d'activités génératrices de revenus.

Une politique nationale de micro finance n'existe pas, cependant l'on peut compter huit institutions intervenantes dans ce domaine au sein du gouvernement camerounais.

3.5.5 Des initiatives de micro finance ciblées sur les femmes

Il est évident que la micro finance offre des opportunités d'action et de réalisation pour les femmes. Elle permet aux femmes :

- d'accroître leurs revenus et faciliter leur indépendance financière ;
- de stabiliser et professionnaliser leur activité entrepreneuriale ;
- d'améliorer leur statut au sein de la famille ;
- de renforcer l'estime qu'elles ont d'elles-mêmes ;
- d'augmenter leur autonomie ;
- d'augmenter leur liberté réelle.

Cependant la micro finance ciblée sur les femmes et financée par les IMF est souvent perçue comme un élément de programme pour la réduction de la pauvreté versus un outil de développement économique. Les entreprises micro féminines se caractérisent par leur petite taille, une main-d'œuvre familiale, un niveau d'investissement faible, un potentiel de croissance quasi non existant. Ces chefs d'entreprises subissent le harcèlement concernant les lois et les impôts, et sont pauvres de temps vu leur triple rôle de chef de ménage, mère de famille et chef d'entreprise. Elles sont peu éduquées et souvent manquent de confiance en elles – tous des facteurs ayant un impact négatif sur le potentiel de croissance.

Il existe chez les femmes camerounaises une grande variété de groupes d'assistance mutuelle et de solidarité qui remplissent des fonctions très diverses.

Encadré 5

Accès des femmes d'affaires camerounaises au commerce international

Par exemple, dans les zones rurales on peut observer la création tout récemment de la Kumbo Women's Credit Cooperative qui a regroupé quelques 61 groupes de base qui étaient déjà plus ou moins organisés en ce qui a trait aux lois et réglementations internes. 58 pourcent des prêts accordés par ces groupes étaient de moins de 50 000 FCFA avec des taux d'intérêt de 2.5 pourcent par mois. Les garanties consistent souvent de l'épargne de la promotrice emprunteuse (44 pourcent), et des garanties de groupe ou d'individus (35 pourcent). Il est important de noter les résultats intéressants de ces initiatives de groupes :

- 50 pourcent des groupes ont joui d'un taux de remboursement à 100 pourcent ;
- 23 pourcent de ces groupes ont connu un taux de délinquance de 1 à 6 pourcent tandis que les autres 25 pourcent de ces groupes ont connu un taux de 6 à 9 pourcent. Aucun groupe n'a encore connu de taux de délinquance supérieur à 10 pourcent ;
- 42 pourcent de ces groupes existaient depuis 5ans, 33 pourcent avaient moins de 3 ans d'expérience et 25 pourcent, entre 3 et 5 ans.

On retrouve au Cameroun au moins trois IMF exclusivement pour femmes – les Coopératives d'Épargne et de Crédit pour Promotrices (CEC PROM), la Mutuelle Financière de Femmes Africaines (MUFFA) et la SOS Women.

Tableau 13 : IMF pour les femmes ^{72 73}

EMF	Marge Profit (%)	Membres (#)	Portefeuille - Prêts (FCFA)	Prêt moyen (FCFA)
CEC-PROM/Douala	n/a	4,500	n/a	1 – 5 millions
CEC-PROM/Yaoundé	n/a	5,000	978,493	1 – 5 millions
CEC-PROM/Lekie	déficitaire	1,049	425 millions	n/a
MUFFA	12.27%	3,113	295,3 millions	478,000
SOS WOMEN	-133.61%	2,836	74,8 millions	383,000

Les CEC-PROM, créées en 1997, sont une initiative du gouvernement camerounais en partenariat avec la coopération canadienne. Elles sont agréées auprès de la COBAC comme EMF de première catégorie. Deux de ces CEC-PROM se retrouvent en milieu urbain, i.e. à Yaoundé et Douala, et la troisième en milieu rural à SA'A. Elles sont affiliées au réseau CAMCCUL.

Il s'agit d'un réseau d'institutions de micro finance de type coopératif pouvant offrir, dans un souci de viabilité à long terme, des services de qualité en facilitant le financement de micro et petites entreprises de femmes. Leurs services ciblent les femmes camerounaises de toutes les couches sociales ou organisations de femmes étrangères basées au Cameroun.

La Coopération canadienne a contribué à l'apport du fonds de crédit et par le biais d'OXFAMQUEBEC/OCSD fournit de l'assistance technique auprès du personnel et des

⁷² Rapport des travaux – proposition de plan d'actions -Atelier national de concertation sur la mise en œuvre de la politique nationale de micro finance au Cameroun (Kribi, Cameroun, 28-30 juin 2004).

⁷³ Site web : The Mix Market.

élues du Conseil d'Administration et du Comité de Surveillance pour faciliter le développement organisationnel. Le Développement International Desjardins, pour sa part, avait pour mission le renforcement institutionnel de CAMCCUL et ses Affiliés, l'amélioration de l'accès à la micro finance, notamment au micro crédit productif au Cameroun, ainsi que la révision de l'instrumentation des politiques.

Sous la supervision du projet Canadien, CAMCCUL fournit les services suivants :

- appui et formation des comités de surveillance pour le contrôle financier mensuel des opérations ainsi que le respect des politiques et procédures de gestion pour le personnel et les autres organes ;
- formation et appui des membres des conseils d'administration dans leurs rôles et responsabilités ainsi que le coaching mensuel des réunions ;
- conseils permanents auprès de la direction et des différents organes ;
- audits annuels et périodiques de l'institution.

Après 7 ans, ce réseau de trois CEC-PROM pilotes compte une adhésion de plus de 10000 membres (individus 90 pourcent et associations 10 pourcent).

Le fait que la clientèle soit pauvre et que des difficultés ont été rencontrées tant sur le plan micro que macro environnemental offre peu d'attrait pour un EMF d'exercer en milieu rural. L'on a affaire à une clientèle homogène, plus sensible aux questions familiales et donc de développement à travers une meilleure utilisation des ressources pour des besoins de santé, d'éducation, de nutrition. C'est donc une bonne cible pour des actions de lutte contre la pauvreté. Toutefois, cette fraction de la population est plus vulnérable, ce qui en fait commercialement une cible moins rentable.⁷⁴

La MUFFA a pour mission de combattre la pauvreté par l'amélioration de la condition féminine, lutter contre le chômage des femmes, développer les activités féminines, et soutenir la femme dans l'entrepreneuriat. La MUFFA est destinée à offrir des services financiers aux femmes, particulièrement à celles à faibles revenus du secteur informel. Elle est l'œuvre d'un groupe de femmes entrepreneurs, réunies au sein d'un groupe d'investisseurs, WINC (Women Investment Club), créée en 1994, à l'initiative de l'ex CCEI Bank (aujourd'hui Afriland First Bank). La WINC en association avec ADAF (Appropriate Development for Africa Foundation) créa la MUFFA en 1997 avec un capital initial de 11.8 millions FCFA. Elle fut opérationnelle en 1998 à Yaoundé et devint dès lors la propriété de la totalité de ses membres. MUFFA appartient au réseau des MC² et de ce fait, bénéficie de l'assistance technique de Afriland First Bank et de ADAF.

SOS Women a pour mission d'aider la femme camerounaise à sortir de la pauvreté et à participer plus à la vie économique et politique du pays en renforçant son autonomie financière, à travers la facilitation de son accès à des services financiers durables. SOS Women n'a pas de bailleurs de fonds principaux pour l'octroi des crédits, mais bénéficie de l'appui des coopérations française et canadienne, du FMI (*IMF civic programme*) pour le renforcement des capacités. SOS Women est né en 1995 avec 15 membres fondateurs. Ses principaux objectifs sont de promouvoir et développer la pratique de l'épargne ; accorder des prêts à des taux d'intérêt modérés ; offrir des produits et services complémentaires liés à l'épargne et au crédit ; éduquer, former et informer sur les droits, les technologies de l'information, la gestion ; mettre à leur disposition un système de micro assurance santé pouvant leur apporter une couverture sanitaire et sociale. SOS

⁷⁴ Rapport des travaux – proposition de plan d'actions – Atelier national de concertation sur la mise en œuvre de la politique nationale de micro finance au Cameroun (Kribi, Cameroun, 28-30 juin 2004).

Women offre des services de formation et consultation, d'épargne et de crédit. Elle offre aussi certains services d'accompagnement à ses membres.⁷⁵

3.5.6 L'Association des EMF

L'Association Nationale des EMF – du Cameroun (ANEM-CAM) a été créée le 23 mai 2003 et a pour objet d'assurer la défense des intérêts collectifs des membres, organiser et gérer les services d'intérêt commun, représenter la profession auprès des autorités de tutelles, autorités monétaires et des tiers, informer ses membres et le public sous réserve du respect des dispositions de la loi sur le secret bancaire, etc. Elle compte un peu plus de 250 membres. Son bureau exécutif est constitué de neuf membres.

Compte tenu des difficultés de démarrage, l'association ne dispose pas de bureau. Le plan d'action à court terme prévoit essentiellement la location d'un immeuble pour héberger l'association, l'élaboration d'un plan d'action à moyen terme (3 ans), l'organisation de l'assemblée générale avant fin mai 2006, la création d'un site web et se donner une adresse précise.⁷⁶

3.5.7 Les banques commerciales et autres établissements financiers

Le Cameroun compte dix banques à vocation généraliste et onze établissements financiers dont huit privés. En dehors de la Société Nationale d'Investissement (SNI), du Crédit Foncier du Cameroun (CFC), et la Société de Recouvrement du Cameroun (SRC), les autres établissements financiers font dans les crédits à la consommation, le capital risque et le leasing.

De plus, l'on retrouve sur le plan local plusieurs institutions qui offrent des financements en faveur des TPE/PME et PMI. On peut citer :⁷⁷

- le FNE (Fonds National de l'Emploi) qui finance des initiatives d'auto emploi d'une durée maximale de 3 ans et des micro projets d'une durée maximale de 5 ans au taux préférentiel de 8 pourcent. Le plafond est de 20 millions sous contrainte d'un apport personnel de 20 pourcent.
- le PRO-PME (projet de renforcement de la PME camerounaise) qui offre des prêts au taux de 15 pourcent plafonnés à 150 millions FCFA.
- le PAME (Programme d'appui aux micro entreprises) qui finance toute micro-réalisation génératrice de revenus menées par des groupes défavorisés ; ceci à un taux de 10 pourcent pour une durée maximale de 3 ans sous la contrainte d'un apport personnel de 30 pourcent.
- l'ASAFE (Association pour le Soutien et l'Appui à la Femme Entrepreneur) qui offre des prêts compris entre 75 000 et 600 000 FCFA pour une durée de 6 mois à un an sous contrainte d'une caution solidaire.

Les établissements financiers et les sociétés de leasing financent les acquisitions de biens d'équipement professionnels. Les crédits à moyen terme vont jusqu'à 36 mois, ce qui est court, le leasing jusqu'à 3 ou 5 ans. Les taux sont trop élevés pour les PME qui représentent environ 80 pourcent de la clientèle. La TVA est payée deux fois, d'abord par

⁷⁵ Site web : portail de la micro finance.

⁷⁶ Ibid.

⁷⁷ Projet de financement par la BAD de l'entrepreneuriat féminin au Cameroun – réalisé par Stean MPOLO Consultant – sept. 2005.

l'emprunteur et ensuite par l'établissement financier lorsqu'il se refinance auprès d'une banque.

Le taux de bancarisation est à 8 pourcent. Les banques sont sur liquides. Cette liquidité est essentiellement volatile donc ne peut ainsi valablement financer l'investissement de l'entreprise notamment le haut du bilan.⁷⁸

Les banques sont réticentes à financer les PME. Guidées désormais par des préoccupations de rentabilité et de bonne gestion, elles ont tendance à réduire leur implantation aux seules agences rentables et à sélectionner leur clientèle. Cette réticence des banques commerciales à intervenir dans ce secteur s'explique aussi par le fait qu'elles travaillent avec des capitaux à court terme déposés par leurs clients sur lesquels elles ne peuvent prendre des risques inconsidérés comme cela s'est fait dans le passé avec les résultats que l'on connaît.

Au 31 juillet 2003, on dénombre 97 448 comptes ayant enregistré près de 800 milliards de FCFA de crédits et 543 768 comptes de dépôts ayant un solde créditeur global de FCFA 1 146 milliards.

L'analyse client par client de la centralisation du mois d'octobre 1999 qui fait état des engagements de l'ensemble des clients auprès de 9 des 10 banques existantes et de 9 autres banques qui, à cette date étaient en cours de liquidation donne les résultats suivants :

- 545 bénéficiaires féminins, correspondant à 5 pourcent du total de la clientèle dont 189 ou 2,3 pourcent de la clientèle des sociétés et des entreprises individuelles.
- un total des engagements (court, moyen terme et par signature) d'environ 303 000 milliards de FCFA.
- un risque féminin évalué à 11,8 milliards de FCFA correspondant à 0,04 pourcent du total des engagements dont 8 milliards de FCFA à court terme (67 pourcent du total des engagements féminins) et 3,6 milliards d'engagement à moyen terme, aucun engagement à long terme identifié et environ 0,2 milliard d'engagement par signature.⁷⁹

Plusieurs des banques commerciales fournissent un certain appui aux PME par le biais de prêts aux établissements de micro finance, par exemple, la BICEC et ACEP Cameroun, l'Afriland Bank et MUFFA, etc.

3.5.8 La femme entrepreneur et le crédit bancaire

Il n'existe pas de données désagrégées par sexe dans les banques commerciales mais nos informateurs-clés avisent que les conditions fixées par les banques sont difficiles à remplir par les femmes entrepreneurs. Les obstacles sont nombreux :

- Manque de garanties collatérales, du fait d'un accès très limité à la propriété ;
- Manque de formation de base ;
- L'absence de comptabilité alors que les banques examinent les documents comptables ;
- Manque de connaissance des marchés ;
- Manque d'information sur les procédures bancaires et fiscales ;

⁷⁸ Communication Mincoff II (Simon YONTJEGA).

⁷⁹ Ibid.

- La perception de risque jugé plus élevé chez les femmes que chez les hommes ;
- L'apport des fonds propres – difficile à produire vu que les femmes n'ont pas la même opportunité que les hommes d'avoir un emploi rémunérateur ;
- Des termes de remboursement trop courts ;
- Manque d'accès aux ressources à long terme et à des taux concessionnels pour les banques.

De plus, les banquiers favorisent l'autorisation du mari ou l'aval d'un homme comme l'une des conditions d'octroi d'un crédit, bien qu'ils estiment que la politique de crédit ne comprend pas d'éléments discriminatoires.⁸⁰

Lors de nos entrevues avec les banques, celles-ci ont indiqué qu'elles voyaient les femmes comme étant très prudentes et hésitantes à prendre des risques, qu'elles ont tendance à gérer des petites entreprises et que les banques n'étaient pas tellement intéressées par ce genre de clientèle qu'elles considèrent comme étant à risque élevé. Les données très limitées que nous possédons confirment cette attitude : la part des crédits accordés à la clientèle féminine par les banques représente 5 pourcent de la clientèle qui perçoit 0,4 pourcent des crédits distribués.⁸¹ Les banques seraient cependant beaucoup plus intéressées si un programme de garantie s'avérait disponible afin de mitiger leur risque. Il n'existe donc pas beaucoup d'options pour la femme entrepreneur en ce qui concerne le financement d'appui pour la croissance de son entreprise.

Pour ce qui est des IMF, ces établissements doivent opérer à l'intérieur des limites imposées. Ils empruntent à des grandes banques à des taux d'intérêts élevés et doivent donc « re-prêter » à des taux encore plus élevés.

La modicité de leurs ressources propres à laquelle s'ajoute la rareté des ressources externes amène de nombreux IMF fortement sollicités par leurs clients à ne pas respecter les règles de transformation des ressources en crédit (ratio de liquidité). Les ressources des IMF atteignaient en cours de fin d'année 1999 : 43,4 milliards de FCFA, à comparer aux 692,4 milliards des ressources inscrites au bilan des banques. Sur les 43,4 milliards, les dépôts essentiellement volatiles représentaient 81 pourcent des ressources contre 19 pourcent pour les fonds propres. En 2002, elles étaient estimées à 51 milliards de FCFA dont 88 pourcent pour les dépôts et 12 pourcent pour les fonds propres. Les taux de recouvrement sont faibles. Les taux des impayés sont élevés. Il est de 30 pourcent en 1996 dans le réseau CAMCCUL.

Dans les IMF indépendants d'affaires, les taux de recouvrement sont inférieurs à 60 pourcent. Il semble donc urgent de réfléchir à un véritable plan de formation pour les IMF à moyen terme visant un équilibre entre la maîtrise des outils techniques (comptabilité, informatisation, gestion de l'épargne et du crédit, inspection, etc.) et le renforcement de la capacité financière de ces établissements.⁸²

Résumé

Les femmes entrepreneurs utilisent de différentes façons les nombreuses sources de financement disponibles selon les circonstances. Tout dépend de la taille de leur

⁸⁰ Projet de financement par la BAD de l'entrepreneuriat féminin au Cameroun – réalisé par Stean MPOLO Consultant – sept. 2005.

⁸¹ Communication Mincof II (Simon YONTJEGA).

⁸² Rapport des travaux – proposition de plan d'actions -Atelier national de concertation sur la mise en œuvre de la politique nationale de micro finance au Cameroun (Kribi, Cameroun, 28-30 juin 2004).

entreprise, de leur niveau d'épargne personnel et celui de la famille, à savoir si les programmes de groupe seraient les plus aptes à combler leurs besoins, leurs objectifs de développement et de croissance, ainsi que de leur capacité à rencontrer les exigences de garanties collatérales des banques. Les femmes chefs de micro entreprises et du secteur informel ont recours aux programmes de groupes, tontines, et les établissements de micro finance, dont les CEC-PROM et les MC2. Les chefs d'entreprises « élites » sont plus aptes à obtenir un appui financier des banques commerciales où elles doivent aussi contribuer à un apport de fonds, tout probablement retiré de leur compte épargne. Les « entre-deux oubliées » obtiennent dans un premier temps un appui financier des établissements de micro finance mais parviennent assez rapidement à des besoins financiers qui excèdent les limites de crédit de ces institutions financières. Elles se retrouvent incapables de rencontrer les exigences des banques et de ce fait même doivent ralentir leur taux de croissance. L'importance de ce créneau est impossible à quantifier faute de recherches exhaustives à ce sujet. Les femmes camerounaises sont donc confrontées à des difficultés majeures qui limitent leur accès au crédit. Les conditions fixées par les banques sont difficiles à remplir et la modicité des ressources propres des EMF limite leurs capacités d'intervention. La politique monétaire en général et l'ensemble du système d'allocation de crédit, ne semblent pas offrir de formules adaptées à une orientation raisonnée des ressources vers des secteurs particuliers dont celui de l'entrepreneuriat féminin.

Cette situation indique le besoin de créer de nouvelles initiatives d'appui financier afin de mobiliser les ressources financières nécessaires pour les femmes entrepreneurs afin de renforcer la capacité financière de leur entreprise et d'en faciliter la croissance.

3.6 Accès aux SDE et aux services d'information

Il n'existe pas de réseau coordonné de fournisseurs de SDE au Cameroun. Etant donné qu'une grande partie de la population vit dans les zones rurales, il est évident que l'accès à toute information concernant les services gouvernementaux et du secteur privé est difficile sinon souvent impossible. Il n'existe pas de service de micro finance lié aux SDE à grande échelle, ni aucune initiative de SDE répondant aux besoins des femmes entrepreneurs qui veulent savoir gérer le développement de leur entreprise. Les IMF qui fournissent des SDE reconnaissent que leurs services sont limités et s'occupent principalement d'assurer les remboursements d'emprunts, service inadéquat pour l'expansion d'une entreprise en soi. Des informateurs clés ont rapporté que beaucoup de femmes clientes de IMF ne trouvent pas les SDE qu'elles recherchent. Les IMF n'ont pas la capacité de fournir des SDE détaillés. Il n'existe pas de système se vouant à soutenir les femmes entrepreneurs dans les différentes phases de démarrage et d'expansion de leur entreprise. Etant donné que les collectes de données ventilées par genre ne se font pas de façon régulière et méthodique, il n'est pas possible d'avoir des informations quant à la demande pour des SDE par activité chez les femmes. Il existe quelques bons modèles de bonne pratique de SDE dans lesquels un petit nombre de femmes sont dites bénéficiaires (voir ci-dessous).

Pendant la visite sur le terrain, les premiers fournisseurs de SDE qui furent interviewés furent le Groupement interpatronal du Cameroun (GICAM), Stein and Associates, la fondation AGRO-PME et le Centre de recherche et d'études en économie et sondage (Crêtes).

- **GICAM** a créé ses services conseil en entreprise en février 2004. C'est un programme à quatre volets apportant soutien et assistance aux PME à travers la formation, le soutien en gestion, la consultation ainsi que l'information. Grâce à ses services de soutien en gestion et consultations, GICAM fournit son support aux PME

avec l'aide de plus grandes entreprises. GICAM prépare également des études de faisabilité et son rôle consiste à éventuellement procurer son assistance dans l'élaboration de plans de travail, et dans l'administration de l'entreprise. Il peut intervenir comme intermédiaire entre les partenaires économiques et aider à garantir le financement de PME. Les coûts sont partagés avec la PME intéressée avec une participation de celle-ci de 40 à 50 pourcent du total.

- **Stein and Associates** est en phase de créer un centre d'affaires qui offre des SDE liés au soutien financier fourni par le Crédit financier national. Ils sont également associés à une agence judiciaire qui offre son assistance sur le plan légal aux entreprises en phase de démarrage ainsi que dans l'élaboration de plans de travail et les demandes de financement. Ce service est disponible pour tous les entrepreneurs. L'agence judiciaire joue également le rôle de courtier pour les besoins financiers de l'entreprise en lui donnant son soutien en gestion financière et technique. Une agence de consultation en gestion appelée Africa Development Interchange Network (Réseau d'échange pour le développement en Afrique) travaille conjointement avec cette agence judiciaire pour aider les PME à élaborer des plans de travail, des propositions de projets et de suivi, etc.
- **La fondation AGRO-PME** a été créée en 1987 et fait partie du Réseau d'appui à la Micro et Petite Entreprise (RAMPE), une organisation qui couvre 15 pays et compte 50 membres. Le mandat de ce réseau consiste à apporter du professionnalisme à cette affaire de services de consultation, à accroître le niveau d'expertise des consultants, ainsi qu'à faire pression sur le gouvernement en ce qui concerne les politiques relatives aux PME. Chaque membre de l'équipe des consultants de AGRO-PME doit suivre un programme de formation spécialisée en consultation avant de pouvoir intégrer l'équipe. AGRO-PME fournit des services en gestion et consultation aux PME avec une attention particulière aux entreprises agricoles et alimentaires. Avec une équipe de dix employés et six consultants mandatés, AGRO-PME établit des diagnostics d'entreprise et fournit une formation couvrant aussi les systèmes de gestion. Elle travaille de concert avec le Comité de Liaison Europe-Afrique-Caraïbes-Pacifique (COLEACP) afin de développer des échanges entre les pays européens et l'Afrique. Elle travaille en partenariat avec cinq universités locales, sur le développement d'un programme de SDE pour jeunes entrepreneurs, la recherche de tuteurs et l'assistance dans le développement de compétences en entrepreneuriat et la recherche de contacts. Pour l'année 2007, elle planifie l'organisation d'incubateurs avec une attention particulière à la technologie.

La Société générale de banques au Cameroun, une institution financière, concentre maintenant ses efforts à attirer davantage de PME comme clients. En février 2006, elle a créé un département de services de soutien de l'entreprise qui s'applique à fournir assistance judiciaire, comptable et fiscale à l'ensemble des PME. Elle dirige les propriétaires de PME vers une sélection d'experts dans ces différents domaines qui fournissent alors les services adéquats.

Les SDE représentent une intervention importante lors de la consolidation des compétences pour les MPME et PME. Ces interventions se déroulent généralement de façon informelle et sont adaptées aux besoins spécifiques de l'entreprise. Lorsque les SDE sont mis en place, les propriétaires d'entreprises peuvent améliorer leurs compétences en gestion, planifier et lancer des programmes dirigés vers la croissance, évaluer les besoins financiers pour cette expansion et mettre en place des programmes financiers, et enfin maintenir un système de contrôle de gestion avant que les problèmes ne surgissent. Cependant, le succès des SDE dépend directement de la capacité professionnelle de celui qui les fournit.

Il existe plusieurs modèles de bonne pratique pouvant être considérés lors de la planification d'une pratique plus étendue et plus intense de SDE au Cameroun.

L'Organisation internationale du travail, Centre international de formation de Turin, Italie. Le Centre organise des programmes conçus pour accroître les capacités de spécialistes en développement de l'entreprise. Les cours varient en durée et sont donnés en anglais, espagnol et français. Les détails des différents programmes sont disponibles à : http://www.itcilo.org/english/bureau/turin/training_calendar/index.htm

Coopération économique Asie-Pacifique (CEAP) IBIZ. En 1997, les ministres CEAP responsables des PME ont officiellement reconnu le besoin de formation et l'authentification de Conseillers en Petite Entreprise, et commandité l'élaboration d'un programme visant à améliorer la qualité des services de conseil et élargir la zone d'activité de ces conseillers en petite entreprise à toute la région CEAP. En 2001, les ministres CEAP ont accepté la recommandation de leur Groupe de travail pour la PME de donner leur accord pour la création d'un réseau international d'agences de conseil en petite entreprise (CEAP IBIZ) en tant que programme de formation et de certification international de la CEAP pour des consultants, conseillers et autres professionnels offrant leur assistance aux entrepreneurs. L'objectif de ce programme à long terme est de développer un bureau de services en conseil pour la petite entreprise de haute qualité couvrant toute la région CEAP afin d'accroître la compétitivité des PME de la région Asie-Pacifique dans le marché mondial. Ce programme est disponible en dehors de la région CEAP et dans plusieurs langues dont le français. Toute information est disponible à : <http://www.apec-ibiz.org>

Les recommandations quant aux actions jugées nécessaires en vue de développer les SDE pour les femmes entrepreneurs et pour mettre à disposition toute information concernant les MPME sur le territoire du Cameroun se trouvent dans le Sommaire de ce rapport.

Résumé

Les SDE existent, tout d'abord en tant que service payant pour l'utilisateur, et les femmes entrepreneurs se plaignent de ne pas pouvoir se permettre de s'offrir ces services. De plus le rayon d'activité des SDE est souvent limité aux zones urbaines. Des informateurs clés rapportent qu'il est nécessaire de développer les SDE et qu'il est de plus indispensable de subventionner et fournir des services adaptés aux besoins des femmes entrepreneurs.

3.6.1 Accès à l'information sur l'entreprise

Au Cameroun, on manque d'informations courantes détaillées et accessibles pour les MPME.

La Fondation AGRO-PME a créé une publication qui donne une liste des différentes sources de financement pour les entreprises ainsi que des initiatives de développement d'entreprise au Cameroun. Bien que cela soit une bonne initiative, la publication est produite en copie papier, et par conséquent donne des informations pas toujours fiables dans la durée. Cette publication est vendue pour une somme modique et sa distribution est plutôt restreinte.

Des organisations telles que le Centre du commerce international (CCI), le ministère de la promotion féminine ainsi que les Chambres de commerce locales donnent également accès à l'information et servent de points de référence pour les femmes entrepreneurs. Cependant, une fois de plus le problème réside dans la portée : soit les services sont

limités aux zones urbaines et peri-urbaines, soit le programme dépend de la possibilité d'accéder à la technologie, ce dont la plupart des femmes dans les PME ne disposent pas.

3.7 Les associations de femmes entrepreneurs (AFE) et les réseaux

Dans ce domaine, l'exercice d'évaluation a estimé dans quelle mesure :

- les femmes peuvent accéder à l'activité de réseautage des associations d'entreprises dominantes et d'industries, et à quel degré ces associations se mobilisent pour présenter leurs besoins et leurs problèmes ;
- ces AFE existent, quel est leur champ de manœuvre et comment elles offrent leurs services ;
- les AFE ont la capacité de représenter les besoins de leurs adhérentes au niveau politique, ainsi que la capacité d'offrir des services significatifs et de valeur ; et
- des efforts ont été entrepris pour aider à consolider les compétences des AFE.

3.7.1 L'accès des femmes aux réseaux d'entreprises dominantes

Dans l'ensemble, les femmes propriétaires de PME ont accès aux AFE et associations d'entreprises dominantes. Les AFE donnent l'opportunité de créer des réseaux et de construire des liens aux niveaux national et international ; cependant, il semble qu'elles aient très peu de moyens financiers et par conséquent la possibilité de remplir complètement leurs mandats respectifs est limitée.

Des associations d'entreprises clés telles que la Chambre de commerce et d'industrie nationale, l'Organisation des agriculteurs et le Groupement Inter-patronal du Cameroun (GICAM) comptent des femmes parmi leurs adhérents.

Le Groupement Inter-patronal du Cameroun (GICAM) compte plus de 200 membres et 18 associations et syndicats professionnels – une organisation majeure représentant les sociétés du Cameroun. C'est l'organisation d'employeurs la plus importante, et elle représente les entreprises du Cameroun. Les membres du GICAM ont des activités dans presque tous les secteurs de l'économie.

L'Organisation des agriculteurs du Cameroun (PROPAC) est un organisme qui chapeaute la distribution de services de soutien tels que la planification stratégique, le développement de la gestion, et d'autres services de support à ses 460 000 membres répartis sur 32 fédérations régionales. Parmi les adhérents, il y a un grand nombre de femmes actives dans la micro entreprise dans des secteurs aussi variés que l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'artisanat, le commerce, le traitement alimentaire, ainsi que la gestion de ressources naturelles.

La chambre de commerce, d'industrie et des mines du Cameroun (CCIM) est une entité consultative et représentative des intérêts des communautés d'entreprises privées dans le domaine du commerce, de l'industrie, de l'artisanat, des mines et des services. Le rôle de la CCIM est vital car elle représente le secteur privé lors des procédures de consultation du secteur public. Parmi les services fournis aux adhérents, il y a des activités telles que la collecte, le traitement et la dissémination d'informations commerciales et économiques, la production de publications, le soutien à la création de nouvelles entreprises, l'assistance au commerce international, la promotion de l'exportation et la formation, les séminaires et les conférences.

3.7.2 Les associations de femmes entrepreneurs

Il a été établi qu'environ 4 000 femmes entrepreneurs sont actives dans la GFAC, et l'Association pour le soutien aux femmes entrepreneurs compte 5 000 adhérentes localisées dans les dix provinces du Cameroun et dans plusieurs pays d'Afrique tels que le Tchad, le Bénin, le Gabon, le Congo Brazzaville, la Côte d'Ivoire et la Zambie.

Le Groupement des femmes d'affaires du Cameroun (GFAC) est l'organisation principale pour les femmes entrepreneurs au Cameroun. Le GFAC a été créé en 1985 par un groupe de femmes chefs d'entreprise dans le but de promouvoir les relations d'affaires et de partager des expériences professionnelles. Le siège de l'organisation est à Douala et elle a des délégations dans les dix provinces du Cameroun. Leur mandat consiste à mettre à disposition un local où les membres peuvent se rencontrer pour partager des expériences, élargir leurs réseaux et échanger des informations dans le domaine du business.

Le GFAC compte 500 membres individuels qui sont activement impliqués dans les activités entrepreneuriales de l'économie camerounaise. Ces membres individuels (des délégations provinciales) gèrent un total de 300 petites associations locales, chacune ayant jusqu'à 20 adhérents. Le GFAC estime qu'il touche environ 4 000 femmes entrepreneurs.

Des dirigeants de l'organisme ont fait part de leurs difficultés à remplir leur mandat à cause des restrictions budgétaires. La cotisation des adhérents représente FCFA 350 000 (DsUS\$648 000) et les frais annuels sont de FCFA 60 000 (DsUS\$117 000). Chaque délégation de province a une « autonomie » individuelle pour y ajouter des sommes additionnelles pour des manifestations sociales, etc. De nombreux adhérents du GFAC ont fait part de leurs difficultés financières et approximativement 50 pourcent d'entre eux ne sont pas capables de payer leurs frais annuels. Certains membres se sont réunis avec l'équipe d'évaluation et ont exprimé leur besoin d'avoir un support financier, afin que l'organisation puisse avoir les ressources adéquates et par conséquent dépende moins du volontariat. Certaines délégations de province offrent de petits prêts à leurs membres qui ont du mal à trouver du crédit. Les taux d'intérêt tournent autour de 5 pourcent par mois et plus. Il n'a pas été divulgué comment les revenus des intérêts sont utilisés ou s'ils sont utilisés pour couvrir les frais généraux de l'organisation. Le GFAC couvre les frais de formation de certains de ses membres à condition que ceux-ci s'engagent à fournir la même formation à leur délégation. Les délégations de province se réunissent quatre fois dans l'année et le GFAC tient son assemblée générale annuelle selon le même agenda.

Le GFAC est régulièrement invité à participer aux activités ministérielles. De plus, l'organisation fait partie du Comité inter-ministériel et élargi au secteur privé.

L'association est un membre fondateur du Réseau des femmes entrepreneurs pour le soutien à l'entrepreneuriat féminin, elle est membre du Forum francophone des affaires (FFA), membre de la Table ronde des entrepreneurs africains, et également membre de la Chambre de commerce du Cameroun. En tant que membre des Femmes chefs d'entreprises mondiales (FCEM), elle permet à ses adhérentes d'être connectées à un réseau de plus de 2 millions de femmes entrepreneurs originaires de 70 pays du monde entier. Dans son rôle de Présidente mondiale de l'association FCEM, Mme Françoise Foning peut témoigner de l'engagement de l'organisation pour fournir des liens avec des réseaux internationaux aux femmes entrepreneurs du Cameroun.

Encadré 6

Françoise Foning : présidente du patronat féminin mondial Première présidente noire de l'ONG Femmes Chefs d'Entreprise Mondiales.

Oscar 2004 du manager africain de l'année, la femme d'affaires camerounaise Françoise Foning deviendra en octobre prochain présidente de l'ONG Femmes Chefs d'Entreprise Mondiales. Une première pour une entrepreneuse noire. Femme de poigne et chef de famille, la députée-maire de Douala est une self-made woman boulimique de travail. Elle voit dans sa nomination un symbole et entend montrer le visage d'une Afrique dynamique et active.⁸³

L'Association pour le soutien aux femmes entrepreneurs (ASAFE) est une ONG à but non-lucratif dont le premier objectif est la promotion et le développement de l'entrepreneuriat parmi les femmes Camerounaises. Son centre d'intérêt se situe dans les initiatives d'entreprises et la production à petite échelle sous la direction de femmes, ainsi que dans les jeunes, hommes et femmes. ASAFE travaille sur le plan individuel ou avec des groupes ou des institutions, dans le but d'assurer la durabilité environnementale et financière de leurs projets et initiatives.

Avant tout ASAFE s'occupe de répondre aux besoins des femmes les plus vulnérables dans les secteurs urbains et ruraux ; mais elle vise également à affranchir les jeunes cherchant du travail, avec ou sans niveau d'enseignement secondaire ou supérieur. Elle a pour cible les jeunes dans le secteur informel, et ceux qui ont été licenciés d'entreprises souffrant de la crise économique. ASAFE cherche à stimuler le potentiel humain à créer de la richesse dans sa lutte constante contre la pauvreté et la misère.⁸⁴

La plupart des membres de l'ASAFE sont des femmes entrepreneurs dirigeant des sociétés qui comptent au moins dix employés et qui concentrent leurs activités dans les produits agricoles, les textiles, l'art, et le commerce. Etant donné que ces activités se déroulent au-delà du Cameroun, un grand nombre d'entre elles entreprennent des voyages au niveau international à la recherche de produits et d'équipement. Certaines ont des activités commerciales au Tchad, Gabon, Nigeria, et dans la République Centrale africaine.

L'ASAFE entretient une corrélation dynamique entre les besoins toujours actuels de ses 5000 membres et le déroulement de ses activités. Les membres de l'ASAFE sont originaires des dix provinces du Cameroun et, au-delà, d'autres pays tels que le Tchad, le Bénin, le Gabon, le Congo Brazzaville, la Côte d'Ivoire et la Zambie.

Parmi les partenaires de l'ASAFE, on peut citer le « Networked Intelligence for Development » (NID), l'Union internationale des télécommunications (UIT), CISCO, l'Organisation internationale du commerce (OIC), la Commission économique pour l'Afrique (CEA), le Centre international pour le développement de la recherche (CIDR), le ministère français pour la coopération et le développement, le « General Board of Global Ministries » (GBGM).⁸⁵

Le Patronat féminin du Cameroun (PAFEC) est une organisation dominante qui a été créée au Cameroun récemment. Aucune information sur l'organisation n'était disponible au moment de l'évaluation.

⁸³ <http://www.afrik.com/article8655.html>

⁸⁴ http://www.asafe.org/hote_eng.php

⁸⁵ Information source: http://www.asafe.org/us/membre_eng.htm

Il existe d'autres petites associations habituellement liées à la micro finance. Ces organisations procurent du soutien au crédit et des opportunités pour les femmes entrepreneurs de partager leurs défis et leurs expériences.

Résumé

Les associations dominantes les plus importantes ont rapporté que parmi leurs adhérentes, elles comptaient aussi bien des femmes au niveau de la micro que de la petite entreprise ; cependant, le nombre exact et le pourcentage d'adhésion ne sont pas connus étant donné qu'elles ne disposaient pas d'informations ventilées par sexe.

Le degré d'implication est très élevé dans les associations de femmes entrepreneurs et celles-ci doivent souvent jouer le rôle de conseiller dans le secteur public et parler au nom de ces femmes entrepreneurs lors d'une action de sensibilisation.

Le GFAC a reçu l'équipe des évaluateurs lors d'une réunion avec les dirigeants provinciaux et transmis une bonne vue d'ensemble de leurs problèmes et contraintes. Les membres de l'organisation sont surtout des femmes entrepreneurs dans la micro entreprise et le secteur informel et un grand nombre d'entre elles sont incapables de payer leur cotisation annuelle. Des représentants ont déclaré que cela représentait un problème majeur étant donné que cela influe de façon négative sur leur capacité à se développer et atteindre une situation stable. La durabilité est un problème commun aux associations de femmes à travers le monde. Dans la plupart des cas, il est nécessaire d'intervenir de façons différentes pour aider les associations à consolider la capacité de leurs dirigeants à apporter des bénéfices à leurs membres et amener l'association à un niveau stable.

Des protagonistes au Cameroun ont souligné l'importance de répondre aux besoins de ces associations en ce qui concerne la consolidation de leurs compétences et les méthodes de gouvernance avant d'investir dans les ressources financières et humaines nécessaires à la maximisation de leur impact potentiel. Par conséquent, il serait utile de faire des recherches supplémentaires sur les questions suivantes :

- *L'association possède-t-elle des documents écrits quant aux politiques et procédures pour diriger son fonctionnement de base et ses activités?*
- *Des mécanismes de transmission, de comptabilité et contrôle et d'évaluation sont-ils en place et comment les informations sont-elles communiquées à tous les membres?*
- *La structure actuelle permet-elle à l'organisation de remplir son mandat, et par la même occasion de toucher tous les membres et leur apporter des bénéfices?*
- *Quel est le calcul exact des adhésions effectives et actives et quel est le niveau d'engagement des membres de l'organisation?*
- *La priorité initiale devrait-elle être le soutien financier ou bien faut-il d'abord intervenir pour développer les compétences de l'association?*
- *Comment les adhésions et les activités génératrices de revenus peuvent-elles être organisées et gérées au mieux?*

Ce sont des questions importantes à examiner étant donné que ces associations représentent une source riche en savoir-faire en entrepreneuriat pour les femmes entrepreneurs qui veulent s'investir dans l'expansion et le développement de leur entreprise.

3.8 Accès aux locaux

A ce niveau de l'exercice d'évaluation, les problèmes suivants ont été soulevés :

- Jusqu'à quel degré les femmes productrices ont-elles accès aux centres d'incubation et technologiques?
- Quels sont les obstacles que les femmes entrepreneurs rencontrent pour pouvoir disposer de locaux adéquats?
- Existe-t-il des initiatives par les autorités locales afin d'allouer des locaux aux femmes entrepreneurs et jusqu'à quel degré des stratégies ont-elles été mises en œuvre?
- Existe-t-il des locaux abordables, aussi bien en location qu'à l'achat?

Le concept des incubateurs n'est pas commun au Cameroun. Un informateur a indiqué qu'un projet incubateur pour des femmes entrepreneurs avait été mené aussi bien à Yaoundé qu'à Douala il y a plusieurs années. A Douala le projet fut un échec et a été abandonné ; aucune information n'était disponible quant à la situation du projet à Yaoundé. Lors de la procédure d'évaluation, aucune autre initiative donnant accès aux incubateurs, aux femmes n'a été identifiée. Des informateurs de la Fondation AGRO-PME ont fait savoir que la fondation planifie de lancer des incubateurs en 2007. Ce projet aura pour cible des entreprises du secteur des technologies. On ignore encore si des mesures spéciales seront prises pour garantir l'implication des femmes dans l'organisation.

Les lois sur la propriété foncière au Cameroun donnent droit sans discrimination à la propriété de terre ou de biens. Il n'y a aucune disposition judiciaire, aucune législation ni aucun texte de loi qui interdise aux femmes de posséder de la terre. L'article 1 de l'Ordonnance no.74/1 du 6 juillet 1974, qui légifère le système de propriété foncière, stipule clairement que « l'Etat garantit à toutes les personnes physiques et morales qui sont en possession de terre le droit d'en jouir et d'en disposer librement. »⁸⁶ Bien que la loi Camerounaise reconnaisse et protège les droits des femmes à accéder à la terre, des barrières culturelles compliquent souvent les démarches pour les femmes qui veulent acquérir un terrain. Cela se complique pour certaines femmes entrepreneurs qui essaient d'acheter un lopin de terre pour y construire les locaux de leur entreprise. Cependant, pendant l'exercice d'évaluation, aucune femme entrepreneur parmi le groupe des informateurs clés n'a identifié cela comme une barrière.

Les participants du groupe focal de Yaoundé ont souligné que les difficultés à trouver des locaux à louer à un prix abordable représentent un problème majeur aussi bien pour les hommes que pour les femmes entrepreneurs. Mis à part le facteur prix de location, dans l'ensemble la question de l'accès aux locaux ne fut par perçu comme un obstacle.

Résumé

Il faudra davantage de recherche sur la question de l'accès des femmes aux locaux et à la technologie pour déterminer jusqu'à quel point cela représente une barrière à l'expansion des entreprises des femmes.

⁸⁶ Women and Land in Cameroon: Questioning Women's Land Status and Claims for Change, Patrice Bigombe Logo and Elise-Henriette Bikie.

3.9 L'accès aux marchés

En examinant la question de l'accès des femmes entrepreneurs aux marchés, des lacunes ont été identifiées selon ce qui suit :

- Des efforts devront être entrepris pour procurer des informations aux femmes concernant le marché et les opportunités de marché ;
- Comment accèdent-elles aux marchés d'approvisionnement?
- Il faudra des efforts supplémentaires pour mettre en relation les PME appartenant à des femmes et les grandes entreprises ;
- Il faudra aussi des efforts pour aider les femmes à participer à des foires commerciales subventionnées par le gouvernement ainsi qu'aux missions pour l'exportation de produits.

3.9.1 Les femmes et les activités d'exportation

Bien que la plupart des entreprises féminines ont tendance à fonctionner au niveau micro et sur des marchés locaux, des efforts substantiels ont été fait pour impliquer les femmes entrepreneurs dans les activités d'exportation. Cependant, il n'y a pratiquement aucune donnée permettant de déterminer si les femmes prospèrent dans l'exportation.

Des informateurs-clés ont souligné l'importance pour les femmes entrepreneurs de passer des pratiques « bayam-sallam » à une autre échelle d'activité commerciale.⁸⁷

Le ministère du commerce du gouvernement camerounais organise des missions commerciales spécialement pour les femmes, surtout dans l'industrie de l'artisanat, mais il constate qu'elles sont réticentes à participer parce que les coûts associés à ces foires commerciales sont importants. Une bonne pratique a été notée. Le ministère du commerce a développé un partenariat avec des femmes entrepreneurs dans le but d'ouvrir le commerce aux pays avoisinants. Le ministère organise des foires commerciales dans les pays voisins afin d'encourager les femmes entrepreneurs pratiquant le « bayam-sellam » à développer leur entreprise au-delà des frontières du Cameroun. Il a développé une excellente relation avec ces femmes, a créé une tontine⁸⁸ dans laquelle il contribue personnellement avec l'idée de créer éventuellement un plan d'épargne mutuelle qui servirait de couverture de santé et de sécurité sociale pour ces femmes extrêmement vulnérables. Ce même ministère a offert un « pagne »⁸⁹ à toutes les femmes travaillant dans son département pour la journée du 8 mars.

L'Agence de développement international du Canada (CIDA), en collaboration avec le Secrétariat du Commonwealth et le co-fondateur de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie ont donné leur soutien au projet du Centre de commerce international

⁸⁷ « Bayam – sellam » est un terme local qui provient de « buy and sell'em », les bayam-sellam étant principalement des revendeurs, des commerçants itinérants, et des petits marchands officiellement associés à l'opposition du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC), le parti dirigé par le Président Paul Biya.

⁸⁸ Une tontine est un instrument d'investissement qui réunit les caractéristiques d'un viager de groupe.

⁸⁹ Le pagne (« pah-n'ya ») est un simple rectangle de tissu approximativement large de 2 mètres sur 1 mètre. Un pagne est fait de tissu de coton léger et les modèles des tissus sont innombrables. Les dessins sont habituellement très chargés. Au Cameroun, chaque année à l'occasion de la Journée mondiale pour les Femmes le 8 mars, une édition spéciale est fabriquée. Les femmes à travers le pays tout entier fabriquent des vêtements avec ce pagne et le vêtement est porté traditionnellement à toutes les célébrations durant toute cette journée.

(CCI) visant à consolider les compétences des femmes entrepreneurs au Cameroun, à développer leur entreprise au niveau international en utilisant des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Entre juillet et octobre 2003, le CCI a formé des formateurs au Cameroun en utilisant son approche « e-trade Bridge »⁹⁰ et ses outils, ainsi que le travail sur le terrain. A partir de cette expérience, les formateurs ont développé du matériel de formation adapté au contexte local et aux besoins des femmes entrepreneurs, leur permettant de conduire, en novembre 2003, quatre programmes de projets pilotes destinés à aider au moins 80 femmes entrepreneurs.

Afin de mettre en application ces initiatives, le CCI a choisi comme partenaire l'Association de soutien et d'appui à la femme entrepreneur (ASAFE), une organisation non-gouvernementale qui fournit des services de support en entrepreneuriat à plus de 3 000 femmes entrepreneurs au Cameroun.

En octobre 2005, les « Fabricants et exportateurs canadiens » (CME) et l'Alliance africaine des femmes entrepreneurs (CAABWA) se sont mis d'accord pour lancer un projet faisant partie du programme de stage du CIDA au Cameroun. Un poste d'administrateur chargé de l'élaboration des programmes fut créé au Cameroun ayant pour responsabilités d'examiner, soutenir et promouvoir des actions de développement pour les femmes dans le secteur privé au Cameroun, dans le but de développer le commerce international.

Encadré 7

Les femmes dans l'économie mondiale
Par Natalie Domeisen
Forum international du commerce – Edition du 4/2003

« De plus en plus de femmes viennent s'ajouter à la main-d'œuvre, et leur rôle en tant que femmes chefs d'entreprises devient de plus en plus important. Au Canada, par exemple, le nombre des femmes entrepreneurs a augmenté de 200 pourcent durant les vingt dernières années. Au Cameroun, les femmes dirigent 57 pourcent des PME. En tant qu'actrices économiques dans tous les pays du monde, elles produisent des biens et services, créent l'emploi, et deviennent de plus en plus elles-mêmes des consommatrices de biens et services d'entreprise.

Cependant, dans l'ensemble, les femmes font toujours bien partie de la minorité des chefs d'entreprises ou cadres. Peu d'entre elles sont également des exportatrices. Il est difficile de trouver des documents relatant des expériences de femmes exportatrices. Sur ce sujet, les principales sources d'information, particulièrement les plus faciles à trouver, donnent de longues listes de souhaits, mais très peu d'exemples concrets et de recommandations concernant spécifiquement le développement du commerce. »

Nouvelle initiative

Au Sommet du G8 à Kananaskis (juin 2002), le premier ministre canadien a annoncé la création du Fond canadien pour l'Afrique, dont la fonction spécifique consiste à soutenir le Nouveau partenariat pour le développement en Afrique (NEPAD). Ce fond comprend différents programmes, parmi lesquels le « Programme d'appui au renforcement des capacités de commerce international au service de l'Afrique » (appelé le PACCIA/PACT par la suite), qui est réalisé conjointement par le Centre de commerce

⁹⁰ Les programmes e-Trade Bridge relient le « e » avec la compétitivité des PME en intégrant les capacités en gestion et les compétences en exportation des cadres dans les demandes de e-commerce.

international (CCI/Genève) et le Bureau de promotion du commerce Canada (BPCC/Ottawa).

Avant tout le PACCIA/PACT vise les PME, se concentrant en particulier à renforcer l'infrastructure de soutien institutionnel, à accroître la compétitivité dans les affaires, et à promouvoir les opportunités de marché concrètes. Une assistance orientée vers l'action est adaptée aux besoins spécifiques des pays africains sélectionnés. Des institutions en partenariat tirent les bénéfices d'un portefeuille unifié d'outils d'assistance technique et de services de création de capacités offert par le CCI, le BPCC et les fournisseurs de services canadiens correspondants, dans des domaines tels que l'évaluation des opportunités d'exportations, la formation commerciale, les informations sur le marché et leur analyse, le développement de la production et les affiliations.

Le projet comprend sept programmes nationaux par pays qui sont complétés par un programme de promotion des questions de genre et de commerce. Cette initiative, appelée ACCES pour les femmes entrepreneurs africaines au commerce international, sera mise en place au Cameroun et fera partie de leur plan de travail dans quatre pays francophones.

3.9.2 Les PME féminines et les liens avec les chaînes d'approvisionnement

Il n'existe pas de données sur les activités conçues pour créer des opportunités de marché pour des PME appartenant à des femmes et liées à des chaînes d'approvisionnement de grandes organisations.

3.9.3 Les entreprises féminines et l'accès aux marchés publics

Bien que le concept ait été soulevé avec des informateurs du gouvernement, et qu'une bonne impression ait été ressentie, actuellement aucun effort n'est entrepris pour cibler les PME appartenant à des femmes et qui sont des intermédiaires pour des contrats publics de production et services. L'inspecteur général de l'Agence de régulations – « marchés publics » a fait savoir que leur département offre de façon régulière et gratuitement, un séminaire dans chaque province (10) sur la manière de soumettre une proposition de contrat public. Ces séminaires sont destinés à la population dans son ensemble (pas de distinction de genre) à travers les journaux, la radio et les marchés publics.

Résumé

Les femmes entrepreneurs ont les mêmes opportunités de participer à des missions commerciales sponsorisées par l'Etat mais elles ne sont pas disposées à payer les frais de telles activités.

De nombreuses femmes pourraient avoir le potentiel pour se lancer dans l'exportation, mais elles ont besoin de soutien dans leur développement – formation pour les aider à identifier des marchés, formation pour leur apprendre quelles sont les normes internationales de qualité des produits, et formation quant au financement de l'exportation.

Mis à part la recherche de marchés d'exportation, les femmes qui gèrent des PME, même au niveau micro, ont besoin d'être orientées vers des propositions pour de nouveaux produits et de nouveaux marchés qui leur permettraient de se diversifier et atteindre un potentiel plus large et des opportunités de marchés à valeur ajoutée. Le programme ACCES, une fois en place, va contribuer à construire la base pour une formation, des services de renseignements, de conseils, et de tutorat dans une approche

intégrant les questions de genre. Il permettra également l'accès à des informations concernant le commerce et donnera la possibilité aux femmes de faire la promotion de leurs produits et services en utilisant les technologies internet.

3.10 Où en est la recherche sur les femmes dans les PME dans le pays, y compris dans les PME dirigées vers la croissance

Le cadre d'évaluation pour la recherche a été conçu pour estimer dans quelle mesure on dispose de données de recherche sur les points suivants :

- Les entreprises féminines et les femmes qui gèrent ces entreprises ;
- Les motivations, les expériences vécues par les femmes entrepreneurs lors du lancement et de l'expansion de leur entreprise ;
- Les conditions environnementales et de fonctionnement auxquelles les entreprises féminines sont soumises ;
- Les barrières qui empêchent les entreprises féminines de se développer ;
- L'impact sur les femmes des programmes et des politiques de PME intégrant les notions de genre ;
- Les différences entre les hommes, les femmes entrepreneurs et leur entreprise en tenant compte de tous les facteurs mentionnés ci-dessus ;
- L'étendue des compétences et de l'intérêt exprimé parmi les chercheurs quant à la conduite de recherches orientées vers le sujet des femmes en tant qu'entrepreneurs.

Il n'y a pratiquement pas de recherche effectuée sur le profil démographique des femmes chefs de PME et leur entreprise ; il y a très peu de données sur le lancement, l'expansion et le taux d'échec des PME appartenant à des femmes ; il y en a également très peu sur les expériences de développement vécues par les femmes entrepreneurs ; ni sur les obstacles rencontrés par les femmes désirent se développer et les stratégies pour les surmonter.

Des informateurs-clés du gouvernement et d'organismes investis d'un pouvoir de réglementation, des institutions pédagogiques, des chercheurs, des agences financières, et des prestataires de services reconnaissent qu'ils ne tiennent pas à jour des données ventilées par genre. Sans la recherche, il est impossible d'élaborer et de mettre en place des actions dans le but de donner l'accès aux ressources et à l'assistance indispensables aux femmes qui désirent développer leur affaire.

La recherche au niveau national est nécessaire pour déterminer les obstacles spécifiques qui empêchent les femmes entrepreneurs de développer leur entreprise. Elle permettrait de déterminer l'envergure du défi et d'identifier des actions stratégiques nécessaires pour garantir aux femmes qu'elles pourront accéder plus facilement aux ressources et à l'assistance dont elles ont besoin. Il est également indispensable de pouvoir disposer de données plus précises quant à l'ampleur de l'impact et de la contribution des femmes entrepreneurs en termes de création d'emploi, et de répercussions sur la réduction de la pauvreté. Ces informations serviraient de données de base pour contrôler, dans le temps, le progrès en terme de développement et d'impact. De plus, sans ces données, il est difficile de produire un raisonnement rationnel pour des mesures de politiques spécifiques.

De grands efforts ont été effectués par l'OIT et la BAD pour entreprendre des recherches dans des domaines spécifiques et pour réunir la communauté des donateurs afin de discuter des besoins. Des bailleurs de fonds internationaux ont entrepris des programmes d'évaluation mais l'accent a été mis surtout sur les résultats obtenus par les

programmes et c'est la raison pour laquelle les informations ne sont applicables qu'à chaque projet en particulier.

Des programmes d'évaluation en Ethiopie, Kenya, Tanzanie et Ouganda ont démontré que le fait de ventiler les données par sexe n'est pas perçu comme important pour des actions de développement et que ce type de recherche ne fait pas partie des plans d'évaluation.

La conséquence de cette pratique est que l'on constate que les services fournis ne répondent pas souvent aux besoins et ne correspondent pas aux réalités vécues par les femmes qui travaillent dans les secteurs informels.⁹¹

Résumé

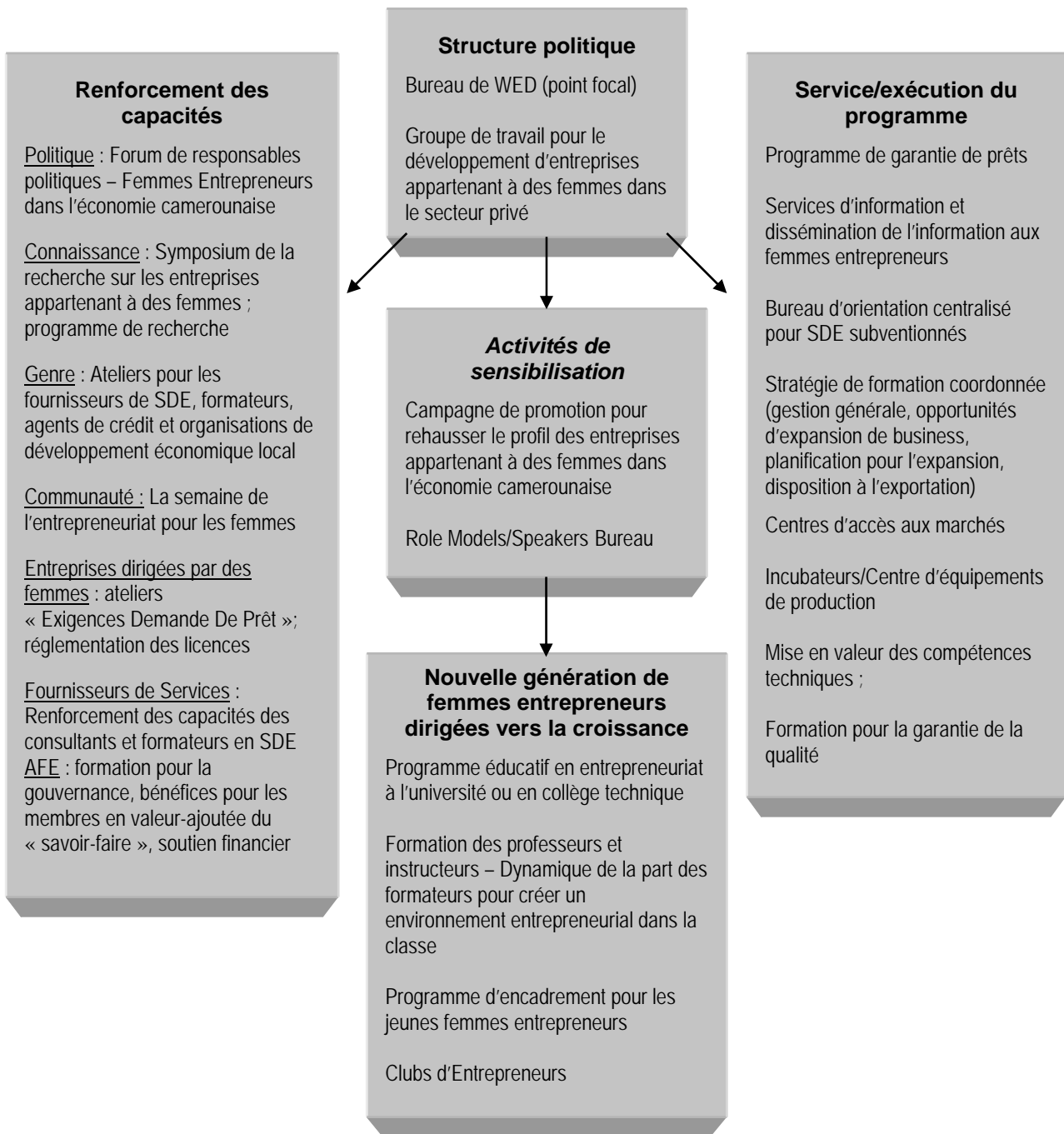
Il est nécessaire d'établir un programme de recherche afin de déterminer avec précision les barrières qui empêchent les femmes entrepreneurs d'agrandir leur entreprise, de quantifier la nature de leurs problèmes et d'identifier les actions stratégiques qui pourront faciliter l'accès aux ressources et à l'assistance dont elles ont besoin. Une liste de recommandations est présentée dans le sommaire de ce rapport.

4. Une approche intégrée pour soutenir les femmes dans les entreprises en croissance

Les éléments suivants permettent d'avoir une vue d'ensemble sur une structure recommandée pour améliorer le développement de femmes entrepreneurs dirigées vers la croissance et accroître le développement de leur entreprise.

⁹¹ Organisation internationale du travail et Banque africaine de développement (2004) : « Supporting Growth-Oriented Women Entrepreneurs in Ethiopia, Kenya and Tanzania ».

Schéma 2 : Une stratégie intégrée pour permettre l'expansion d'entreprises féminines au Cameroun



5. Résumé et conclusions

Sur la base de l'évaluation des forces et des faiblesses des politiques, des programmes et des initiatives de soutien en faveur de l'expansion des entreprises dirigées par des femmes, et suivant le cadre d'évaluation de la BAD/OIT, un certain nombre de lacunes ont été identifiées au Cameroun. Ce qui suit est un résumé des résultats de cette évaluation. Les actions recommandées en réponse aux résultats principaux sont présentées dans le Sommaire de ce rapport.

Développement du leadership et coordination de politiques

Il semble évident que le renforcement des capacités techniques des planificateurs et des parlementaires en matière d'identification, d'analyse des disparités de genre et de suivi des indicateurs différenciés par sexe, demeure indispensable pour assurer l'impact des investissements. Une première étape a été franchie avec un programme de sensibilisation au genre organisé par la firme SNV tout spécialement pour les dirigeants des secteurs public et privé. Il serait important aussi de considérer la création d'indices de performance afin de tenir compte des progrès effectués dans le développement de l'entrepreneuriat féminin. Un bon nombre de personnes rencontrées ont indiqué le besoin d'une plate-forme politique efficace afin de mieux identifier et éliminer les créneaux et obstacles freinant le développement des entreprises dirigées par les femmes et de ce fait permettre à ces femmes de contribuer plus activement à la croissance économique du pays par le biais d'entreprises florissantes.

Procédures et formalités administratives

Il est nécessaire d'engager d'importantes réformes visant essentiellement à améliorer et simplifier le cadre administratif et réglementaire des PME, micro, très petites entreprises et de l'artisanat afin de stimuler la création et le développement des entreprises dirigés par les femmes au Cameroun. Il est aussi nécessaire d'éduquer les femmes sur l'importance d'une bonne tenue de comptes et leur faciliter la formation à cet effet. De plus un programme de dissémination de l'information sur les procédures d'enregistrement d'une entreprise devrait être mis sur pied afin d'assurer une meilleure compréhension chez les femmes entrepreneurs.

Promotion de l'entrepreneuriat féminin

Bien que la Journée mondiale des femmes soit un évènement que l'on célèbre partout, elle ne s'intéresse pas spécifiquement aux femmes entrepreneurs. Des efforts supplémentaires doivent être faits pour rehausser le profil des femmes entrepreneurs au Cameroun. Des remises de prix et l'utilisation des différents médias peuvent contribuer à faire connaître les exploits de femmes entrepreneurs prospères et donner une image plus favorable du statut des femmes entrepreneurs.

Education en entrepreneuriat

Dans l'ensemble, il y a un manque d'intérêt de la part des étudiantes universitaires de choisir la petite entreprise en tant qu'option de carrière potentielle. Ces étudiantes, qui représentent l'éventuelle prochaine génération de femmes entrepreneurs, ont besoin de se retrouver dans des situations où elles peuvent apprendre comment devenir entrepreneur et comment démarrer une entreprise. L'introduction de rôles modèles, l'orientation en entrepreneuriat, l'éducation et la formation sont des initiatives ciblées qui peuvent contribuer à atteindre ces résultats.

Formation technique en entreprise

Les programmes de formation et de vulgarisation visant les femmes dirigées vers la croissance sont rares bien qu'ils soient considérés comme importants par les femmes. Il est indispensable que des options de formation accessibles et abordables soient proposées, que ces options correspondent aux besoins des femmes entrepreneurs qui désirent développer leur entreprise quelque soit leur niveau dans le cycle économique – démarrage, premier développement et expansion. Cependant, pour répondre à ces besoins, la première étape consiste à élargir le champ d'action des formateurs spécialisés en entrepreneuriat féminin, des tuteurs et des conseillers en petite entreprise.

L'intégration des compétences en entrepreneuriat et gestion d'affaire dans toutes les initiatives sectorielles et de formation technique serait un grand avantage pour les femmes entrepreneurs. Des sujets tels que la qualité de la production et les normes de qualité de la production, l'identification des opportunités et le développement des marchés, ainsi que le potentiel d'exportation, les pratiques professionnelles de gestion d'entreprise, la participation à des foires commerciales et les compétences en leadership/négociation représentent les éléments pour répondre aux besoins en formation des femmes entrepreneurs, et font largement défaut dans le secteur des PME. Des initiatives suivies ayant pour but de combler ces lacunes seraient d'une grande assistance pour aider davantage de femmes à atteindre un plus haut niveau d'exploitation.

L'accès au crédit et services financiers

Selon les circonstances, les femmes entrepreneurs utilisent de différentes façons les sources de financement disponibles. L'efficacité des programmes de groupe pour combler les besoins, les objectifs de développement et de croissance des femmes entrepreneurs, ainsi que de leur capacité à répondre aux exigences de garantie collatérale des banques, dépend de la taille de leur entreprise, leur niveau d'épargne personnel et celui de la famille. Les femmes chefs de micro entreprises du secteur informel ont recours aux programmes de groupes, tontines, et aux établissements de micro finance, dont les CEC-PROM et les MC². Les chefs d'entreprises « élites » sont plus aptes à obtenir un appui financier des banques commerciales où elles doivent aussi contribuer à un apport de fonds, tout probablement retiré de leur compte d'épargne. Enfin, les femmes qui se trouvent dans une situation intermédiaire obtiennent dans un premier temps un appui financier des établissements de micro finance mais parviennent assez rapidement à des besoins financiers qui excèdent les limites de crédit de ces institutions financières. Elles se retrouvent incapables de rencontrer les exigences des banques et de ce fait même doivent ralentir leur taux de croissance. L'importance de ce créneau est impossible à quantifier faute de recherches exhaustives à ce sujet. Les femmes camerounaises sont donc confrontées à des difficultés majeures qui limitent leur accès au crédit. Les conditions fixées par les banques sont difficiles à remplir et la modicité des ressources propres des EMF limite leurs capacités d'intervention. La politique monétaire en général et l'ensemble du système d'allocation de crédit, ne semblent pas offrir des formules adaptées à une orientation raisonnée des ressources vers des secteurs particuliers dont celui de l'entrepreneuriat féminin.

Cette situation indique le besoin de créer de nouvelles initiatives d'appui financier afin de mobiliser les ressources nécessaires pour les femmes entrepreneurs, de renforcer la capacité financière de leur entreprise et d'en faciliter la croissance.

Accès aux SDE et aux services d'information

Avant tout les SDE existent en tant que services payants, et les femmes entrepreneurs avouent qu'elles ne peuvent pas se permettre ce genre de prestation. Le rayon d'action est très souvent limité aux zones urbaines. Il est indispensable d'élargir les SDE et de plus il est nécessaire de subventionner et de fournir des services adaptés aux besoins des femmes entrepreneurs.

Les associations de femmes entrepreneurs (AFE) et réseaux

Il y a un fort degré d'engagement au sein des associations de femmes entrepreneurs et ces associations sont amenées à jouer un rôle consultatif dans le secteur public apportant leur voix aux requêtes des femmes entrepreneurs lors des actions de sensibilisation.

Lors de l'exercice d'évaluation, certaines associations ont souligné que la question de durabilité est un des problèmes majeurs. Elles ont fait part de besoins en renforcement de capacités, en formation en management et en ressources financières.

Les besoins des associations elles-mêmes sont un problème qui doit être traité plus en profondeur, elles représentent une précieuse source de « savoir-faire » pour les femmes entrepreneurs, et les encouragent fortement dans leurs projets d'expansion et de développement de leur entreprise.

Accès aux locaux

On ne dispose que de peu d'informations concernant l'accès des femmes aux locaux, aux incubateurs et aux équipements de fabrication. Il faut remédier à cela, déterminer le degré d'accès des femmes entrepreneurs à ces infrastructures et établir jusqu'à quel point ce manque d'accès explique les obstacles que les femmes rencontrent lors de leurs projets d'expansion.

Accès aux marchés

Les femmes entrepreneurs ont les mêmes chances de participer aux missions commerciales sponsorisées par l'Etat mais on a constaté qu'elles sont peu disposées à couvrir les frais de telles activités.

Un grand nombre de femmes ont le potentiel pour se lancer dans l'exportation, mais auraient besoin d'appui – formation en identification de marchés, formation en normes internationales de qualité de production, et formation en financement pour l'exportation.

Mis à part l'exploration des marchés d'exportation, les femmes chefs de PME ont besoin, même au niveau micro, d'être orientées vers des idées de nouveaux produits et de nouveaux marchés qui vont leur permettre de se diversifier dans des opportunités de marché plus profitables.

Il n'existe par de programme de recherche national qui pourrait déterminer les obstacles exacts empêchant l'expansion des entreprises féminines, quantifier la nature de leurs problèmes et identifier des actions stratégiques pouvant leur garantir un accès plus large aux ressources et à l'assistance dont elles ont besoin.

Références

André Siaka, Président du GICAM – Allocution – 100^{ème} assemblée générale mixte, Immeuble Siège du GICAM, le 16 décembre, 2005.

Agence Française de Développement – Rapport Annuel 2004.

La Banque Africaine de développement, 2005, De L'entrepreneuriat Feminin au Cameroun, Projet de Financement. Stean & Associates Cameroon.

Banque Africaine de développement, Fonds Africain de développement – Cameroun, Document et Stratégie par pays – 2005-2009.

Banque des Etats de l'Afrique Centrale – Rapport Annuel 2004.

Bureau international du travail, Genève. 2003. ABC des droits des travailleuses et de l'égalité entre hommes et femmes.

Bureau sous-régional de l'OIT pour l'Afrique centrale, du Centre de Formation de Turin et de WEDGE/OIT-Genève. 2003. *Projet de promotion de l'entrepreneuriat féminin au Cameroun.*

Chamber of Commerce, Industry, Mines and Crafts of Cameroon. Doing business in Cameroon.

CIA *World Factbook*, 2005.

Communication MINCOF – Simon Yon Tjega – La politique de financement des activités économiques des femmes par les banques classiques.

Communication MINCOF II – Simon Yon Tjega – Le financement des activités économiques des femmes rurales, facteurs favorisants et limitants.

Finnegan, Gerry, Susanne Bauer and Nelien Haspels. 2004. *GET Ahead for Women in Enterpris : Training Package and Resource Kit*. OIT, Genève.

J.A./L'intelligent hors série n°.10. Les 500. 2006. Cameroun : une touché d'optimisme. Cameroon.

Lotsmart Fonjong. 2004. Challenges and Coping Strategies of Women Food Crops Entrepreneurs in Fako Division, Cameroon.

Ministère du développement industriel et commercial et ambassade de France. 2003. Projet pilote d'appui aux petites entreprises P.A.E.S.P Composante 3. Etudes filières (structuration professionnelle) états des lieux/identification villes de Douala et de Yaoundé. Rapport final. Yaoundé.

Ministère de la Condition féminine au Cameroun (MINCOF) et Organisation internationale du travail (OIT). 2003. « Etude des besoins en appui au développement des capacités entrepreneuriales des femmes Camerounaises », réalisé par Jean Bimingo et Adakou Apedo-Amah.

Ministère de l'Economie et des Finances, Agence. 2004. Canadienne de Développement International, Comité National de la Microfinance – Rapport des travaux – Proposition de plan d'actions – Atelier National de Concertation sur la mise en œuvre de la politique nationale de micro-finance au Cameroun (Kribi, Cameroun, 28-30 juin 2004) – Groupe de travail MINEFI/ACDI – Pr. Henri Wamba et Simon Yon Tjega.

OIT. 2005. Commune Rurale de Wum – « Etude de mise en place d'une Caisse communautaire féminine d'autofinancement des activités génératrices de revenus dans la localité de Wum », réalisé par Jean Bimingo et Dameni Oussematou.

_____, 2004. "Supporting Growth-Oriented Women Entrepreneurs in Ethiopia, Kenya and Tanzania", réalisé par Lois Stevenson et Annette St-Onge. Genève.

_____, 2005. "Supporting Growth-Oriented Women Entrepreneurs in Uganda", réalisé par Lois Stevenson et Annette St-Onge. Genève.

_____, 2006. "Capacity Building for Promoting Women's Entrepreneurship Development (WED) through Training in Africa". Training Needs Analysis Report. Cameroun.

_____, "Training for Work in the Informal Sector : fresh evidence from West and Central Africa", Centre international de formation de l'OIT. Turin.

Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel – Programme Intégré d'appui au développement industriel durable au Cameroun, Composante IV : Appui au développement des petites entreprises et de l'artisanat – Projet ONUDI – XA/CMR/03/607/21-02 – Amélioration du cadre réglementaire et administratif régissant le secteur des MPME et de l'Artisanat au Cameroun – Rapport présenté par le Cabinet Cible.

Recueil des textes relatifs à l'exercice des activités bancaires et financières – II-1 Conditions d'accès à l'activité bancaire.

République du Cameroun. Coopération Cameroun. 2004. Union Européenne Projet Pôles de Développement Rural : SA'A – NTUI – SANGMELIMA (PPD). Rapport final PPDR II). Projet pôles de développement rural. Yaoundé.

_____, Ministère de la promotion de la femme et de la famille (2005). Feuille de route du ministère de la promotion de la femme et de la famille. Exercice 2006.

_____, Ministère de la condition féminine, Secrétariat Général, Division des études, de la planification et de la coopération. 2002. Cellule de la planification, des statistiques et de l'information. Annuaire statistique sur la situation de la femme au Cameroun.

_____, Présentation du mécanisme genre au Cameroun. 2003. Atelier de formation sous-régional sur l'intégration du genre dans la planification et la budgétisation nationales. Bamako.

_____, 2003. Document de Stratégie de réduction de la pauvreté.

_____, Ministère de la Condition Féminine. 2004. Rapport Général. Forum de réflexion sur le financement et le développement des activités économiques des femmes (FOREFAEF) Yaoundé.

République du Cameroun – OIT, Ministère de la condition féminine (MINCOF), Agence Canadienne d'Aide Internationale. 2004. Projet de Développement de l'entrepreneuriat féminin au Cameroun – Yaoundé, avec la collaboration technique du Bureau sous-régional de l'OIT pour l'Afrique centrale, du Centre de Formation de Turin et de WEDGE/OIT. Genève.

Séminaire régional pour les parlements francophones d'Afrique. 2001. Le Parlement et le processus budgétaire, notamment dans une perspective d'équité entre hommes et femmes. Bamako.

Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France au Cameroun (SCAC) à travers le projet COMETES et AGRO-PME Fondation – Répertoire des sources de financement pour les entreprises et les initiatives locales de développement.

SNV Cameroun. Foresterie Communautaire. Guide d'intégration du genre. Yaoundé.

Steane Mpolo – Projet de financement par la Banque Africaine de Développement de l'entrepreneuriat féminin au Cameroun – présenté par Mme Françoise Fonong.

Sub Regional Office of the ILO-Yaoundé. 2004. Feasibility Study on Women's Credit Cooperative as a Factor of Self-financing of Income Generating Activities in the Kumbo Urban Municipality North West Province, Cameroon. Bimingo Jean and Oussematou Dameni. Yaoundé.

Supplément Tendances. 2004. Le paysage de la microfinance au Cameroun.

Swiss Association for International Co-operation. 2005. International Gender Conference "Let's Share Our Know-How in Gender Practices". Conference Proceedings.

Swiss Association for International Co-operation CEFAM, SNV, and Helvetas Cameroon for the Councils of Cameroon. 2004. Local Good Governance in Cameroon. Roles and Responsibilities of Councils and Partners. Bemenda. (Cameroon)

Tendances – magazine de la Direction de la Coopération Financière, de la Monnaie et des Assurances. 2004.

Annexe A

Termes de référence pour l'étude de la BAD et de l'OIT sur les Facteurs ayant une influence sur les perspectives d'expansion des femmes entrepreneurs au Cameroun

1. Antécédents

- 1.1 Durant l'année 2003, la Banque africaine de développement (BAD) et l'Organisation internationale du travail (OI) ont collaboré dans la conduite d'évaluations sur les « facteurs ayant une influence sur les perspectives d'expansion des femmes entrepreneurs en Ethiopie, Tanzanie et au Kenya ». De plus amples recherches ont été entreprises en Ouganda en 2004. Il s'en est suivi une série de documents par pays ainsi qu'un rapport d'ensemble donnant un résumé des résultats obtenus dans les quatre pays. Suite à cela, une proposition de projet pour une initiative pilote conjointe entre la BAD et l'OIT a été élaborée sur la base d'une approche intégrée en vue de soutenir les femmes entrepreneurs à la recherche de croissance au Kenya.
- 1.2 Le cadre de collaboration entre la BAD et l'OIT a été établi au moyen d'un Mémoire de Compréhension signé par les deux parties en mai 2004.
- 1.3 La BAD et l'OIT ont également préparé un nouvel outil pour évaluer l'environnement favorable aux femmes entrepreneurs recherchant la croissance, sur la base des quatre exercices de terrain qui furent conduits en 2003 et 2004. Le nouvel outil du cadre d'évaluation sera expérimenté pour la première fois au Cameroun grâce à cette prochaine étape de la collaboration BAD/OIT.

2. Objectif de l'évaluation

La raison d'être de cette étude réside dans le besoin d'évaluer les contraintes et les conditions de l'environnement entrepreneurial pour le lancement et l'expansion de PME dirigées par des femmes, ainsi que de déterminer les domaines clés où créer un environnement entrepreneurial pour stimuler cette tranche de la population active, et par la même occasion d'identifier les ouvertures pour des interventions de soutien et d'assistance de la BAD et de l'OIT.

3. Envergure de l'étude

- 3.1 Les consultants vont appuyer leur travail sur la recherche académique et la recherche sur le terrain. Pour l'étude sur le Cameroun, les tâches suivantes seront entreprises :
 - a) Obtenir des informations à jour sur les résultats de recherche, les mécanismes de soutien et les programmes (ainsi que des adresses, contacts, etc.), sur les réseaux et les perspectives en général pour les femmes entrepreneurs au Cameroun.
 - b) Cela devrait impliquer un examen de la littérature (académique, populaire et des media) ainsi qu'un certain nombre d'entretiens avec des informateurs-clés.
 - c) En ce qui concerne la recherche de base, l'outil d'évaluation de la BAD-OIT sera utilisé pour couvrir les domaines suivants :
 - Au niveau interne : les motivations et les aspirations des femmes entrepreneurs ; les critères de succès et de croissance ; les attitudes vis-à-vis des risques encourus par l'entreprise ; la confiance en soi ; niveau d'enseignement, formation professionnelle, expérience dans les

affaires/orientation, etc. ; rôles et prise de décision en affaires et lors des transactions commerciales.

- Au niveau socio-culturel : rôle dans/de la famille ; famille ; attitudes de la communauté et de la société vis-à-vis des femmes entrepreneurs (avec des références par rapport aux différences tribales) ; perception et attitudes des media et du public vis-à-vis des femmes entrepreneurs, y compris les « images stéréotypées » des femmes et des femmes entrepreneurs en particulier.
- Au niveau de l'entreprise : le choix des secteurs/sous-secteurs ; degrés de formalisation, enregistrement, etc. ; taux de rendement, compétitivité, et perspectives de croissance ; expérience en exportation et orientation.
- Politique, cadre légal et réglementaire : lois, réglementations et politiques affectant les femmes lors de l'établissement de leur entreprise et de son expansion au Cameroun ; problèmes de priorités et de discrimination ; politique et cadre légal et réglementaire « non-sexistes » établis et fondés sur le *statu quo* (par exemple, en ne tenant pas compte des inégalités liées au sexe), et les implications pour les femmes entrepreneurs recherchant la croissance ; lors de la préparation de nouvelles politiques pour les PME, la problématique des femmes entrepreneurs doit être couverte et intégrée ; mise en application des dispositions/modalités de fonctionnement des politiques, cadre légal et réglementaire (y compris au niveau local) et les impacts distinctifs sur les femmes entrepreneurs (préjugés, harcèlement, chantage, etc.).
- Système judiciaire et renforcement des contrats : il a été estimé jusqu'à quel point les mécanismes judiciaires et de renforcement des contrats s'avèrent être un soutien suffisant aux femmes d'affaires pour assurer la promulgation et la mise en vigueur d'une législation conforme à la constitution nationale et aux normes et critères d'une façon équitable ; de plus, on a évalué jusqu'à quel point les bureaux responsables de l'application des lois et des procédures tiennent compte des questions relatives à l'égalité des sexes et sont favorables aux spécificités de chaque sexe.
- Environnement de soutien : disponibilité, accès à et utilisation d'éléments importants de soutien aux entreprises conçus pour (les femmes spécifiquement) et par (dans un environnement non-sexiste, par exemple) les femmes entrepreneurs au moment du démarrage et de la croissance de leur entreprise – si possible, à la fois sur le plan quantitatif (le nombre de femmes entrepreneurs que cela touche, ou le nombre d'outils d'appui) et sur le plan qualitatif (la qualité du secteur, la valeur des services et des prêts obtenus, etc.). Cela comprendrait entre autres :
 - Financement (suffisant et approprié pour une croissance) et conseils financiers (une composante importante de la recherche).
 - Compétences techniques, formation et soutien, y compris les informations en communication et technologies.
 - Terrain et locaux.
 - SDE – du gouvernement, du secteur privé, de ONGs, d'associations d'adhérents.
 - Réseaux et associations, y compris la participation d'associations d'entreprises par branche d'activité, les associations de femmes et les associations de femmes entrepreneurs.
 - Autres aspects importants ayant une influence sur la combinaison optimale pour les femmes entrepreneurs qui ont besoin d'accéder à des moyens de financement (et les services de financement concernés) et les mécanismes non financiers et soutiens (tels que les SDE, etc.).

4. Résultats de l'étude

Les résultats attendus de cette mission seront les suivants :

- a) Un rapport donnant en détail les composantes d'un environnement favorable pour les femmes entrepreneurs cherchant la croissance au Cameroun, donnant des appréciations sur l'efficacité et identifiant les lacunes des dispositions et des éléments d'appui de cet environnement favorable.
- b) Une liste de recommandations pour des actions futures qui pourront être présentées à l'OIT, à la BAD, à des organisations partenaires et à d'autres, selon ce qui convient.

5. Durée de la mission

L'exercice d'évaluation va durer quatre semaines (conduit par deux consultants, ce qui représente 8 semaines de travail), et va impliquer un travail académique intensif et la rédaction du rapport, ainsi que deux semaines de travail au Cameroun.

Annexe B

Liste des contacts sur le terrain

1) Représentants du gouvernement	
Mme Mbomback Suzanne Ministre de la Promotion de la Femme et de la Famille Tél. 223-25-50 ; Fax. 223.39.65 e-mail : cab_minproff@yahoo.fr	Mme Makota Isabelle Lafortune Inspecteur des Affaires Sociales, Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille Tél. 746.98.48 ; 223.30.17 e-mail : is_makota@yahoo.fr
Mme Véronique Essindi Cellule de Communication Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille	Mme Koa Alima Beyala Inspecteur Général Ministère du Commerce Tél. 222-00-70 ; 223-33-88 ; 770-46-86 e-mail : koajacky@iccnet.com
M. Titi Pierre Directeur Général de la Direction du Budget Ministère de l'Economie et des Finances Tél. 222.14.46	Mme Marthe Angeline Minja Directeur Général Cellule de Gestion du Code des Investissements Tél. 222.30.23 e-mail : minja@iccnet.cm
M. Mbassa Ndine Roger Secrétaire Général Ministère du Plan Tél. 222.42.70	M. Claude Lacordaire Mbimi Directeur Coopération Technique Internationale Ministère du Plan Tél. 747-00-70
M. André Mbeng Directeur Division de la Programmation du Développement Ministère du Plan	Mme Monkam Marie Julie Sous-directeur Intégration et Coopération sous Régionale et Régionale Ministère du Plan Tél. 770-56-14 e-mail : m_monkam@yahoo.fr
M. Omam Philippe Sous-Directeur Etablissement Humains/DAT, Ministère du Plan Tél. 740.31.95	Mme Douma Sophie Chef service Mécanismes de Financement Ministère des PME Tél. 786-16-39
Mme Marie Louise Secke Pouka Administrateur Civil Principal Secrétaire Général, Ministère des PME Tél. 222.26.89 ; 761.07.53 e-mail : seckeml@yahoo.com	Mme Ngoa Nkou Christine Conseillère Technique Ministère des PME Tél. 988.62.42
M. Fransiska Koudingom Chef du Service des actions de promotion Ministère des PME Tél. 764.26.15	M. Djock Charles Guillaume Chef du service de traduction Ministère des PME Tél. 772-95-77
M. Victor MENGOT, IG (Agence de Régulation des Marchés Publics)	Mme Eliane Bayebec CDRC (ARMP)
M. Adamou Makary ARMP	Mme Lidame Golange Chef Cellule Coopération
2) Organisations pour les femmes	
Mme Joséphine Zambou Zoleko DG de la Ferme Moderne de Bafou, GFAC Yaoundé	Hon. FONING, Françoise Présidente Association des Femmes Chefs d'Entreprises Mondiales (FCEM) Groupement des Femmes d'Affaires du Cameroun (GFAC) B.P. 1940 Douala Tél. 237 994 42 17/340 17 32/233 71/23 e-mail : hffoning@yahoo.fr gfacnational@yahoo.fr

3) Educateurs et chercheurs	
M. Mathurin Simé Zadoua Maître ès Sciences de Gestion CRETES Tél. 231.83.42 ; 995.73.40 e-mail : cretes@iccnet.cm ; zadouo@yahoo.fr	M. Robert Mgonthe Institut des Statistiques et Economie Tél. 222-01-34 ; 770-4662 ;
M. Prosper Itambe Hako Directeur Adjoint Centre de Recherche et d'Etudes en Economie et Sondage Tél. 231.83.42 ; 770-96-28 e-mail : itambekop@yahoo.fr ; creticonsultants@yahoo.fr	Mme MUOMO Rachel Mindoudoumou, Fondatrice, Groupe Scolaire Bilingue Privé Laïc, MVOMIDAV Primaire – Maternelle B.P. 2599, Yaoundé Cell : 237 791 41 77 e-mail : ecolemvomidav@yahoo.fr
4) Associations de femmes entrepreneurs	
Epoube Lydrienne Tél. 770-66-16	
Ndongo SEH. Marguerite Tél. 993-62-88	Mme Samaki Jeanne BP 637 Ngaoundéré Tél. 956-56-27
Mme Atangana Marthe Tél. 965-71-52	Mme Bernede, Calixta Réseau des Femmes, AGR, Tél. 971-64-83 ; 221-91-13
Mme Ondoua Cathérine Réseau des Femmes, Commerce Général, Tél.782-41-09 ; 222-45-88	Mme Mewoli Christine Agriculture, Bâtiment, GFAC Centre, Tél. 989-82-17
Mme Mengue Antoinette Commerce Général, GFAC Centre Tél. 987-80-86	Mme Marthe Ngonou Prestation de Services Tél. 999-86-63
Mme Mbala Fidèle Travaux Publics Tél. 509.53.19	Mme Elate-Lea née Dongmo Marguerite Immobilier Tél. 992-68-96
Mme Ndjock Agnès Travaux Publics Tél. 999.04.04	Mme Marthe Yimbou Librairie, Edition, Tél. 992-90-60
Mme Tioma Heleine Travaux Publics/service Tél. 988-46-29	Thérèse Cécile Kenfack Artisanat, Décoration et Travaux Publics Tel. 758-86-71
Mme Njikeutchi née Dongmo Feda Expert GFAC Tél. 220-01-74 ; 760-15-17 e-mail : njikeutchi1@yahoo.com	Mme Sonia Bekono Présidente Nationale du REFEM/CAM Tél.220.88.86 ; 781.90.37 e-mail : refemcam@yahoo.fr
5) Institutions de micro finance	
M. Mbeam Francis Mbua Chef d'Agence, National Financial Credit Tel. 222.48.06. 222.87.33 e-mail : mfrancismbua@yahoo.com	Mme Kompé Tsobgni Catherine CECPROM Douala, BP 8485 Tél. 343.00.42 ; 343-67-86 ; Fax 343-67-87 e-mail : cecprom_douala@yahoo.fr
Mme Yombo Yana Suzanne Chantal CA par interim, CEC-PROM Yaoundé, Tél. 776-29-83 ;	Mme Marthe Yimbou Promotrice Tél. 992-90-60 ; e-mail : yimboumarthe@yahoo.fr
M. Simon Nyontgega MIFED, Yaoundé Tél. 992-52-02	Mme Hermine Bounkeu Attaché Commercial, Orange Cameroun, Tél. 222.49.61 994.98.13
M. Eben Bienvenu Chef Service Juridique, DGA ACEP Cameroun SA, BP 14614, Tél. 221.98.70 ; 775-37-84	Mme Makop Noukeu Josiane Sylvie Directeur Général MUDEF BP 4571 Yaoundé Tél. 221.50.44 ; 221.40.91 ; 998.65.99 ; 774.49.61 ; e-mail : jmbakop@yahoo.com

M. Stean Mpolo Executive Director, Stean & Associates Business Development Services ; BP 4782 Yaoundé Tél. 752.46.80 ; 720.70.71 ; e-mail : sbsda2002@yahoo.fr	M. LE GUERRIER, Luc Directeur Général PRO-PME Financement S.A. B.P. 2373, Douala Tél. 237 342 31 03/342 31 05 e-mail : leguerrier@propme.com
M. WAFFO, Roger Directeur Administratif & Financier PRO-PME Financement S.A., B.P. 2373 Douala Tél. : 237 342 31 03/342 31 05 e-mail : rwaffo@propme.com	M. EDZOA, Pierre-Conrad Analyste financier, PRO-PME Financement S.A., B.P. 2373 Douala Tél. 237 342 31 03/342 31 05 e-mail : financement@propme.com
6) Banques commerciales	
M. Alamine Ousame Mey Directeur Général, Afriland First Bank Tél. 222.58.37 ; 222.51.09 ; 223.30.68 ; e-mail : aomey@afrilandfirstbank.com	M. Jean Piere Schiano Directeur Général BICEC ; B.P. 1925 Douala Tél 342 84 31 ; LD : 342 85 76 ; Fax : 342 60 47 e-mail : jp.schiano@bicec.com
M. Benoît Bonga Bonga Directeur Régional BICEC Tél. 998-98-44 ;	M. Deupe Ambroise AMITY Banque Cameroun Tél. 770-99-78 e-mail : adeupe@amitybank.cm
M. Raymond A. Mbappe Koum Head of Treasury, Amity Bank Cameroun Tél. 343.20.55 ; 343.15.49 ; 770.99.04 ; e-mail : kmbappe@amitybank.cm	M. BELLISSARD, Alain Administrateur Directeur Général B.P. 4042 Douala Tél. 237 342 70 10/LD. : 237 342 75 58 e-mail : alain.bellissard@socgen.com
M. Owona Directeur de Département BICEC, Tél. 223-60-05	
7) PME et associations d'entreprises, organisations du secteur privé	
M. Sikombe Emmanuel Chef de la Division des Etudes, Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun Tél. 222.01.55 ; 961.84.57 ; e-mail : emmasikombe@yahoo.fr	Mme Tefak Tatou Marie Pascale Juriste, Coordinatrice du Projet Pilote d'Appui aux TPE de Yaoundé Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun, BP 36 Yaoundé Tél. 222-01.55 ; 766.10.75 e-mail : mpetatou@yahoo.fr
8) Organisations d'employeurs	
M. Martin Abéga Secrétaire Exécutif, GICAM BP 113 4 Yaoundé Tél. 223.27.56 ; 223.27.93 e-mail : martinabega@yahoo.fr	M. André Siaka Président du GICAM B.P. 829 Douala Tél. 342 31 41 ; Fax 343 38 80 e-mail : asiaka@sabc-cm.com
9) Groupes de donateurs	
M. Carlo Carugi Conseiller Technique Principal Sous Programme de Réduction de la Pauvreté à la Base ; PNUD Tél. 220.07.91 ; 220.07.89 ; 220.07.90 carlo.carugi@undp.org carloc@unopsmail.org	M. Zogo Richard Ekassi Assistant Représentant Résident, PNUD Tél. 220.08.00 ; 220.08.01 e-mail : richard.zogo@undp.org
Mme Felicitas Atanga Assistante FAO Tél. 220.28.45 ; 221.12.42 e-mail : FAO-CM@fao.org	M. Emmanuel Tchiengue Consultant ONUDI, BP 12718 Yaoundé Tél. 222-85-05 ; 770-86-98 ; e-mail : chiengue@cenadi.cm

M. Siebrecht Detleff Conseiller Technique, PADDL/GTZ Tél. 221-29-29 ; 770.30.08 e-mail : Detleff.Siebrecht@qtz.de	M. François Kwongang Section Développement Rural, Union Européenne ; Tél. 220-13-87 ; 220.33.67 ; 221.00.28 e-mail : francois.kwongang@cec.eu.int
Mme Adakou Apédo-Amah Coordonnatrice Fonds GED, Bureau d'Appui à la Coopération Canadienne Tél. 223.38.12 ; 989.06.20 ; 775.29.14 e-mail : adakou.apedoamah@baccyde.org	M. Maurice Schill Conseiller SNV (Organisation Néerlandaise de Développement) Tél. 220.27.72 ; 221.45.38 e-mail : mschill@snvworld.org
Yasuo Imashiro, Premier Secrétaire, Ambassade du Japon, BP 6868 Yaoundé Tél. 220.62.02 e-mail : yasuo.imashiro@mofa.go.jp	M. Olivier Pannetier Groupe Agence Française de Développement Tél. 222.00.15 e-mail : pannetiero@groupe-afd.org
10) ONGs	
Mme Laure Djoukam Yossa Africa Growth Action (AGA) Tél. 240.752.5130 e-mail : againves@email.com	Mme Solange Béatrice Motto Save Women and Humanity Association Tél. 963-26-93 e-mail : solangemotto@yahoo.fr
M. Martin Tsounkeu General Representative, ADIN (African Development Interchange Network) P.O. Box 15274 Douala Tél. 774.78.28 e-mail : adin_apd@yahoo.com	Mme NEMALE, Mireille Fashion Manager Groupe YVY, Fédération Camerounaise de la couture et du prêt-à-porter B.P 338 Douala Cell : 237 28 98 e-mail : nemale.mireille@yahoo.fr
11) SDE et formateurs	
M. Atangana Etoa Directeur Général Adjoint, Institut Supérieur Management Public, BP 1280, Yaoundé Tél. 220.46.36 ; 221.20.65 email : chatanget@yahoo.fr	Mme Rose Monkam Consultant, gérant CAEES (Cabinet d'Appui aux Entreprises et d'Etudes Stratégiques) B.P. 1270 Douala Tél. 342 27 97 ; 996 84 99 ; Fax : 342 27 91 e-mail : monkamrc@yahoo.fr
Mme Mariette Moulongo Delta Management Tél. 997-31-66 email : mbissene@iccnet2000.com Mbissene73@hotmail.com	M. Eric Eloundou Ngah Directeur, Cabinet Elesyst BP 15049 Yaoundé Tél/Fax. 220-13-23/220.13.58 931-57-70 ; 512.22.52 e-mail : eric.eloundou@elesyst.biz
Mme Mebada Colette Florence Professeur Consultant, Advanced Institute of Public Management BP 1280, Yaoundé Tél. 220-46-36 ; 984-44-27 ; e-mail : cmebada@hotmail.com	M. Arnaud Fanya Nkuika Businesslands Consulting, BP 11650 Yaoundé, Tél. 523-92-88 e-mail : arnaud@businesslands.com
M. Essimi N. Paul EFAC, BP 30117 Yaoundé Tél. 221.31.99 ; 771.31.08 ; e-mail : essimipaul@yahoo.fr	Mme Jacqueline Tientcheu Consultante -Fiscalité et Management B.P. 2475 Tél. 995 33 39 e-mail : j.tientcheu@yahoo.fr
Dr. Nenta Ndjoukoué Célestin Enseignant Associé, Université Catholique BP 8294, Yaoundé Tél. 231-68-43 ; 982-80-52	

12) Tables rondes de femmes entrepreneurs	
Mme Hélène Mapoko DG MistralPlus, Menuiserie Tél. 995-59-95 e-mail : mistralplus@yahoo.fr .	Mme Awogo Faustine Couturière Tél. 747-38-70
Mme Ngono Marie Génévieve Commerçante Tél. 740-13-76 ;	Mme Engama Inès Présidente de la Fédération des Organisations (FOFAPAL) Tél. 997-81-70
Mme Pom B. Chef d'Entreprise, Travaux Publics Tel. 772-79-29	Mme Sokeng A. Chef d'Entreprise Tél. 775-29-85
Mme Fom Marie Yvette Responsable CECATU Sarl Tél. 221.48.57/743.19.77	Mme Keuga Ursule Représentante ONG VEPDEF Tél. 221-50.44/998.65.99
Mme Etoa Barbara Journaliste, Tél. 941-50-31 e-mail : etoababs@yahoo.fr	Mme Tchaptchet Marie Bernade GIC Tomate Tél. 769.90.06
Mme. Ngono Etoundi Jumelage Tél. 925-32-84 ; 972.74.46	Mme Akoa Angeline Chef d'Entreprise Tél. 770.24.24 ; 987.32.89 e-mail : angelineakoa@yahoo.fr
Mme Etoundi Marie Déléguée GIC Tél. 752-05-83	Mme Nkomba Marie Anne Fondatrice d'Ecole Tél. 777-93-62 email : mbalankomba@yahoo.fr
Mme Nnanga Anastasie Fondatrice, Chef d'entreprise, école Tél. 776-25-25	Mme Ndjou Fondatrice école Tel. 540-65-30
Mme Véronique Essindé CEDI/ CELCOM Tél. 735-40-22	Mme Songo Berthilde D.E. Entreprise Masso, BP 1038 Yaoundé Tél. 991-75-64
Mme Tchatchouang Marguerite Présidente association PRODHAVE – PAFECAM, Textile GIC Tél. 762-37-05 email : pafecam2002@yahoo.fr	Mme Adzigui Marie L SG GIC, BP 12579 Yaoundé
Mme Essomba Ngayane Fondatrice Ecole Tel. 221-74-31/975-15-97	Mme Rose Laure Keri Chef d'Entreprise Tél. 932.31.97
Mme Bernadette Belomo Chef d'Entreprise Tél. 770.19.69	Mme Bekono Sonia Présidente Nationale Réseau Femmes Chef d'Entreprise, REFEM/CAM
13) Autres	
Mme Elisabeth Atangana Présidente, CNOPCAM Tél. 223-41-90	M. Désiré Manga Chargé de suivi, CNOPCAM e-mail : mangacnopcam@yahoo.fr
Mme Abenelang Rose, CSTC, Tél. 993-10-73	Mme Moussa Aïssatou, UGTC Tél. 990-45-17
Mme Mbele Germaine, CSIC, Tél. 995-19-59	Mme Basemeg Kichel Elisabeth CSIC Tél. 990-08-16 ; 223-95-59
Mme Anga Antonia CGT-LIB, Tél. 995-51-28	M. Alexandre Renamy-Larriot Adjoint au Directeur d'Etudes, BEAC Tél. 223-40-30 ; 223.40.60 ; 223.20.09 e-mail : renamy-larriot@beac.int
Alice Sorgho Ouédraogo Directrice BIT Yaoundé Tél. 750.02.45 ; 220-50-44 e-mail : ouedraogo@ilo.org	M. Cheaka Touré, Bureau de l'OIT, Yaoundé Tél. 220.50.44 ; 744.94.24 e-mail : Toure@ilo.org

M. Pape Ibrahima Bèye Spécialiste Activités des Employeurs, BIT Yaoundé, Tel. 221.74.48 ; 220.50.44 ; 991.10.73 e-mail : beye@ilo.org	M. Barthélemy Kouezo Chef de Département de la Réglementation et des Etudes, COBAC (Commission Bancaire de l'Afrique Centrale) Tél. 223.82.74 ; 223.40.30 ; kouezo@beac.int
M. Norbert Monkam Expert International, Réseau Africain d'Appui à la Micro et Petite Entreprise, e-mail : rampe@fasonet.bf	Dr. M. Limagnack Miko, Chirurgien Dentiste, Tél/Fax : 343-66-70 ; 989-66-00 ; 771-66-00 e-mail : ndoumamarquerite@yahoo.fr
14) Autres évènements et activités	
Mme Antoinette Sokeng Dongack Directrice, ECODIS (TP-Informatique – Cyber – Services) BP 8202 Yaoundé Tél 223-05-87 ; 775-29-85	Mme Uphie Chinje Melo Directrice, MIPROMALO (Mission de Promotion des Matériaux Locaux) Tél. 222.94.45 ; 222-37-20 e-mail : chinjeuphie@yahoo.fr
Mme Delphine Nana Mekounte Présidente African Civil Society for the Information Society Tél. 231.13.17 ; 999.86.16 ; e-mail : Delynana2002@yahoo.fr	Mme Fernanda Catche BP 5754 Douala Tél. 342.70.64 ; 991.21.31 ; 765.30.51 e-mail : negoce.fadimex@camnet.cm
Mme Manga Marie Mathilde Administrateur Général, ETS M.A.F Prestige BP 14075 Yaoundé Tél/fax : 221-97-26 ; 777-95-91 e-mail : awa21@hotmail.com	Mme NEMALE, Mireille Fashion-Manager B.P. 338 Douala, rue de l'union française, Cell :237 99328 98 e-mail : nemale.mireille@yahoo.fr

Annexe C

Indicateurs économiques généraux pour le Cameroun⁹²

Population	17 340 702 (2006 est.)
Taux de croissance de la population	2.04% (2006 est.)
PIB en Pouvoir d'Achat Paritaire (PAP), US\$	40.83 billion (2005 est.)
Taux de croissance du PIB	2.8% (2005 est.)
PIB per capita (PAP, US\$)	2 400 (2005 est.)
Taux d'inflation	2% (2005 est.)
Recettes de l'Etat (US\$)	3.263 billion
Exportations (f.o.b.)	3.236 billion (2005 est.)
Importations (f.o.b.)	2.514 billion (2005 est.)
Structure de la population par âge :	
0-14 ans	41.2%
15-64 ans	55.5%
65 ans et plus	3.2%
Taille de la population active	6.86 million (2005 est.)
Population active par rapport à la population globale	41.9%
Taux de chômage	30% (2001 est.)
Taux d'alphabétisation (général)	79%
Hommes	84.7%
Femmes	73.4% (2003 est.)
Production agricole par rapport au PIB	44.8% (2005 est.)
Production industrielle par rapport au PIB	17.3% (2005 est.)
Production des services par rapport au PIB	37.9% (2005 est.)
Population en-dessous de la ligne de pauvreté	48% (2000 est.)
Revenu par ménage ou consommation (mesure d'inégalité des revenus – pourcentage de la fortune et des revenus parmi les 10% des plus riches de la population et pourcentage parmi les 10% des revenus les plus bas de la population)	Bas 10% - 1.9% Élevé 10% - 36.6%
Emplois dans l'agriculture	3,073,000
Emplois dans l'industrie et la construction	1,187,000
Emplois au gouvernement et services	2,600,000

⁹² <https://www.cia.gov/cia/publications/factbook/geos/cm.html>

Annexe D

Carte matrice des organisations donnant leur soutien à la croissance des entreprises féminines

Politique/sujet du programme	Organisations	Démarrage	Formalisation	Croissance
(1) ⁹³ Leadership des politiques et coordination	Gouvernement : Ministère de la condition féminine (MINCOF)	X	X	X
	Ministère pour les PME récemment créé – trop récent pour faire des commentaires			
	Secteur privé : Réseau Africain d'appui à la Micro et Petite Entreprise (RAMPE)	X	X	X
	Secteur privé : Groupement Inter-Patronal du Cameroun (GICAM)		X	X
(2) Réglementations/législation	Code des Investissements révisé		X	X
(3) Promotion des idées des femmes entrepreneurs	Centre du commerce international	X	X	X
	Banque africaine de développement			
	Organisation internationale du travail	X	X	X
(4) Education en entrepreneuriat et formation	Université de Douala	X		
	Université catholique de Yaoundé	X		
	AGRO-PME	X	X	X
	Mipromalo (local Materials Promotion Authority)	X	X	X
	Groupement Interpatronal du Cameroon (GICAM)	X	X	X
	Chambre du commerce, de l'industrie et des mines du Cameroun (CCIM)			
	The Cameroon Gatsby Trust		X	X
	The Farmers' Organization of Cameroon (PROPAC)	X	X	X
	Delta Management	X	X	X
	Le Fonds National de l'emploi			
	Centre du commerce international (CCI Genève) et le Bureau de promotion du commerce Canada (BPCC/Ottawa)	X	X	X

⁹³ Ces chiffres correspondent à la numérotation des 10 éléments essentiels.

(5) Crédit et services financiers	Cameroon Credit Union League (CAMCULL),	X	X	X	
Institutions de micro finance (plus de 650)	The MC ² (Mutuelles communautaires de Croissance)	X	X		
	CVECA (Caisses Villageoises d'Epargne et de crédit Autogérées)	X	X		
	ACEP Cameroun	X	X	X	
IMF pour femmes uniquement	CEC-Prom – Douala	X	X	X	
	CEC-PROM – Yaoundé	X	X	X	
	CEC-PROM – Lékié	X	X	X	
	MUFFA (Mutuelle Financière de Femmes Africaines)	X	X	X	
	SOS Women	X	X	X	
	ASAFE (Association pour le soutien et l'Appui à la Femme Entrepreneur)	X		X	
	Banques	BICEC			
		Banque Afriland			X
		Crédit Foncier du Cameroun		X	X
		Agence Française de Développement	X		
		Banque africaine de développement	X		
		Société Générale de Banques au Cameroun			X
(6) SDE et information	GICAM	X	X	X	
	Stein and Associates	X	X	X	
	Fondation AGRO-PME	X	X	X	
	Société Générale de Banques au Cameroun	X	X	X	
	Ministère de la Condition féminine	X	X		
	Centre du commerce international	X	X	X	
	Organisation internationale du travail	X	X	X	
	Chambre de commerce, d'industrie et des mines (CCIM)	X	X	X	
(7) Associations de femmes entrepreneurs (AFE)	Groupement des femmes d'affaires du Cameroun	X	X	X	
	Association pour le Soutien et l'Appui à la Femme Entrepreneur	X	X	X	
(8) Autres réseaux pour les femmes entrepreneurs	Groupement Inter-Patronal du Cameroun (GICAM)	X	X	X	
	Farmers' Organisation of Cameroon (PROPAC)	X	X	X	
	Chambre du commerce, d'industrie et des mines du Cameroun (CCIM)	X	X	X	
(9) Accès aux marchés	Ministère du Commerce		X	X	
	Canadian International Development Agency (CIDA) en collaboration avec le Commonwealth Secretariat et l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie			X	
	Canadian Manufacturers' and Exporters (CME) and the African Business Women's Alliance (CAABWA)			X	
	Centre du commerce international (ITC Genève) et Bureau de promotion du commerce Canada (BPCC/Ottawa)	X	X		

